

SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

RECUEIL

DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU SDIS 25

NUMERO 6 DU MOIS DE MARS 2021

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS
10 chemin de la Clairière 25042 BESANCON CEDEX
☎ 03 81 85 36 00 – Fax 03 81 85 37 09

**LISTE DES ACTES INSERES
AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DU SDIS 25
N° 6 DU MOIS DE MARS 2021**

Je certifie que les actes portés sur la liste ci-dessous comportant une page, figurent dans le recueil des actes administratifs du SDIS 25 n° 6 du mois de mars 2021.

Le directeur départemental adjoint,

Colonel Jean-Luc POTIER

ACTES SOUMIS A PUBLICATION

PAGE

Délibérations du conseil d'administration du 4 mars 2021

Modification du tableau des emplois budgétaires	5
Evolution du règlement intérieur	15
Acquisition de véhicules et assimilés autorisation de programme – crédits de paiement	62
Plan immobilier – Avancée du programme – solde d'opérations 2 – Autorisations de programmes 3 – Autorisations d'engagements - 4 – Crédits de paiement - 5 – Délégation de maîtrise d'ouvrage	69
Autorisations de programmes crédits de paiements pour l'aménagement des CIS d'Hérimoncourt Boussières et Damprichard.....	97
Autorisations de programme – crédit de paiement : outils informatiques de gestion	101
Mobilité et nomadisme numériques : autorisation de programme – crédits de paiement	106
Autorisation de programme – crédits de paiement : modernisation du parc des défibrillateurs semi-automatiques (DSA)	112
Prévision d'affectation du résultat et reprise anticipée.....	116
Budget primitif 2021	122
Indemnités suite à sinistre dommages ouvrage au CSP Besançon Est bardage ETERNIT	209

Arrêté du Préfet du Doubs

Arrêté 25-2021-02-22-006 fixant la liste d'aptitude opérationnelle du groupe d'intervention hélicopté du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, pour l'année 2021.....	212
---	-----

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 09/03/2021
ID : 025-282500016-20210308-DCA03A_20210304-DE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

***MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS
BUDGETAIRES***

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 04 mars à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni à l'Hôtel du Département, 7 avenue de la gare d'eau à Besançon, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 16 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

En présentiel :

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Philippe GONON, Mme Françoise BRANGET, M. Jean-Luc GUYON, Mme Géraldine LEROY, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Joël VERNIER, M. Philippe MARECHAL.

En visioconférence :

- ▶ M. Alain LORIGUET, Mme Florence ROGEBOZ, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe ALPY, Mme Catherine CUINET, Mme Martine VOIDEY, M. Patrick GENRE.

Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin-hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Capitaine Arnault ANGININ, M. l'Adjudant Philippe MENDY, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. Didier MOREAU, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

Membre de droit

- ▶ M. Jean RICHERT, directeur de cabinet de M. le Préfet du Doubs.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, M. Thierry VERNIER, Mme Virginie CHAVEY, M. Ludovic FAGAUT, M. Claude DALLAVALLE, M. Philippe GAUTIER, M. Damien CHARLET, M. Cédric BÔLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant Jean-Michel TOURMAN, M. Michel PETITCOLAS.

PROCURATION

- ▶ M. Claude DALLAVALLE, représentant du Département, donne pouvoir à Mme Martine VOIDEY, représentante du Département.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210308-DCA03A_20210304-DE

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ M. le Lieutenant-colonel Christophe FOURNEROT, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, M. Stéphane ECARNOT, M. le Capitaine Charles CLAUDET, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de mars 2021.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210308-DCA03A_20210304-DE

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES

I/ OBJET DU RAPPORT

Ce rapport présente la modification du tableau des emplois budgétaires qui est motivée par :

- la mise en œuvre de la tranche 2021 du protocole de créations de postes et de promotions 2019-2023 validé par le conseil d'administration du 14/12/2018 ;
- l'ajustement de la structure des effectifs aux emplois pourvus ou à pourvoir ;
- l'adéquation de la ressource aux besoins du service.

1. Mise en œuvre du protocole de créations de postes et de promotions 2019-2023

Suppressions de postes	Créations de postes
1 officier expert (N1) bureau formation et activités physiques des SP GTO/adjoint au chef de service du grade de lieutenant de 1 ^{ère} classe	1 officier expert (N1) bureau formation et activités physiques des SP GTO/adjoint au chef de service du grade de lieutenant hors classe
1 chef d'équipe CSP Besançon Centre du grade de caporal	1 chef d'équipe CSP Besançon Centre du grade de caporal-chef
1 équipier CSP Besançon Est du grade de caporal	1 chef d'équipe CSP Besançon Est du grade de caporal-chef
2 équipiers CSP Montbéliard du grade de caporal	2 chefs d'équipe CSP Montbéliard du grade de caporal-chef
	2 équipiers du grade de caporal : <ul style="list-style-type: none"> - 1 au CSP Besançon Centre ; - 1 au CSP Besançon Est.

2. Ajustement de la structure des effectifs aux emplois pourvus ou à pourvoir

Suppressions de postes	Créations de postes
1 emploi fonctionnel de directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours du grade de colonel	1 emploi fonctionnel de directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours du grade de colonel hors classe
1 chef du cabinet de direction (équivalent chef de groupement) du grade de capitaine	1 chef du cabinet de direction (équivalent chef de groupement) du grade de commandant
1 chef du service mise en œuvre opérationnelle (GSOS) du grade de capitaine	1 chef du service mise en œuvre opérationnelle (GSOS) du grade de commandant
1 référent bureau formation aux spécialités des SP (GSRH)/chef d'agrès tout engin CSP Besançon Est du grade de sergent	1 référent bureau formation aux spécialités des SP (GSRH)/chef d'agrès tout engin CSP Besançon Est du grade d'adjudant
1 chef d'agrès tout engin CSP Besançon Centre du grade d'adjudant	1 chef d'équipe CSP Besançon Centre du grade de caporal
1 chef d'équipe CSP Besançon Centre du grade de caporal-chef	1 chef d'agrès un engin une équipe CSP Besançon Centre du grade de sergent
1 chef d'agrès tout engin CSP Besançon Est du grade d'adjudant	1 chef d'équipe CSP Besançon Est du grade de caporal
1 chef d'équipe CSP Besançon Est du grade de caporal-chef	1 chef d'équipe CSP Besançon Est du grade de caporal
1 chef d'agrès tout engin CSP Besançon Est du grade d'adjudant	1 chef d'agrès un engin une équipe CSP Besançon Est du grade de sergent
1 chef d'agrès un engin une équipe CSP Besançon Est du grade de sergent	1 chef d'agrès tout engin CSP Besançon Est du grade d'adjudant
1 chef d'agrès tout engin CSP Besançon Est du grade d'adjudant au 01/04/2021	1 chef d'équipe CSP Besançon Est du grade de caporal au 01/04/2021

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210308-DCA03A_20210304-DE

1 chef d'équipe CSP Montbéliard du grade de caporal-chef	1 chef d'agrès tout engin CSP Montbéliard du grade d'adjudant
2 chefs d'équipe CSP Montbéliard du grade de caporal-chef	2 chefs d'agrès un engin une équipe CSP Montbéliard du grade de sergent
2 chefs d'équipe CSP Pontarlier du grade de caporal-chef	2 chefs d'agrès un engin une équipe CSP Pontarlier du grade de sergent
1 chef d'agrès un engin une équipe CSP Pontarlier du grade de sergent au 01/06/2021	1 chef d'équipe CSP Pontarlier du grade de caporal au 01/06/2021
1 chef-opérateur de salle opérationnelle CODIS du grade de caporal-chef	1 adjoint au chef de salle opérationnelle CODIS du grade d'adjudant
1 chef-opérateur de salle opérationnelle CODIS du grade de caporal-chef	1 adjoint au chef de salle opérationnelle CODIS du grade de sergent
1 chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSR Audincourt-Valentigney du grade d'adjudant	1 chef d'équipe CSR Audincourt-Valentigney du grade de caporal
1 infirmier de chefferie (SSSM) du grade de cadre de santé de 1 ^{ère} classe au 01/07/2021	1 infirmier de groupement (antenne SSSM GT à déterminer) du grade de cadre de santé de 2 ^{ème} classe

3. Adéquation de la ressource aux besoins du service

Suppressions de postes	Créations de postes
1 expert marchés publics (GSAF) du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	1 magasinier (GSTL) atelier départemental du cadre d'emplois des adjoints techniques

II/ MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES

La modification du tableau des emplois budgétaires est présentée en synthèse à la page suivante, ainsi que le tableau dressant la liste précise des postes permanents créés et le grade ou le cadre d'emplois correspondant.

Les crédits correspondants au présent tableau modifié des emplois budgétaires sont inscrits au chapitre 12 du budget primitif 2021 soumis à délibération du conseil d'administration à la même séance.

*Les membres du collège des représentants de l'administration et ceux du collège des représentants du personnel du comité technique ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier, le 5 février 2021.
Les membres de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours, ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier, le 23 février 2021.*

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier et adoptent les modifications du tableau des emplois budgétaires.

Pour extrait conforme,

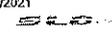
La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 09/03/2021

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le 
 ID : 025-282500016-20210308-DCA03A_20210304-DE

Filière et Catégorie	Cadres d'emplois ou grades	TEB consolidé au 31/12/2020			Modification du TEB au 28/12/2020 04/03/2021			Métif	Postes pourvus au 31 janvier 2021			Effectif total
		effectifs permanents budgétaires	effectifs non permanents budgétaires	Effectif total	effectifs permanents budgétaires	effectifs non permanents budgétaires	Effectif total		effectifs permanents	effectifs non permanents	Effectif total	
		titulaires	contractuels (1)		titulaires	contractuels (1)			titulaires	contractuels (1)	contractuels (1)	
FILIERE SPP (hors SSSM)		397	0	397	2	0	2		394	0	0	394
A +	Commissaire y (Adjoint)	1	0	1	0	0	0	emploi fonctionnel de directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours	1	0	0	1
A3	Lieutenant Colonel	6	0	6	0	0	0		6	0	0	6
A2	Commandant	13	0	13	2	0	2	+ 1 chef de cabinet de direction (équivalent chef de groupement)	12	0	0	12
A1	Capitaine	18	0	18	-2	0	-2	- 1 chef de cabinet de direction (équivalent chef de groupement) - 1 chef de service mise en œuvre opérationnelle (GSOS)	18	0	0	18
B3	Lieutenant hors classe	5	0	5	1	0	1	+ 1 officier expert (NI) bureau formation et activités physiques des SP GTO/adjoint au chef de service	5	0	0	5
B2	Lieutenant 4 ^{ème} classe	23	0	23	-1	0	-1	- 1 officier expert (NI) bureau formation et activités physiques des SP GTO/adjoint au chef de service	23	0	0	23
B1	Lieutenant 2 ^{ème} classe	17	0	17	0	0	0		17	0	0	17
C2	Adjudant	136	0	136	-1	0	-1	+ 1 référent bureau formation aux spécialités des SP (SSRH)/chef d'agrés tout engin CSP Besançon Est - 1 chef d'agrés tout engin CSP Besançon Centre - 2 chefs d'agrés tout engin CSP Besançon Est à compter du 01/04/2021 (- 1 jusqu'au 31/03/2021) + 1 chef d'agrés tout engin CSP Montbéliard - 1 chef d'agrés tout engin/ sous-officier de garde CSR Autricourt-Vallémory + 1 adjoint au chef de salle opérationnelle CODIS	135	0	0	135
	Sergent	75	0	75	4	0	4	- 1 référent bureau formation aux spécialités des SP (SSRH)/chef d'agrés tout engin CSP Besançon Est + 1 chef d'agrés un engin une équipe CSP Besançon Centre + 2 chefs d'agrés un engin une équipe CSP Montbéliard + 1 chef d'agrés un engin une équipe CSP Pontarlier (+ 2 jusqu'au 31/03/2021) + 1 adjoint au chef de salle opérationnelle CODIS	73	0	0	73
C1	Caporal-chef	62	0	62	-5	0	-5	+ 1 chef d'équipe CSP Montbéliard - 2 chefs d'équipe CSP Pontarlier - 2 chefs opérateurs de salle opérationnelle CODIS	63	0	0	63
	Caporal Sapeurs	40	0	40	4	0	4	+ 1 équipier CSP Besançon Centre + 3 équipiers/chefs d'équipe CSP Besançon Est au 01/04/2021 - 2 équipiers CSP Montbéliard + 1 chef d'équipe CSP Pontarlier au 01/04/2021 + 1 chef d'équipe CSR Autricourt-Vallémory	40	0	0	40
FILIERE SPP (SSSM)		8	0	8	0	0	0		7	0	0	7
A3	Médecin hors classe	1	0	1	0	0	0		1	0	0	1
	Médecin de classe normale	2	0	2	0	0	0		1	0	0	1
	Pharmacien hors classe	1	0	1	0	0	0		1	0	0	1
A2	Cadre de santé de 1 ^{ère} classe	1	0	1	-1	0	-1	- 1 infirmier de chefferie au 01/07/2021	1	0	0	1
	Cadre de santé de 2 ^{ème} classe				1	0	1	+ 1 infirmier de groupement antenne GT SSSM à délégué	0	0	0	0
A1	Infirmier hors classe	2	0	2	0	0	0		2	0	0	2
	Infirmier de classe supérieure	1	0	1	0	0	0		1	0	0	1
	Infirmier de classe normale	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE		68	0	68	-1	0	-1		65	0	0	65
A	Attachés Territoriaux	10	0	10	0	0	0		9	0	0	9
B	Rédacteurs Territoriaux	22	0	22	-1	0	-1	- 1 expert marchés publics (GSAP)	20	0	0	20
C	Adjoint Administratifs	36	0	36	0	0	0		36	0	0	36
FILIERE TECHNIQUE		35,5	0	35,5	1	0	1		32,5	2	0	34,5
A	Ingenieurs Territoriaux	4	0	4	0	0	0		4	0	0	4
B	Techniciens Territoriaux	9	0	9	0	0	0		8	1	0	9
C2	Agents de maîtrise	10	0	10	0	0	0		8	1	0	9
C1	Adjointes Techniques	12,5	0	12,5	1	0	1	+ 1 magasinier atelier départemental (GSLT)	12,5	0	0	12,5
TOTAUX		508,5	0	508,5	2	0	2		498,5	2	0	500,5

Postes budgétaires particuliers

Filière et catégorie	Cadres d'emplois ou grades	TEB consolidé au 31/12/2020	Modification du TEB au 28/12/2020 04/03/2021	Observations
		effectifs permanents budgétaires	effectifs permanents budgétaires	
C2	Adjudant	1	0	Mise à disposition de l'ECA5C
A1	Capitaine	0	1	Mise à disposition du Ministère de l'Intérieur (DGSCGC)

Effectifs supplémentaires budgétés dans la masse salariale pour remplacer momentanément des titulaires absents

Catégorie	(3)	Effectifs non permanents budgétaires
C	Volont Remplacement (malade, maternité, etc.)	2

(3) Article 3-1 de la loi 84-53 du 26-01-1984

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210308-DCA03A_20210304-DE

ANNEXE 1

Cadre légal d'emploi de contractuels

	Emplois permanents	Emplois non permanents
Article 3-1	Remplacement titulaires (temps partiels, congés annuels, maladie, maternité, congé parental)	
Article 3-2	Vacances d'emplois < 2 ans	
Article 3-3	Pas de cadre d'emplois de fonctionnaires pouvant assurer les fonctions correspondantes Emplois du niveau de la catégorie A, lorsque la nature des fonctions ou des besoins du service le justifient	
Article 15 loi 2005-843 du 26-07-2005		
	Contrat à durée indéterminée	
Article 110 loi 84-53 du 26-01-1984		
		Emplois de cabinet

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210308-DCA03A_20210304-DE

Postes permanents créés à compter du 01/11/2020 01/01/2021				
Grades	Nombre	Postes	Groupement	Service
Contrôleur général	1	emploi fonctionnel de directeur départemental des services d'incendie et de secours	direction	
Sous-total	1	Contrôleurs généraux		
Colonel hors classe	1	emploi fonctionnel de directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours	direction	
Sous-total	1	Colonels hors classe		
Lieutenant-colonel	1	chef du groupement des services de l'organisation des secours	GSOS	
	1	chef du groupement des services techniques et de la logistique	GSTL	
	1	chef du groupement des services de prévention des risques	GSPR	
	1	chef du groupement territorial ouest	GTO	
	1	chef du groupement territorial est	GTE	
	1	chef du groupement territorial sud	GTS	
Sous-total	6	Lieutenants-colonels		
Commandant	1	chef du cabinet de direction (équivalent chef de groupement)	direction	
	1	chef du service mise en œuvre opérationnelle	GSOS	mise en œuvre opérationnelle
	1	chef du service prévention/adjoint au chef de groupement	GSPR	prévention
	1	chef du service acquisitions parc habillement et matériels /adjoint au chef de groupement	GSTL	acquisitions parc habillement et matériels
	1	chef du service maintenance et contrôles	GSTL	maintenance et contrôles
	1	chef du service développement du volontariat /adjoint au chef de groupement	GSRH	développement du volontariat
	1	chef du service opération-prévision GTO/adjoint au chef de groupement/officier référent de secteur Ornans-Amancey-Vuillafans-Lavans-Vuillafans-Longeville	GTO	opération-prévision
	1	chef du service santé et qualité de vie en service	direction	service santé et qualité de vie en service
	1	chef du CSP Pontarlier/adjoint au chef de groupement/officier référent de secteur Pontarlier-Vai d'Usiers-Duhans-Les Fourgs-Montperreux-Verrières-de-Joux	GTS	CSP Pontarlier
	1	chef du CSP Besançon centre	GTO	CSP Besançon centre
	1	chef du CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon est
	1	chef du CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard
	1	chef du service prévision	GSPR	prévision
1	chef du service formation	GSRH	formation	
1	chef du CODIS/adjoint au chef de groupement	GSOS	CODIS	
Sous-total	13 15	Commandants		
Capitaine	1	chef du cabinet de direction (équivalent chef de groupement)	direction	
	1	chef du service opération-prévision GTE/adjoint au chef de groupement/officier référent de secteur Saint-Hippolyte-Vaufrey-Montchéroux Isle sur le Doubs - Trois Cantons - Saint-Maurice-Colombier	GTE	opération-prévision
	1	chef du service logistique-immobilier GTS/officier référent de secteur Frasne-Levier-Bouailles-Marais du Druçon	GTS	logistique-immobilier
	1	chef du service opération-prévision GTS/officier référent de secteur Mont d'Or-Mouthe-Chapelle-des-Bols-Rochejean-La Fuelle-Rive Gauche	GTS	opération-prévision
	1	chef du service RH-formation-développement volontariat GTO/officier référent de secteur Besançon Centre-Besançon Est-Marchaux-Pouilly-les-Vignes-Emagny-Recolonne	GTO	RH-formation-développement volontariat
	1	chef du service logistique-immobilier GTO/officier référent de secteur Valdahon-Vercel-Premier Plateau-Saône-Mamirolle-Etans-Avoudrey-Flangebouche-Gonsans	GTO	logistique-immobilier
	1	chef du service RH-formation-développement volontariat GTE/officier référent de secteur Isle-sur-le-Doubs-Trois-Cantons-Saint-Maurice-Colombier Mathey - Mandeuve - Pont de Roide	GTE	RH-formation-développement volontariat
	1	chef du service logistique-immobilier GTE/officier référent de secteur Mandeuve-Hathay-Pont-de-Roide	GTE	logistique-immobilier
	1	adjoint au chef du CSP Besançon centre/officier référent de secteur Sancey-Pierrefontaine-les-Varans-Charmille-Serain	GTO	CSP Besançon centre
	1	chef du CSR Audincourt-Valentigney/officier référent de secteur Audincourt-Valentigney-Abbévillers-Plateau de Blamont-Hérinoncourt	GTE	CSR Audincourt-Valentigney
	1	chef du service mise en œuvre opérationnelle	GSOS	mise en œuvre opérationnelle
	1	officier expert (N1) bureau doctrine et gestion activité opérationnelle/adjoint au chef de service	GSOS	mise en œuvre opérationnelle
	1	officier expert (N1) bureau administration du système de gestion opérationnelle /adjoint au chef du CODIS	GSOS	CODIS
	1	officier expert (N1) prévention /adjoint au chef de service	GSPR	prévention
	1	adjoint au chef de service/pôle mise en œuvre des formations	GSRH	formation
	1	adjoint au chef du CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard
1	chef du CSR Morteau/officier référent de secteur Morteau-Villers-le-Lac-Grand Combe-Château-Les-Gras-Le Russey	GTS	CSR Morteau	
1	chef du CSR Maiche/officier référent de secteur Maiche-Damprichard-Charquemont - Saint Hippolyte - Montchéroux - Vaufrey	GTE	CSR Maiche	
Sous-total	16 16	Capitaines		
Lieutenant hors classe	1	officier expert (N2) prévention	GSPR	prévention
	1	adjoint au chef du CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon est
	1	officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service	GTE	opération-prévision
	1	officier expert (N1) bureau formation et activités physiques des SP GTO/adjoint au chef de service	GTO	RH-formation-développement volontariat
	1	chef du bureau ressources humaines CSP Besançon centre	GTD	CSP Besançon centre
1	chef de salle CODIS	GSOS	CODIS	

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210308-DCA03A_20210304-DE

Grades	Nombre	Postes	Groupement	Service
Sous-total	5 6	Lieutenants hors classe		
	1	officier expert (N1) prévision/adjoint au chef de service	GSPR	prévision
	1	chef du service RH-formation-développement volontariat GTS/officier référent de secteur Orchamps-Vennes-Gilley-La Chaux-de-Gilley-Arc-sous-Cicon	GTS	RH-formation-développement volontariat
	1	adjoint au chef du CSP Pontarlier	GTS	CSP Pontarlier
	1	chef du CSR Baume-les-Dames/officier référent de secteur Baume-les-Dames-Clerval-Rougemont-Moncey	GTO	CSR Baume-les-Dames
	1	chef du CSR Saint-Vit/officier référent de secteur Saint-Vit-Quingey-Arc-et-Senans-Boussières-Fourq	GTO	CSR Saint-Vit
	1	chef du CSR Bethoncourt-Sochaux	GTE	CSR Bethoncourt-Sochaux
	4	officier expert (N1) bureau formation et activités physiques des SP-GTO/adjoint au chef de service-	GTO	RH-formation-développement volontariat
	1	officier expert (N1) bureau formation et activités physiques des SP GTE/adjoint au chef de service	GTE	RH-formation-développement volontariat
	1	officier expert (N1) bureau mise en œuvre opérationnelle GTS/adjoint au chef de service	GTS	opération-prévision
	1	officier expert (N1) bureau formation et activités physiques des SP GTS/adjoint au chef de service	GTS	RH-formation-développement volontariat
	1	officier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE	GTE	opération-prévision
	1	officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de service	GTO	logistique-immobilier
	3	officier expert (N2) prévention	GSPR	prévention
	1	officier expert prévision (N2)	GSPR	prévision
	1	chef du bureau MOO-CRSS CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard
	1	chef du bureau logistique CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard
	1	chef du bureau ressources humaines CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon est
	1	chef du bureau MOO-CRSS CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon est
	1	officier expert (N2) bureau MOO-CRSS CSP Besançon centre	GTO	CSP Besançon centre
	1	chef du bureau formation et activités physiques CSP Besançon centre	GTO	CSP Besançon centre
	1	chef des bureaux ressources humaines/formation et activités physiques CSP Pontarlier	GTS	CSP Pontarlier
Sous-total	23 22	Lieutenants 1^{ère} classe		
	1	officier expert (N2) prévision	GSPR	prévision
	1	officier expert (N1) bureau parc matériels roulants /adjoint au chef de service	GSTL	acquisitions parc habillage et matériels
	1	officier expert (N2) bureau formations tronc commun et activités physiques des SP	GSRH	formation
	1	officier expert (N2) bureau élaboration du PPF	GSRH	formation
	1	officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service	GTO	opération-prévision
	1	officier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTO	GTO	opération-prévision
	1	officier expert (N2) bureau petits matériels habillage GTO	GTO	logistique-immobilier
	1	officier expert (N1) bureau petits matériels habillage GTE/adjoint au chef de service	GTE	logistique-immobilier
	1	officier expert (N2) bureau petits matériels habillage GTS	GTS	logistique-immobilier
	1	officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTS/adjoint au chef de service	GTS	logistique-immobilier
	1	officier expert (N3) gestionnaire formation bureau formation GTO	GTO	RH-formation-développement volontariat
	1	officier expert (N2) bureau formation et activités physiques CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon est
	1	officier expert (N2) bureau formation et activités physiques CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard
	1	officier expert (N2) bureau ressources humaines CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard
	1	officier expert (N2) bureau logistique CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon est
	1	officier expert (N2) bureaux logistique/ MOO-CRSS CSP Pontarlier	GTS	CSP Pontarlier
	1	officier expert (N3) gestionnaire des EJO et du temps de travail CSP Pontarlier	GTS	CSP Pontarlier
Sous-total	17	Lieutenants 2^{ème} classe		
	15	chefs d'agrès tout engin/sous-officiers de garde CSP Besançon centre	GTO	CSP Besançon centre
	20 19	chefs d'agrès tout engin CSP Besançon centre	GTO	CSP Besançon centre
	15	chefs d'agrès tout engin/sous-officiers de garde CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon est
	40 8	chefs d'agrès tout engin CSP Besançon est à compter du 01/04/2021 (9 jusqu'au 31/03/2021)	GTO	CSP Besançon est
	15	chefs d'agrès tout engin/sous-officiers de garde CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard
	5 6	chefs d'agrès tout engin CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard
	13	chefs d'agrès tout engin/sous-officiers de garde CSP Pontarlier	GTS	CSP Pontarlier
	8	chef d'agrès tout engin CSP Pontarlier	GTS	CSP Pontarlier
	2 4	chefs d'agrès tout engin/sous-officiers de garde CSR Audincourt-Valentigney	GTE	CSR Audincourt-Valentigney
	4	chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSR Audincourt-Valentigney	GTE	CSR Audincourt-Valentigney
	2	chefs d'agrès tout engin/sous-officiers de garde CSR Audincourt-Valentigney	GTE	CSR Audincourt-Valentigney
	2	chefs d'agrès tout engin CSR Maiche	GTE	CSR Maiche
	2	chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSR Bethoncourt-Sochaux	GTE	CSR Bethoncourt-Sochaux
	3	chefs d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSR Morteau	GTS	CSR Morteau
	6	adjoints au chef de salle opérationnelle/sous-officiers de garde	GSOS	CODIS
	10 5	adjoints au chef de salle opérationnelle	GSOS	CODIS
	1	réfèrent bureau suivi post-opérationnel et spécialités	GSOS	mise en œuvre opérationnelle
	1	réfèrent bureau formation aux spécialités des SP/chef d'agrès tout engin CSP Besançon est	GSRH	formation
	1	réfèrent bureau logistique CSP Besançon centre/chef d'agrès tout engin CSP Besançon centre	GTO	CSP Besançon centre
	1	réfèrent ressources humaines/chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSR Morteau	GTS	CSR Morteau
	1	réfèrent MOO-CRSS/chef d'agrès tout engin /sous-officier de garde CSR Baume-les-Dames	GTO	CSR Baume-les-Dames
	1	réfèrent logistique/chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSR Baume-les-Dames	GTO	CSR Baume-les-Dames
	1	prévisionniste GTO/chef d'agrès tout engin CSP Besançon centre	GTO	opération-prévision
	1	prévisionniste GTE	GTE	opération-prévision
	1	gestionnaire habillage GTO/chef d'agrès tout engin-CSP Besançon centre	GTO	logistique-immobilier
	1	gestionnaire habillage GTE/chef d'agrès tout engin CSR Bethoncourt-Sochaux	GTE	logistique-immobilier
	1	gestionnaire formation GTE/chef d'agrès tout engin CSP Montbéliard	GTE	RH-formation-développement volontariat
	1	gestionnaire des EJO et du temps de travail/chef d'agrès tout engin CSP Besançon centre	GTO	CSP Besançon centre
	1	gestionnaire des EJO et du temps de travail/chef d'agrès tout engin CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon est
	1	gestionnaire des EJO et du temps de travail/chef d'agrès tout engin CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210308-DCA03A_20210304-DE

Grades	Nombre	Postes	Groupement	Service
Sous-total	136 135	Adjudants		
Sergent	12 13	chefs d'agrès un engin une équipe CSP Besançon centre	GTO	CSP Besançon centre
	12	chefs d'agrès un engin une équipe CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon est
	17 19	chefs d'agrès un engin une équipe CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard
	12 13	chefs d'agrès un engin une équipe CSP Pontarlier à compter du 01/06/2021 (14 jusqu'au 31/05/2021)	GTS	CSP Pontarlier
	2	chefs d'agrès un engin une équipe CSR Audincourt-Valentigney	GTE	CSR Audincourt-Valentigney
19 20	adjoints au chef de salle opérationnelle	GSOS	CODIS	
1	réfèrent bureau formation aux spécialités des SP/chef d'agrès 1 engin/1 équipe CSP Besançon est	GSRH	formation	
Sous-total	78 79	Sergents		
Caporal-chef	26	chefs d'équipe CSP Besançon centre	GTO	CSP Besançon centre
	12	chefs d'équipe CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon est
	10 9	chefs d'équipe CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard
	8 6	chefs d'équipe CSP Pontarlier	GTS	CSP Pontarlier
	1	chef d'équipe CSR Audincourt-Valentigney	GTE	CSR Audincourt-Valentigney
5 3	chefs-opérateurs de salle opérationnelle	GSOS	CODIS	
Sous-total	62 57	Caporaux-chefs		
Caporal Sapeur	14 15	équipiers ou chefs d'équipe CSP Besançon centre	GTO	CSP Besançon centre
	4 7	équipiers ou chefs d'équipe CSP Besançon est à compter du 01/04/2021	GTO	CSP Besançon est
	20 18	équipiers ou chefs d'équipe CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard
	1 2	équipiers ou chefs d'équipe CSP Pontarlier à compter du 01/06/2021	GTS	CSP Pontarlier
	1	chef d'équipe CSR Audincourt-Valentigney	GTE	CSR Audincourt-Valentigney
1	opérateurs ou chefs-opérateurs de salle opérationnelle	GSOS	CODIS	
Sous-total	40 44	Caporaux / Sapeurs 1^{ère} classe		
Total :	397 399	Filière SPP (hors SSSM)		
Médecin hors classe	1	médecin chef	SSSM	
Médecin de classe normale	1	médecin référent de groupement antenne SSSM GTO/médecin-chef adjoint	SSSM	pôle médecins
	1	médecin référent de groupement antenne SSSM GTE/GTS	SSSM	pôle médecins
Sous-total	3	Médecins		
Pharmacien hors classe	1	pharmacien chef	SSSM	pôle pharmaciens
Sous-total	1	Pharmaciens		
Cadre de santé de 1 ^{ère} classe	4	infirmier de chefferie (suppression au 01/07/2021)	SSSM	pôle infirmiers
Cadre de santé de 2 ^{ème} classe	1	infirmier de groupement antenne GT SSSM à déterminer	SSSM	SSSM pôle infirmiers
Sous-total	1 (2 jusqu'au 30/06/2021)	Cadres de santé		
Infirmier hors classe	1	infirmier de groupement antenne SSSM GTO	SSSM	SSSM pôle infirmiers
	1	infirmier de groupement antenne SSSM GTS	SSSM	SSSM pôle infirmiers
Infirmier de classe supérieure	1	infirmier de groupement antenne SSSM GTE	SSSM	pôle infirmiers
Sous-total	3	Infirmiers		
Total	8 (9 jusqu'au 30/06/2021)	Filière SPP (SSSM)		
Cadre d'emplois des attachés territoriaux	1	chef du groupement des services administratifs et financiers	GSAF	
	1	chef du groupement des services des ressources humaines	GSRH	
	1	chef du service évaluation	direction	évaluation
	1	chef du service de gestion des ressources humaines/adjoint au chef de groupement	GSRH	gestion des ressources humaines
	1	chef du service communication	direction	communication
	1	chef du service finances/adjoint au chef de groupement	GSAF	finances
	1	chef du service juridique	GSAF	juridique
	1	chef du service achat et marchés publics	GSAF	achats-marchés publics
1	chef du service développement des ressources humaines	GSRH	développement des ressources humaines	
1	chef du bureau gestion carrière-paie des SPP/PATS/adjoint au chef de service	GSRH	gestion des ressources humaines	
Sous-total	10	Cadre d'emplois des attachés territoriaux		
Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	1	chef du bureau finances/adjoint au chef de service	GSAF	finances
	1	chef du service administration générale	GSAF	administration générale
	1	expert marchés publics/adjoint au chef de service	GSAF	achats-marchés publics
	2 1	experts marchés publics	GSAF	achats-marchés publics
	1	adjoint au chef du service juridique	GSAF	juridique
	1	adjoint chef du service administration générale	GSAF	administration générale
	1	adjoint au chef du service communication	direction	communication
	1	chef du bureau gestion des effectifs, du temps de travail et de la protection sociale	GSRH	gestion des ressources humaines
	1	chef du bureau gestion carrière-indemnisation des SPV	GSRH	gestion des ressources humaines
	1	chef du bureau gestion et contrôle des compétences	GSRH	formation
	1	chef du bureau contrats et conventions	GSTL	immobilier
	1	chef du bureau ressources humaines GTO	GTO	RH-formation-développement volontariat
	1	chef du bureau ressources humaines GTE	GTE	RH-formation-développement volontariat
	1	chef du bureau ressources humaines GTS	GTS	RH-formation-développement volontariat
	1	responsable du secrétariat de direction	direction	
1	gestionnaire des SPV	GSRH	gestion des ressources humaines	
1	gestionnaire carrière-paie des SPP/PATS	GSRH	gestion des ressources humaines	
2	gestionnaires des RH	GSRH	gestion des ressources humaines	
1	gestionnaire des RH chargé de la protection sociale	GSRH	gestion des ressources humaines	
1	secrétaire-coordonateur SSSM (équivalent gestionnaire)	SSSM		

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210308-DCA03A_20210304-DE

Grades	Nombre	Postes	Groupement	Service
Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux				
Sous-total	22 21			
	1	assistant de direction	direction	
	2	secrétaires-assistants de gestion GSAF	GSAF	
	2	secrétaires-assistants de gestion GSRH	GSRH	
	2	secrétaires-assistants de gestion GSOS	GSOS	
	3	secrétaires-assistants de gestion GSTL	GSTL	
	3	secrétaires-assistants de gestion GSPR	GSPR	
	2	secrétaires-assistants de gestion GTO	GTO	
	0,5	secrétaire-assistant de gestion CSP Besançon centre et GTO/agent d'accueil GTO	GTO	GTO/CSP Besançon centre
	1	secrétaire-assistant de gestion SSSM GTO	GTO	SSSM
	3	secrétaires-assistants de gestion GTE	GTE	
	1	secrétaire-assistant de gestion SSSM GTE	GTE	SSSM
	2	secrétaires-assistants de gestion GTS/secrétaires-assistants de gestion SSSM GTS	GTS	
	1	secrétaire-assistant de gestion CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon est
	1	secrétaire-assistant de gestion CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard
	1	secrétaires-assistants de gestion CSR Baume les Dames	GTS	CSR Baume les Dames
	0,5	secrétaire-assistant de gestion CSR Morteau	GTS	CSR Morteau
	1	secrétaire-assistant de gestion GSAF/agent d'accueil direction	GSAF	administration générale
	1	gestionnaire financier et comptable	GSAF	finances
	1	assistant de gestion financière	GSAF	finances
	1	chef du bureau formation des PATS et gestion des formations extérieures	GSRH	formation
	3	gestionnaires carrière-pale des SPP/PATS	GSRH	gestion des ressources humaines
	1	gestionnaire formation	GSRH	formation
	1	gestionnaire des SPV	GSRH	gestion des ressources humaines
	1	correspondante administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de gestion CSR Audincourt-Valentigney	GTE	GTE/CSR Audincourt-Valentigney
Sous-total	36			
Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux				
Filière administrative				
	1	chef du service systèmes d'information et réseaux	GSOS	SIR
	1	chef du service immobilier	GSTL	Immobilier
	1	responsable sécurité des systèmes d'information/adjoint au chef de service	GSOS	SIR
	1	chef du bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement	GSTL	Immobilier
Sous-total	4			
Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux				
	1	chef du service systèmes d'informations géographiques	GSPR	SIG
	1	technicien SIG/adjoint au chef de service	GSPR	SIG
	1	chef du bureau base de données	GSOS	
	1	chef du bureau petits matériels	GSTL	acquisitions parc habillage et matériels
	1	chef du bureau 1 maintenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement/adjoint au chef de service	GSTL	Immobilier
	1	chef du bureau 2 maintenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement	GSTL	immobilier
	1	administrateur base de données	GSOS	SIR
	1	technicien support et service	GSOS	SIR
	1	chef du bureau exploitation	GSOS	SIR
Sous-total	9			
Cadre d'emplois des techniciens territoriaux				
	1	chef du bureau atelier télécom	GSOS	SIR
	1	administrateur réseaux télécoms	GSOS	SIR
	1	chef de l'atelier départemental (et antennes GT)	GSTL	maintenance et contrôles
	1	chef de la plate-forme logistique départementale	GSTL	maintenance et contrôles
	1	chef du bureau parc matériels roulants GTE	GTE	logistique-immobilier
	1	mécanicien/adjoint au chef de l'atelier départemental	GSTL	maintenance et contrôles
	1	mécaniciens atelier départemental	GSTL	maintenance et contrôles
	1	magasinier plate-forme logistique/contrôleur matériel électrique	GSTL	maintenance et contrôles
	1	contrôleur EPI/adjoint au chef de la plate-forme logistique	GSTL	maintenance et contrôles
	1	gestionnaire/contrôleur habillage GTS	GTS	logistique-immobilier
Sous-total	10			
Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux				
	1	technicien responsable des études et applications informatiques	GSOS	SIR
	1	assistant de gestion formation	GSRH	formation
	3	mécanicien atelier départemental	GSTL	maintenance et contrôles
	1	magasinier/contrôleur GTO	GTO	logistique-immobilier
	1	mécanicien antenne GTE de l'atelier départemental	GSTL	maintenance et contrôles
	1	mécanicien antenne GTS de l'atelier départemental	GSTL	maintenance et contrôles
	1	mécanicien antenne GTO de l'atelier départemental	GSTL	maintenance et contrôles
	1	magasinier atelier départemental	GSTL	maintenance et contrôles
	1	contrôleur matériel incendie plate-forme logistique	GSTL	maintenance et contrôles
	1	magasinier plate-forme logistique/contrôleur EPI et ARI	GSTL	maintenance et contrôles
	1	agent d'entretien CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard
	0,5	agent polyvalent	direction	
Sous-total	42,5 13,5			
Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux				
Filière technique				
TOTAL	508,5 510,5			
GENERAL	(511,5 jusqu'au 30/06/2021)			

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210308-DCA04A_20210304-DE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

EVOLUTION DU REGLEMENT INTERIEUR

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 04 mars à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni à l'Hôtel du Département, 7 avenue de la gare d'eau à Besançon, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 16 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

En présentiel :

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Philippe GONON, Mme Françoise BRANGET, M. Jean-Luc GUYON, Mme Géraldine LEROY, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Joël VERNIER, M. Philippe MARECHAL.

En visioconférence :

- ▶ M. Alain LORIGUET, Mme Florence ROGEOZ, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe ALPY, Mme Catherine CUINET, Mme Martine VOIDEY, M. Patrick GENRE.

Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin-hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Capitaine Arnault ANGONIN, M. l'Adjudant Philippe MENDY, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. Didier MOREAU, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

Membre de droit

- ▶ M. Jean RICHERT, directeur de cabinet de M. le Préfet du Doubs.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, M. Thierry VERNIER, Mme Virginie CHAVEY, M. Ludovic FAGAUT, M. Claude DALLAVALLE, M. Philippe GAUTIER, M. Damien CHARLET, M. Cédric BÔLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant Jean-Michel TOURMAN, M. Michel PETITCOLAS.

PROCURATION

- ▶ M. Claude DALLAVALLE, représentant du Département, donne pouvoir à Mme Martine VOIDEY, représentante du Département.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210308-DCA04A_20210304-DE

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ M. le Lieutenant-colonel Christophe FOURNEROT, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, M. Stéphane ECARNOT, M. le Capitaine Charles CLAUDET, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de mars 2021.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210308-DCA04A_20210304-DE

EVOLUTION DU REGLEMENT INTERIEUR

1. Modification du tableau des emplois budgétaires

- **Annexe 3 : Tableau des emplois budgétaires**
- **Annexe 4 : Effectifs-cibles de la direction et des groupements (dont SSSM)**
- **Annexe 5 : Effectifs-cibles des groupements territoriaux**
- **Annexe 6 : Effectifs-cibles des CIS disposant d'une garde**

Le tableau des emplois budgétaires consolidé au 4 mars 2021 est reproduit en annexe 3 du règlement intérieur, conformément au document joint au présent rapport. Cette évolution résulte de la modification du tableau des emplois budgétaires soumise à délibération du conseil d'administration à la même séance.

Par ailleurs, les 2 créations de postes permanents ainsi que le redéploiement d'un poste du Groupement des Services Administratifs et Financiers (GSAF) vers le Groupement des Services Techniques et de la Logistique (GSTL) modifient les effectifs-cibles suivants :

- CSP Besançon Centre : + 1 SPP ;
- CSP Besançon Est : + 1 SPP ;
- GSAF : - 1 personnel administratif ;
- GSTL : + 1 personnel technique.

Enfin, à la suite de l'évolution de l'organigramme du SDIS, tous les effectifs-cibles du service de santé et de secours médical doivent figurer désormais dans l'annexe 4.

Les annexes 4, 5 et 6 sont modifiées en conséquence conformément aux trois documents joints en annexe au présent rapport.

2. Politique de formation

- **Annexe 13 : La politique de formation du SDIS 25**
- **Annexe 13.3 : Echancier de réalisation des cibles**
- **Annexe 13.13 : Convention CPF entre le SDIS 25 et l'agent**

Le plan pluriannuel de formation est défini pour une période glissante de trois ans et doit donc être réactualisé chaque année.

L'évaluation du coût du plan de formation pour la période 2021-2023 met en évidence une augmentation (+ 271 018 €) par rapport à la période 2020-2022.

Cette augmentation s'explique par :

- l'augmentation des frais de formation (+ 21 148 €), liée aux formations SSSM (+ 43 000 €), aux formations des services fonctionnels (+ 45 000 €) et compensée par une diminution des formations des équipes spécialisées (- 38 000 €) et des formations d'intégration et de tronc commun (- 29 000 €) ;
- l'augmentation du coût de l'indemnisation des SPV pour les formations (+ 162 660 €), liée à l'ajustement du nombre de participants SPV aux actions de formation ;
- l'augmentation du coût des manœuvres (+ 96 171 €), liée à la revalorisation du coût horaire des indemnités et à l'évolution des effectifs en qualité et quantité ;
- la diminution des coûts indirects (- 8 961 €) due aux mouvements de personnel.

Par ailleurs, la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et le décret n°2019-1392 du 17 décembre 2019 ont modifié certaines dispositions relatives au compte personnel de formation, notamment le volume d'heures acquises annuellement ainsi que le plafond global.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210308-DCA04A_20210304-DE

1°- L'annexe 13 est modifiée en conséquence ainsi qu'il suit :

- a) à l'intitulé de la partie 1 figurant au sommaire et dans le corps du texte, les mots « 2020-2022 » sont remplacés par les mots « 2021-2023 » ;
- b) à la partie 1, les Titres 1 et 2 sont modifiés comme suit :
 - les mots « 2019-2020 » sont remplacés par les mots « 2021-2023 » ;
 - le mot « 2020 » est remplacé par le mot « 2021 » ;
 - le mot « 2021 » est remplacé par le mot « 2022 » ;
 - le mot « 2022 » est remplacé par le mot « 2023 » ;
 - le 10^{ème} alinéa du III-5 du Titre 1 est modifié ainsi qu'il suit :
« Les fonctionnaires et les agents non titulaires bénéficient d'un compte personnel de formation de 24 25 heures par an dans la limite de ~~±20~~ 150 heures cumulables sur 5 ans maximum puis ~~12 heures par an jusqu'à 150 heures~~. Le CPF permet également l'acquisition de droits majorés pour les fonctionnaires de catégorie C les moins qualifiés qui n'ont pas atteint un niveau de formation sanctionné par un diplôme ou un titre professionnel enregistré et classé au niveau V du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Dans ce cas, l'alimentation se fait à hauteur de ~~48~~ 50 heures par an et le plafond est porté à 400 heures. Enfin, le CPF permet l'acquisition de droits supplémentaires lorsque le projet d'évolution professionnelle vise à prévenir une situation d'inaptitude aux fonctions. Un crédit supplémentaires de 150 heures maximums peut être alloué. » ;
- c) le Titre 4 de la Partie 1 est modifié conformément au document joint en annexe au présent rapport ;
- d) le Titre 5 de la Partie 3 est modifié conformément au document joint en annexe au présent rapport.

2°- L'annexe 13.3 est remplacée par le document joint en annexe au présent rapport.

3°- L'annexe 13.13 est modifiée ainsi qu'il suit :

- après l'item « Formations en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat inscrit au RNCP dans la perspective d'un projet d'évolution professionnelle » est ajouté l'item « Autres formations dans la perspective d'un projet d'évolution professionnelle » ;
- après l'item « Formations d'accompagnement à la VAE ayant pour objet la délivrance d'un diplôme, titre ou certification professionnelles inscrit au RNCP dans la perspective d'un projet d'évolution professionnelle » est ajouté l'item « Autres formations d'accompagnement à la VAE dans la perspective d'un projet d'évolution professionnelle » ;
- après l'item « fait suite à un premier refus » est ajouté l'item « fait suite à un deuxième refus ».

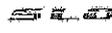
3. Gestion des personnels

3.1. Effectifs journaliers opérationnels

➤ Annexe 6 : Effectifs-cibles des CIS disposant d'une garde

L'augmentation de l'effectif de sous-officiers SPP au CSR d'Audincourt-Valentigney validé dans la dernière version de l'annexe 6 du règlement intérieur modifié de façon subséquente l'EJO de référence SPV par niveau d'emploi.

L'annexe 6 est en conséquence modifiée conformément au document joint en annexe au présent rapport.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210308-DCA04A_20210304-DE

3.2. Entretien professionnel annuel

➤ **Annexe 11 : Guide de l'entretien professionnel**

La loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a introduit trois nouveautés concernant le compte rendu de l'entretien professionnel annuel :

- l'autorité territoriale peut désormais formuler, si elle l'estime utile, ses propres observations ;
- lors de l'entretien professionnel annuel, les fonctionnaires reçoivent une information sur l'ouverture et l'utilisation de leurs droits afférents au compte personnel de formation ;
- le compte rendu n'est plus à porter connaissance de la commission administrative paritaire dont relève le fonctionnaire.

Afin d'intégrer ces deux évolutions, l'annexe 11 est modifiée ainsi qu'il suit :

- le 1-, le 2-, le 6 et le 14- sont modifiés conformément au document joint en annexe au présent rapport.

3.3. Port de la barbe par les sapeurs-pompiers

➤ **Article 43 : Prévention de l'intégrité physique des SP (SPP-SPV)**

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et le Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires (CCDSPV) ont préconisé lors de leur séance respective du 17 novembre et du 18 novembre 2020, que le règlement intérieur intègre des dispositions sur le port de la barbe par les sapeurs-pompiers au regard de ses conséquences sur l'étanchéité du masque de l'Appareil Respiratoire Isolant (ARI) ; en considérant les points suivants :

- aucun accident lié au port d'un masque d'ARI n'a pu être imputé à un défaut d'étanchéité liée à une forme quelconque de pilosité sur le visage et le cou du porteur du masque ;
- **chaque sapeur-pompier, clairement informé des risques encourus, est acteur de sa propre sécurité, et en assume les conséquences si nécessaire ;**
- indépendamment des questions de sécurité, une pilosité excessive du visage et/ou du cou et/ou mal entretenue n'est pas compatible avec le port de toutes les tenues de sapeur-pompier.

En conséquence, les dispositions suivantes sont ajoutées à l'article 43 :

« Le port d'une pilosité excessive sur le visage et le cou peut se traduire par un défaut d'étanchéité du masque de l'appareil respiratoire isolant, si celui-ci est au contact direct de la peau.

Aussi chaque sapeur-pompier placé dans cette situation et nécessairement éclairé de ce risque par sa connaissance du règlement intérieur en assume individuellement la responsabilité.

De plus, hors contexte opérationnel, la barbe, le collier, les favoris, le bouc et la moustache doivent être notamment bien taillés et entretenus et leur port doit être compatible avec le port de la tenue. »

3.4. Attributions des comités consultatifs de groupement

➤ **Article 86 : Comité consultatif de groupement**

Le SDIS a choisi depuis la refonte du règlement intérieur fin 2008, de créer un comité inter centres dans chaque groupement territorial, dénommés Comité Consultatif de Groupement (CCG), ayant pour compétence notamment de donner un avis préalable à la décision de l'autorité de gestion sur l'engagement ou le réengagement des sapeurs-pompiers volontaires, en lieu et place du CCDSPV, conformément aux dispositions de l'article 1 de l'arrêté du 7 novembre 2005 portant organisation du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires.

Cet arrêté a été abrogé par arrêté du 29 mars 2016, lequel a élargi les attributions des comités inter centres, donc celles des CCG du SDIS.

Il est donc proposé de modifier le 3- de l'article 86 ainsi qu'il suit :

« Préalablement à toute décision de l'autorité territoriale d'emploi de gestion, chaque CCG est obligatoirement saisi pour avis, en lieu et place du CCDSPV, sur l'engagement et le renouvellement d'engagement, ainsi que sur les avancements de grade jusqu'au grade d'adjudant des sapeurs-pompiers volontaires dans les centres d'incendie et de secours relevant de la compétence territoriale du groupement.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210308-DCA04A_20210304-DE

Préalablement à l'avis du CCDSPV, il est en outre consulté sur :

- les changements de grade des officiers jusqu'au grade de capitaine ;
- les changements de grade des infirmiers sapeurs-pompiers volontaires du service de santé et de secours médical ;
- la validation de l'expérience et des formations des sapeurs-pompiers volontaires prévue à l'article L. 1424-37-1 du code général des collectivités territoriales,

des centres d'incendie et de secours relevant de la compétence territoriale du groupement.

- le refus d'engagement et de renouvellement d'engagement.

Le CCG peut en outre être consulté pour avis, sur toute question relative aux sapeurs-pompiers volontaires proposée par le chef de groupement territorial, à l'exclusion de celles intéressant la discipline. »

Les membres du collège des représentants de l'administration et ceux du collège des représentants du personnel du comité technique ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier le 5 février 2021.

Les membres de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier, le 23 février 2021.

Les membres du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier le 24 février 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier et adoptent :

- le plan pluriannuel de formation 2021-2023 ;
- les modifications des articles 43 et 86 ainsi que des annexes 3, 4, 5, 6, 11 et 13 (et 13.3 et 13.13).

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 08/03/2021

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le 09/03/2021

ID : 025-282500016-20210308-DCA05A_20210304-DE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

***ACQUISITION DE VEHICULES ET ASSIMILES
AUTORISATION DE PROGRAMME – CREDITS DE PAIEMENT***

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 04 mars à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni à l'Hôtel du Département, 7 avenue de la gare d'eau à Besançon, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 16 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

En présentiel :

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Philippe GONON, Mme Françoise BRANGET, M. Jean-Luc GUYON, Mme Géraldine LEROY, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Joël VERNIER, M. Philippe MARECHAL.

En visioconférence :

- ▶ M. Alain LORIGUET, Mme Florence ROGEBOZ, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe ALPY, Mme Catherine CUINET, Mme Martine VOIDEY, M. Patrick GENRE.

Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin-hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Capitaine Arnault ANGININ, M. l'Adjudant Philippe MENDY, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. Didier MOREAU, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

Membre de droit

- ▶ M. Jean RICHERT, directeur de cabinet de M. le Préfet du Doubs.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, M. Thierry VERNIER, Mme Virginie CHAVEY, M. Ludovic FAGAUT, M. Claude DALLAVALLE, M. Philippe GAUTIER, M. Damien CHARLET, M. Cédric BÔLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant Jean-Michel TOURMAN, M. Michel PETITCOLAS.

PROCURATION

- ▶ M. Claude DALLAVALLE, représentant du Département, donne pouvoir à Mme Martine VOIDEY, représentante du Département.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210308-DCA05A_20210304-DE

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ M. le Lieutenant-colonel Christophe FOURNEROT, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, M. Stéphane ECARNOT, M. le Capitaine Charles CLAUDET, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de mars 2021.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210308-DCA05A_20210304-DE

ACQUISITION DE VEHICULES ET ASSIMILES AUTORISATION DE PROGRAMME – CREDITS DE PAIEMENT

1. Objectifs et enveloppe financière

Le SDIS dispose d'un parc de plus de 620 véhicules et engins, renouvelés de manière périodique. Le rythme de renouvellement permet au SDIS, d'une part, de maintenir une moyenne d'âge de son parc conforme aux recommandations nationales et, d'autre part, de mettre en adéquation les acquisitions de véhicules avec les besoins identifiés dans le SDACR.

Le SDIS a engagé depuis 2010 une politique de rationalisation du parc roulant (700 véhicules en 2010).

Lors du vote du budget primitif 2020, le conseil d'administration a adopté l'autorisation de programme (AP/CP) relative à l'acquisition de véhicules pour les exercices 2020-2024 pour un montant de crédits de paiement (CP) de 16 998 705 € (CASDIS du 6 février 2020), montant ramené à 17 003 354 € lors du vote de la décision modificative n°1 (CASDIS du 26 novembre 2020).

2. Bilan des actions réalisées en 2020

Le montant de crédits de paiement (CP) voté pour l'année 2020 s'élevait à 3 675 425 € à l'issue de la décision modificative.

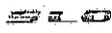
TYPES DE VEHICULES	AP 2020	CP 2020 (b)	Mandaté 2020 (c)
VSAV (7) (a)	679 956 €	1 340 107 €	1 319 656 €
VPS/VPI (1)	179 000 €	- €	- €
FPTGP (2)	605 484 €	587 849 €	587 849 €
ECHELLE (1)	654 189 €	- €	- €
CESD (1)	150 000 €	150 000 €	161 521 €
BEAC (1)	128 050 €	252 370 €	252 370 €
CCFM (2)	474 410 €	704 706 €	705 408 €
CPCE (1)	168 280 €	168 280 €	165 262 €
VSD (1)	- €	133 513 €	133 513 €
VTU (2)	89 610 €	87 000 €	87 000 €
VTPM (2)	- €	50 000 €	60 373 €
VLCG (1)	31 570 €	31 570 €	31 821 €
VLSM (1)	33 033 €	33 033 €	31 989 €
VTP (1)	37 584 €	- €	- €
BRS (1)	72 000 €	72 000 €	61 521 €
VLHR (1)	43 819 €	- €	- €
VLU (5)	78 867 €	- €	- €
VEHICULES DE LIAISON (6)	80 662 €	40 000 €	39 861 €
Motoneige	25 000 €	25 000 €	26 500 €
TOTAUX	3 531 514 €	3 675 428 €	3 664 644 €

(a) nombre de véhicules commandés en 2020

(b) paiements effectifs y compris reports 2019

(c) mandatés effectifs (avec mise à jour des tarifs)

Le tableau ci-dessus retrace la consommation des CP votés pour l'année 2020. On constate ainsi que les CP ont été consommés conformément aux prévisions budgétaires et ce malgré une année 2020 émaillée de difficultés d'approvisionnements et de retards dans la livraison des châssis. La mise en place d'avances a contribué à atteindre l'objectif.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210308-DCA05A_20210304-DE

3. Évolution de l'Autorisation de Programme (AP)

Depuis 2015, l'AP véhicules est votée pour 5 ans. Il vous est donc proposé d'ajouter l'année 2025 au plan arrêté en février et novembre 2020.

La répartition des CP entre les années 2020 à 2024 évolue par rapport aux CP votés afin de répondre à l'objectif global de limiter les investissements de la collectivité à hauteur de 8 millions d'euros par an.

- Le plan est lissé de sorte à maintenir un investissement moyen de 3,25 millions d'euros par an.
- Des ajustements sont réalisés pour garantir certaines années d'autres projets importants.
- Une économie globale de 788 759 euros est proposée pour la période 2020 – 2024.

	2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020/2024
CP votés CASDIS du 26 novembre 2020	3 675 425 €	3 799 464 €	3 434 550 €	3 480 885 €	2 613 031 €	17 003 355 €
CP proposés CASDIS 4 mars 2021	3 664 644 €	3 479 228 €	3 368 697 €	3 375 949 €	2 323 198 €	16 211 716 €
Ecart	- 10781 €	- 320 236 €	- 65 853 €	- 104 936 €	- 289 833 €	- 791 639 €

Le total de CP proposés pour la période 2020-2024 s'élève à 16 211 716 €.

	2021	2022	2023	2024	2025	Total 2021/2025
CP proposés CASDIS 4 mars 2021	3 479 228 €	3 368 697 €	3 375 949 €	2 323 198 €	3 065 519 €	15 612 591 €

Dans le cadre de la nouvelle planification, le total de CP proposés pour la période 2021-2025 s'élève à 15 612 591 €.

L'annexe au présent rapport détaille la répartition des CP proposés pour les années 2021 à 2025, ainsi que les commandes prévues chaque année.

Certains engins (notamment les échelles) affichent des délais de fabrication supérieurs à une année ; il est donc nécessaire de les commander l'année N-1.

Dans la même logique, il est prévu de verser des avances pour certains véhicules commandés en 2021. Ainsi, les CP seront consommés au cours de l'exercice, même si la livraison des véhicules n'intervient pas dans l'année.

Cette démarche est sécurisée par le SDIS, car l'UGAP ne verse pas les sommes au fournisseur avant réception de la marchandise.

Le plan proposé prévoit l'acquisition de 152 véhicules, répartis entre :

- 68 engins d'incendie et de secours, dont :
 - 35 VSAV (7 par an) : véhicule de secours et d'assistance aux victimes ;
 - 2 VPS : véhicule de premiers secours ;
 - 10 CCR : camion citerne rural ;
 - 3 échelles ;
 - 1 VIMP : véhicule d'intervention en milieux périlleux ;
 - 1 bras sur porteur ;
 - 1 CCF/(CCFM) : camion citerne feux de forêts (moyen) ;
 - 4 motopompes remorquables ;
 - 1 cellule polyvalente ;
 - 2 CPCE camion porte cellule ;
 - 5 VSRM : véhicule de secours routier moyen ;
 - 3 CCGC : camion citerne grande capacité.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210308-DCA05A_20210304-DE

- 84 véhicules légers :
 - 9 VTU : véhicule tout usage ;
 - 2 VTPM : véhicule de transport de personnel et matériels ;
 - 4 VLGG : véhicule léger chef de groupe ;
 - 3 VLMS : véhicule de liaison secours médical ;
 - 2 VTP : véhicule de transport de personnes ;
 - 2 BLS/ BRS : bateau léger de sauvetage/bateau de reconnaissance et sauvetage ;
 - 2 VLHR : véhicule léger hors route ;
 - 29 VLU : véhicule léger utilitaire ;
 - 30 VL : véhicule de liaison ;
 - 1 VLS + remorque : véhicule léger de secours.

La loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités introduit des orientations majeures dans la gestion des déplacements et des flottes automobiles pour les années futures :

- décarbonation complète du secteur des transports terrestres à l'horizon 2050 ;
- fin de la vente des véhicules à énergie fossile <3,5 T à l'horizon 2040 ;
- renouvellement des flottes des entreprises et des collectivités au moyen de véhicules basses et très basses émissions (quotas imposés à compter de 2021 et augmentation progressive dans les parts d'acquisition jusqu'à 50 %) ;
- mise en place d'un plan de mobilité employeur :
 - améliorer les mobilités trajet domicile travail ;
 - favoriser le covoiturage ;
 - permettre l'usage des véhicules basses et très basses émissions ;
 - encourager les mobilités actives et l'accès aux moyens de transports collectifs ;
 - sensibiliser les personnels aux enjeux de la qualité de l'air ;
 - intégrer la mobilité des personnels dans les enjeux du dialogue social.

L'article 76 de la loi d'orientation des mobilités précise que les SDIS services de sécurité civile font partie d'un dispositif dérogatoire pour lequel les quotas de renouvellement de flotte ne sont pas imposés :

- les quotas de renouvellement en véhicules basses et très basses émissions ne s'appliquent pas contrairement aux autres collectivités ;
- les SDIS sont encouragés à atteindre les mêmes objectifs avec des solutions existantes adaptées aux missions ;
- les autres mesures restent applicables.

Le SDIS 25 doit engager une réflexion sur l'avenir de son parc véhicule et doit s'engager vers une transition pragmatique adaptée aux missions opérationnelles intégrant les objectifs de la loi d'orientation des mobilités.

Il vous est donc proposé les mesures et orientations suivantes :

- poursuivre le développement de solutions techniques visant à réduire la consommation de carburant sur intervention : développement avec la Société TIB fournisseur des ambulances de pouvoir stationner le véhicule moteur coupé tout en alimentant pendant 1 heure les dispositifs de signalisations (rampes lumineuses) et le dispositif de chauffage additionnel permettant le maintien à température de la cellule ; cette disposition concerne 80% des interventions du SDIS 25.
- s'engager vers une mobilité partagée à très faible émission dans les agglomérations en affectant sur 5 sites principaux du SDIS un véhicule électrique de pool en remplacement d'un véhicule thermique ; les sites proposés sont :
 - direction départementale ;
 - unité de commandement de groupement territorial Ouest et CSP Besançon Centre ;
 - unité de commandement de groupement territorial Est et CSP Montbéliard ;
 - unité de commandement de groupement territorial Sud et CSP Pontarlier ;
 - atelier départemental et plateforme logistique.
- utiliser des véhicules électriques pour des navettes administratives, pour des missions entre les sites concernés de formation ou logistique nécessitant une autonomie de 250 km ;
- évaluer les intérêts et contraintes d'un véhicule hybride rechargeable dans le parc du SDIS ;

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210308-DCA05A_20210304-DE

- poursuivre en lien avec le conseil Départemental la réflexion relative au développement des véhicules à hydrogène (la France s'est inscrite dans le cadre d'un plan global hydrogène) ;
- intégrer une réflexion relative aux mobilités trajet domicile des agents dans le cadre des mesures visant à améliorer la qualité de l'air.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier et décident :

- *de solder les crédits de paiement de l'exercice 2020 à hauteur de 3 664 644 € ;*
- *d'adopter le montant de l'autorisation de programme 2021-2025 à hauteur de 15 612 591 € ;*
- *de répartir les crédits de paiement entre les exercices 2021 à 2025, conformément au tableau figurant en annexe ;*
- *d'approuver les propositions relatives à la loi d'orientation des mobilités et à l'amélioration de la qualité de l'air.*

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 08/03/2021

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

Envoyé en préfecture le 03/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le 10/03/2021
 ID : 028-2020016-20210309-CAJASA_20210304-DE

ANNEXE APCP Acquisition de véhicules et assimilés

PLAN PLURIANNUEL ACQUISITIONS VEHICULES ET ENGIN ASSIMILES 2020 2025 V10														21/01/2021
APCP VEHICULES ET ENGIN ASSIMILES / BILAN 2020 / CP 2020 à 2025														
Imputation		Commandes 2020	CP 2020	Commandes 2021	CP 2021	Commandes 2022	CP 2022	Commandes 2023	CP 2023	Commandes 2024	CP 2024	Commandes 2025	CP 2025	TOTAL des CP 2021 à 2025
21561238	VSAP	7 659 605	1 319 650	7 678 290	678 290	7 699 669	699 669	7 720 659	720 659	7 742 278	742 278	7 764 547	764 547	3 068 444 €
21561	VSP (VPI)	1 128 956	0	1 132 825	261 781	1	1	1 145 141	145 141	1 145 141	145 141	2 678 317	678 317	428 032 €
21561	CCR (JGAP)	0	0	2 587 551	0	2 620 756	1 208 307	2 639 978	639 978	2 658 860	658 860	2 678 317	678 317	3 184 563 €
21561	CCRSR (Chassis)		0	0	0		0	0	0		0			- €
21561	CCRSR (Equipement)		0											- €
21561	FPTGP	2 269 008	203 738		209 008									209 008 €
21561	FPTGP (Equipement)	2 394 633	384 110		394 633									394 633 €
21561	ECHELLE (EPC 30)	1 649 040			649 040	1 688 567	0	0	688 567	1 730 500		1 762 416		2 068 107 €
21561	GRMP (VMVP)				80 000		80 000							80 000 €
21561	SD (CESD)	1 161 521	161 521											161 521 €
21561	BRAS SUR PORTEUR	1 124 320	252 370	1 128 050	128 050									128 050 €
21561238	CCF (CCFM)	2 475 112	785 499	0			1 278 764	0						278 764 €
21561	CSO (Chassis)		0											- €
21561	CSO (Equipement)		0											- €
21561	REMORQUE POUVRE		0	1 42 070	42 070	86 664	86 664	0	0	1 45 971	45 971			174 105 €
21561	RPR	0	0	0	0	1 250 000	0							250 000 €
21561	Cuote polyvalente	1 155 262	165 262	1 200 000	0	0	200 000	0		1 182 486				382 486 €
21561238	CPC													- €
21561	CAM GRUE													- €
21561	VSD		133 513											133 513 €
21561	VSRM			1 380 000	300 000	2 618 000	618 000	1 318 270	318 270			1 337 653		1 513 923 €
21561	CCCC			1 280 000	280 000			1 287 043	287 043	0	0	1 318 182		577 082 €
21561	SOUS TOTAL 21561 :	18 2 967 357	3 325 678	15 2 349 785	2 843 871	16 3 043 656	2 892 640	12 2 254 124	2 813 926	13 2 504 937	1 870 715	12 2 846 074	2 683 503	13 314 655 €
		18		15		16		12		13		12		68
2182	VTU / VTU Chassis	2 81 640	87 000			86 612	86 612	2 89 210	89 210	2 91 887	91 887	2 94 643	94 643	449 992 €
2182	VTU - Grand volume	0						1 45 000	45 000					45 000 €
2182	VYPI	0	60 373	1 38 023	0		38 023			1 41 549	41 549			79 572 €
2182	VLGG	1 17 081	17 081	1 17 873	17 873	1 18 100	18 100	1 18 643	18 643	1 19 278	19 278	1 19 778	19 778	74 084 €
2182	VLGG - Equipement	1 14 786	14 786	1 15 203	15 203	1 15 659	15 659	1 16 129	16 129	1 16 711	16 711	1 17 111	17 111	64 101 €
2182	VLSM	1 17 061	17 061	1 17 723	17 723			1 18 002	18 002	1 19 947	19 947			56 472 €
2182	VLSM - Equipement	1 14 528	14 528	1 16 859	16 859			1 17 918	17 918	1 19 009	19 009			63 816 €
2182	VLP	1 22 278	0			22 278	22 278	1 23 635	23 635	1 24 344	24 344			70 257 €
2182	VLS - BRS	1 61 521	61 521			65 268	65 268	0		69 242	69 242			134 510 €
2182	VLSR	1 41 790	0			44 335	44 335			47 035	47 035			133 160 €
2182	VLU	5 76 547	0	6 94 612	171 169	6 97 458	97 458	6 100 374	100 374	6 103 354	103 354	6 106 487	106 487	561 628 €
2182	VL Seg D			1 39 000	39 000	0								39 000 €
2182	VL Seg C - ROUGE	1 14 041	0	0	14 041	1 14 896	14 896	1 15 343	15 343	1 15 803	15 803	1 16 277	16 277	78 361 €
2182	VL Seg B - ROUGE	5 67 942	39 861	5 69 880	98 061	5 72 080	72 080	5 74 242	74 242	5 76 469	76 469	5 78 763	78 763	399 618 €
2182	VLS + Remorque							1 65 362	65 362					65 362 €
2182	Moto neige secours	1 26 500	26 500											26 500 €
2182	SOUS TOTAL 2182 :	18 450 083	229 065	15 309 063	535 357	18 439 034	476 057	18 462 023	462 023	17 452 483	452 483	16 372 016	372 016	2 297 936 €
	TOTAL AP	35 3 423 426	3 654 644	30 2 658 788	3 479 228	34 3 481 690	3 368 697	30 2 716 147	3 376 949	30 2 957 470	2 323 198	28 3 228 090	3 065 519	19 612 591 €
	Quantité			30		34		30		30		28		152
	[1 chassis + équipement = un véhicule]	35		30		34		30		30		28		152
	Rappel CP votés CASDIS du 26 novembre 2020		3 675 425 €		3 780 464 €		3 434 550 €		3 460 505 €		2 613 031 €			
	Delta proposé		10 781 €		- 320 236 €		- 65 053		- 104 936		- 289 833 €			
	Montants à inscrire par imputation pour les CP 2021	21561	2 138 871 €											17 003 355 €
		238	607 000 €											16 211 716 €
		2182	538 357 €											791 639 €
		Total	3 479 228 €											

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le 09/03/2021

ID : 025-282500016-20210308-DCA06A_20210304-DE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

PLAN IMMOBILIER
**1 - AVANCEE DU PROGRAMME - SOLDE
D'OPERATIONS**
2 - AUTORISATIONS DE PROGRAMMES
3- AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS
4 - CREDITS DE PAIEMENTS
5 - DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 04 mars à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni à l'Hôtel du Département, 7 avenue de la gare d'eau à Besançon, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 16 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

En présentiel :

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Philippe GONON, Mme Françoise BRANGET, M. Jean-Luc GUYON, Mme Géraldine LEROY, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Joël VERNIER, M. Philippe MARECHAL.

En visioconférence :

- ▶ M. Alain LORIGUET, Mme Florence ROGEBOSZ, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe ALPY, Mme Catherine CUINET, Mme Martine VOIDEY, M. Patrick GENRE.

Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin-hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Capitaine Arnault ANGININ, M. l'Adjudant Philippe MENDY, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. Didier MOREAU, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

Membre de droit

- ▶ M. Jean RICHERT, directeur de cabinet de M. le Préfet du Doubs.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, M. Thierry VERNIER, Mme Virginie CHAVEY, M. Ludovic FAGAUT, M. Claude DALLAVALLE, M. Philippe GAUTIER, M. Damien CHARLET, M. Cédric BÔLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant Jean-Michel TOURMAN, M. Michel PETITCOLAS.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210308-DCA06A_20210304-DE

PROCURATION

- ▶ M. Claude DALLAVALLE, représentant du Département, donne pouvoir à Mme Martine VOIDEY, représentante du Département.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ M. le Lieutenant-colonel Christophe FOURNEROT, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, M. Stéphane ECARNOT, M. le Capitaine Charles CLAUDET, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de mars 2021.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210308-DCA06A_20210304-DE

PLAN IMMOBILIER
1 - AVANCEE DU PROGRAMME - SOLDE
D'OPERATIONS
2 - AUTORISATIONS DE PROGRAMMES
3- AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS
4 - CREDITS DE PAIEMENTS
5 - DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE

Depuis 2003, date de la première délibération relative au plan pluriannuel de construction-restructuration de centres d'incendie et de secours, le conseil d'administration a été conduit à délibérer à plusieurs reprises pour compléter ou amender le périmètre de cette politique ambitieuse, engager les opérations inscrites et planifier les crédits de paiement à mettre en place.

1 - Avancée du programme - Solde d'opérations

1-1 Avancée du programme

Sur les 40 opérations inscrites au programme, 22 opérations ont été livrées et soldées. L'année 2020 a vu le solde des opérations de la plateforme logistique, Morteau et Orchamps-Vennes.

14 opérations sont engagées dont :

- 4 livrées qui sont en attente de clôture administrative de l'AP : CS Moncey, CSP Besançon centre, Atelier départemental et CS Amancey.
- 10 sont en cours :
 - 3 sont en phase travaux et devraient être réceptionnées cette année ;
 - 7 sont en phase d'étude.

4 opérations dont le centre de formation restent à planifier.

Toutefois, la construction d'un centre de formation tel qu'il a été planifié n'est plus judicieuse au regard du choix qui a été fait d'amener au plus près des centres les outils de formation. La réalisation de deux à trois plateaux techniques fixes dédiés à la formation sur feux réels en complément des éléments mobiles existants est en revanche nécessaire. En effet, les outils mobiles en la matière ne sont pas adaptés pour réaliser une formation efficace et pérenne en toute sécurité. Le montant tel qu'il ressort du projet approuvé en 2011 s'élève à 5 975 000 €. Pour la création de plateaux techniques à feux réels, le coût peut être estimé à 1 500 000 € (études techniques en cours).

De plus, au regard du glissement des démarches administratives de financement par les communes et de la disponibilité de certains terrains supports des projets, il est nécessaire de revoir le planning de lancement et de mise en service des opérations.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210308-DCA06A_20210304-DE

Le nouveau planning des opérations en cours ou à lancer, se décline donc comme suit :

	Type	Nom	Situation actuelle	Nouvelle situation	Commentaires
			Mise en service	Mise en service	
En cours	CPIR	Projet 2 lacs	2021	2021	Réception été automne 2021
	CS	Mouthe	2021	2021	Réception été automne 2021
	CS	Pierrefontaine-les-Varans	2021	2021	Réception été automne 2021
	CPIR	Val d'Usiers	2022	2022	Etudes APS en cours
	CPIR	Lavans Vuillafans	2022	2023	Attente avis financement des communes
	CS	St Hippolyte	2022	2024	
	CS	Frasne	2022	2023	Restructuration-Attente financement communes
	CPI	Blamont	2022	2024	Attente avis financement des communes
	CS	Gilley	2023	2023	Restructuration-Attente financement communes
			Groupement Est	2023	
A planifier	CPI	Chapelle-des-Bois	2023	2023	Recrutement Maitre d'oeuvre et APS en 2021
	CPI	Marais du Drugeon	2023	2025	Attente terrain
	CPI	Verrieres de joux	2024	2025	Etudes sur l'opportunité et le dimensionnement en cours
		Plateau technique de formation	à évaluer	à évaluer	Plateaux techniques incendie

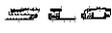
1-2 Solde d'opérations

Il vous est proposé de solder les opérations d'Amancey et de l'atelier de mécanique départemental livrées respectivement en 2017 et 2019, ce qui porte à 24 le nombre d'opérations soldées administrativement et comptablement.

Le bilan financier de ces opérations s'établit comme suit :

	AP votée (1)		AE votée (1)	Solde opération (2)		Solde AE (2)	Balance (1) - (2)		
	Bâtiment	Autre	Assurance	Bâtiment	Autre	Assurance	Bâtiment	Autre	Assurance
Amancey	1 618 000	46 000	8 800	1 554 635	38 851	8 772	63 365	7 149	28
Atelier mécanique	1 632 000	24 000	16 700	1 591 440	16 100	14 369	40 560	7 900	2 331

Le bilan financier du plan de mars 2011 laisse apparaître un reliquat de 2 630 128 € sur les opérations clôturées et en cours.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210308-DCA06A_20210304-DE

2 - Autorisations de programmes

Conformément au plan approuvé en février 2016 et amendé en 2018, ainsi qu'au planning défini ci-dessus, il vous est proposé d'ouvrir une autorisation de programme en 2021 de **940 000 €** pour lancer l'opération de Chapelle des bois.

3 - Autorisations d'engagements

Le financement de l'assurance dommages ouvrage de cette nouvelle opération nécessite d'ouvrir une autorisation d'engagements de **5 900 €**.

4 - Crédits de paiements

2 161 498 € sont nécessaires en crédits de paiements afin de financer les autorisations de programmes et d'engagements ouvertes soit :

- **2 150 000 €** pour les autorisations de programmes ;
- **11 498 €** pour les autorisations d'engagements.

5 - Proposition de délégation

La multiplication des opérations à suivre entre 2022 et 2025 (10 opérations) cumulée au lancement des nouveaux programmes ne permet pas au service immobilier, dans sa forme actuelle, d'assurer une mission complète. Il vous est donc proposé en fonction de l'avancée des études et du type d'opération, de déléguer la maîtrise d'ouvrage ou de confier la conduite d'opération à un prestataire extérieur pour les opérations suivantes :

- Blamont, Lavans-Vuillafans et Chapelle des Bois délégation de maîtrise d'ouvrage (95 000 €) ;
- Saint Hippolyte conduite d'opération (44 000 €).

Les 6 autres opérations seront suivies par le service immobilier.

6 - Bilan général

Les annexes jointes au présent rapport détaillent chaque opération ainsi que les crédits de paiements à mettre en place.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210308-DCA06A_20210304-DE

Economie générale du plan

Montant global du plan (mars 2011)

87 900 000 €
863 300 €
88 763 000 €

AP/AE + hors
AP/AE valeur mars
2011
AP/AE complémentaires par rapport à
mars 2011
AP/AE + hors
AP/AE valeur
finale

Opérations	
-------------------	--

	en cours	clôturées	total	Taux de réalisation (par rapport à la valeur mars 2011)
AP - AE	27 794 400 €	48 316 097 €	76 110 497 €	88,50 %
HORS AP - AE	303 673 €	1 378 987 €	1 682 660 €	
AP-AE complémentaire	863 300 €	0 €	863 300 €	0,98 %
CP consommés	18 079 311 €	44 893 333 €	62 972 644 €	73,56 %
CP consommés hors AP - AE	303 673 €	1 378 987 €	1 682 660 €	
CP inscrits	9 644 425 €		9 644 425 €	10,97 %
CP inscrits hors AP - AE	0 €		0 €	
Reliquats ou déficits prévisionnels	-792 636 €		-792 636 €	-0,90 %
Reliquats ou déficits réels (p/r mars 2011)		3 422 764 €	3 422 764 €	3,89 %

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210308-DCA06A_20210304-DE

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier et :

- *approuvent :*
 - *la réalisation de plateaux techniques aux feux réels en lieu et place d'un centre de formation départemental ;*
 - *l'engagement de l'opération de construction du CPI de Chapelle-des-Bois ;*
 - *les autorisations de programmes et d'engagements correspondants aux opérations en cours et à la nouvelle opération inscrite au plan pluriannuel de construction restructuration des centres d'incendie et de secours du SDIS 25 ;*
 - *le solde des opérations d'Amancey et de l'atelier départemental.*

- *autorisent Madame la Présidente du conseil d'administration à :*
 - *déléguer la conduite d'opération du centre de secours de St Hippolyte ;*
 - *déléguer la maîtrise d'ouvrage de Blamont, Lavans-Vuillafans et Chapelle-des-Bois ;*
 - *organiser les consultations et marchés d'études non délégués ;*
 - *engager les travaux des opérations après signature des conventions de financement ;*
 - *engager les démarches pour acquérir les terrains nécessaires à la réalisation du plan.*

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 08/03/2021

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

SDIS 25 - Service Immobilier

PLAN IMMOBILIER / AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - Opérations clôturées BP 2021 janvier 2021 page 1/3

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le :
 ID: 035-24260016-20210303-CAOAA_20210304-DE

Opérations clôturées		CS Elvres	CSP Fontaine	CSR Mâche	CS 1er Plateau	CSR Dinans	CSR Brunes les Dunes	CSR Valdehon	CSR Saint Vit	CPDR Charpenot	CS Le Russey	Soit total page 1		
Coûts des opérations	Autorisations de programmes sans paiement	Déclassement CASOIS inscription ou modification des AP												
			DMI 2014	DM2 - 2014	BP 2012	DM2 - 2010	BP 2010	BP 2012	BP 2010	BP 2013	BP 2013	DM2 2014		
		Ligne 232	102 693	219 454	48 385	43 487	33 847	61 911	51 294	82 330	79 243	57 516		
		Ligne 237	0	1 054 991	156 000	110 104	110 272	203 000	0	0	0	120 000		
		Ligne 238	0	6 102 009	1 234 000	722 268	823 787	1 619 000	0	0	0	608 000		
		Ligne 2313-51 et 2313-12 (opérations sans MOD)	764 225	77 611	0	0	0	0	460 850	590 734	530 794	0		
		Soit total bâtiment	866 918 €	7 454 065 €	1 438 385 €	876 840 €	967 905 €	1 883 911 €	532 154 €	673 064 €	610 037 €	885 516 €	16 287 756 €	
		Mobilier équipement ménagers - lignes 2184 et 2188	19 681	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		Mémoire Info Equipements d'alerte - lignes 21578 et 2183	12 621	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		Soit total Equipements	32 302 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	32 302 €	
		TOTAL	899 220 €	7 454 065 €	1 438 385 €	876 840 €	967 905 €	1 883 911 €	532 154 €	673 064 €	610 037 €	885 516 €	16 320 058 €	
		dont AP complémentaires	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
		dont AP complémentaires	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
		HORS AP	Achats terrains et bâtiments	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			Mobilier et équipements	0	239 169	52 180	37 470	39 880	71 462	18 741	23 296	26 515	32 336	541 049 €
TOTAL	0 €		239 169 €	52 180 €	37 470 €	39 880 €	71 462 €	18 741 €	23 296 €	26 515 €	32 336 €	541 049 €		
Préparation des paiements	Crédits de paiement consommés 2020 et 2021	Déclassement CASOIS inscription ou modification des AP												
			DMI 2014	DM2 - 2014	BP 2012	DM2 - 2010	BP 2010	BP 2012	BP 2010	BP 2013	BP 2013	DM2 2014		
		Ligne 232	102 693	219 454	48 385	43 487	33 847	61 911	51 294	82 330	79 243	57 516		
		Ligne 237	0	1 054 991	156 000	110 104	110 272	203 000	0	0	0	120 000		
		Ligne 238	0	6 102 009	1 234 000	722 268	823 787	1 619 000	0	0	0	608 000		
		Ligne 2313-51 et 2313-12 (opérations sans MOD)	764 225	77 611	0	0	0	0	460 850	590 734	530 794	0		
		Soit total bâtiment	866 918 €	7 454 065 €	1 438 385 €	876 840 €	967 905 €	1 883 911 €	532 154 €	673 064 €	610 037 €	885 516 €	16 287 756 €	
		Mobilier équipement ménagers - lignes 2184 et 2188	19 681	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		Mémoire Info Equipements d'alerte - lignes 21578 et 2183	12 621	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		Soit total Equipements	32 302 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	32 302 €	
		TOTAL	899 220 €	7 454 065 €	1 438 385 €	876 840 €	967 905 €	1 883 911 €	532 154 €	673 064 €	610 037 €	885 516 €	16 320 058 €	
		Achats terrains et bâtiments	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		Mobilier et équipements	0	239 169	52 180	37 470	39 880	71 462	18 741	23 296	26 515	32 336	541 049 €	
		TOTAL	0 €	239 169 €	52 180 €	37 470 €	39 880 €	71 462 €	18 741 €	23 296 €	26 515 €	32 336 €	541 049 €	
		Reliquats ou déficits réels	Bâtiment	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Equipement	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €		

SDIS 25 - Service Immobilier

PLAN IMMOBILIER / AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - Opérations clôturées BP 2021 janvier 2021 page 2/3

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 10/03/2021
ID : 025-26260016-20210305-DCA05A_20210304-DE

Opérations clôturées		Sous total page 1	Marsis de Baléze	CPI L&L Fougey	CPI Aoudrey	CS Quingry	CS Clerval	CSR Audincourt Valentigney	CPIR 3 Cantons	CS Meul d'Or	CSP Bretonçon Est	Plateforme Logistique	Sous total page 2	
Caisse des opérations	Attribution de programme plan pluriannuel	opération clôturée CASDIS mar 2021												
		Opération CASDIS inscription ou modification des AP												
		Ligne 232	106 690	77 664	77 644	47 443	76 924	210 000	103 000	363 000	320 000	276 000		
		Ligne 237	0	0	0	111 674	0	600 000	0	0	0	0	0	
		Ligne 238	0	0	0	626 120	0	4 875 000	0	0	0	0	0	
		Ligne 2313-51 et 2313-12 (opérations sans MOD)	641 028	599 449	494 072	0	583 687	50 000	735 000	1 700 000	110 000	1 924 000	1 924 000	
		Sous total bâtiment	16 287 736 €	747 724 €	677 413 €	571 716 €	785 237 €	663 610 €	5 655 000 €	843 000 €	2 093 000 €	7 819 000 €	2 270 000 €	39 451 436 €
		Mobilier, appareils ménagers - lignes 2184 et 2185	0	14 894	13 514	0	0	203 600	21 600	53 400	228 200	0	193 000	
		Matériel info équipements d'alerte - lignes 21578 et 2183	0	14 185	14 185	0	0	34 300	14 300	13 000	0	0	43 000	
		Sous total équipements	32 302 €	0 €	29 699 €	27 699 €	0 €	237 600 €	35 900 €	66 400 €	228 200 €	236 000 €	236 000 €	882 410 €
TOTAL	16 320 038 €	747 724 €	706 492 €	599 415 €	785 237 €	663 610 €	5 682 900 €	878 800 €	2 129 400 €	8 158 200 €	2 506 000 €	39 244 876 €		
dont AP complémentaires	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
HORS AP	Achats terrains et bâtiments	0	0	0	0	0	0	0	0	317 000	0	292 917		
	Matériel et équipements	36 413	0	0	35 590	13 550	0	0	0	0	0	0		
TOTAL	541 049 €	36 413 €	0 €	0 €	39 590 €	13 550 €	0 €	0 €	0 €	317 000 €	0 €	292 917 €	1 239 519 €	
Caisse de paiement communale CASDIS	Attribution de programme plan pluriannuel	opération clôturée CASDIS mar 2021												
		Ligne 232	106 690	77 664	77 644	47 443	76 924	159 627	91 028	166 059	153 218	255 175		
		Ligne 237	0	0	0	111 674	0	471 000	0	0	0	0		
		Ligne 238	0	0	0	626 120	0	3 659 000	0	0	0	0		
		Ligne 2313-51 et 2313-12 (opérations sans MOD)	641 028	599 449	494 072	0	583 687	2 209	218 620	1 532 083	52 974	1 792 770		
		Sous total dépenses bâtiment	16 287 736 €	747 724 €	677 413 €	571 716 €	785 237 €	650 610 €	4 442 416 €	827 848 €	1 659 133 €	6 685 192 €	2 051 948 €	36 606 149 €
		Mobilier, appareils ménagers - lignes 2184 et 2185	0	14 894	13 514	0	0	112 450	20 735	34 432	218 922	0	192 707	
		Matériel info équipements d'alerte - lignes 21578 et 2183	0	14 185	14 185	0	0	34 300	14 300	4 287	0	0	33 625	
		Sous total dépenses équipements	32 302 €	0 €	29 699 €	27 699 €	0 €	146 750 €	35 035 €	38 719 €	218 922 €	225 522 €	225 522 €	762 428 €
		TOTAL	16 320 038 €	747 724 €	706 492 €	599 415 €	785 237 €	660 610 €	4 639 216 €	862 581 €	1 727 852 €	7 092 114 €	2 277 470 €	36 268 277 €
crédits consommés hors AP 2001 à 2020	Achats terrains et bâtiments	0	0	0	0	0	0	0	0	317 000	0	292 917		
	Matériel et équipements	36 413	0	0	35 590	13 550	0	0	0	0	0	0		
TOTAL	541 049 €	36 413 €	0 €	0 €	39 590 €	13 550 €	0 €	0 €	0 €	317 000 €	0 €	292 917 €	1 239 519 €	
Requats ou déficits réels	Équipement	0	0	0	0	0	1 192 564	15 354	373 867	1 044 808	218 054			
	Équipement	0	0	0	0	0	91 120	865	27 651	11 276	10 103			
TOTAL	0	0	0	0	0	0	1 283 684	16 219	401 518	1 056 084	228 157	2 315 699 €		

SDIS 25 - Service Immobilier

PLAN IMMOBILIER / AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - Opérations clôturées BP 2021 janvier 2021 page 3/3

Envoyé en préfecture le 05/03/2021 à 14h12
 Reçu en préfecture le 06/03/2021
 Affiché le 07/03/2021
 ID : 015-20210016-20210303-DCADSA_20210304-DE

		Opérations clôturées	Sous total page 2	CSR Montreu	CS Orchestre Venise	CS Amarey BP 2021	Restes départemental BP 2018						
				opération clôturée CASDS rev 2019	opération clôturée CASDS rev 2020	opération clôturée BP 2021	opération clôturée BP 2018						
				DRI - 2019	BP 2018	BP 2014	BP 2018						
Crédits de programmes	Autorisation de programme plan pluriannuel	Décision CASDS inscription ou modification des AP											
		Ligne 232		195 000	83 000	69 503	181 800						
		Ligne 237		420 000	220 000	183 000	0						
		Ligne 238		2 850 000	1 332 000	1 335 397	0						
		Ligne 2313-51 et 2313-12 (opérations sans MOD)		40 000	25 000	20 000	1 450 200						
		Sous total bâtiment	28 451 496 €	3 545 000 €	1 719 000 €	1 818 000 €	1 632 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
		Matériel appareils ménagers - Lignes 2164 et 2168		81 000	31 000	39 000	21 000						
		Matériel info équipements d'adulte - Lignes 21578 et 2183		52 500	18 000	18 000	3 000						
		Sous total équipements	834 450 €	137 500 €	47 000 €	48 000 €	24 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
		TOTAL	35 244 976 €	3 682 500 €	1 767 000 €	1 866 000 €	1 656 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	41 104 476 €
dont AP complémentaires		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
HORS AP	Adultes terrain et bâtiments		0	0	0	0							
	Matériel et équipements		0	0	0	0							
	TOTAL	1 239 519 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
Crédits de programmes	Droits de maintien économique 2013 à 2020	Ligne 232		129 361	58 605	84 635	164 237						
		Ligne 237		402 500	166 000	177 000	0						
		Ligne 238		2 825 000	1 335 000	1 333 000	0						
		Ligne 2313-51 et 2313-12 (opérations sans MOD)		25 603	15 314	0	1 427 203						
		Sous total dépenses bâtiment	35 606 849 €	3 385 484 €	1 938 939 €	1 354 835 €	1 591 440 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
		Matériel appareils ménagers - Lignes 2164 et 2168		70 145	25 818	24 123	13 712						
		Matériel info équipements d'adulte - Lignes 21578 et 2183		55 000	11 950	14 723	2 318						
		Sous total dépenses équipements	792 428 €	125 154 €	37 818 €	38 851 €	16 100 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
		TOTAL	36 359 277 €	3 510 638 €	1 976 757 €	1 393 686 €	1 607 540 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	44 107 728 €
		ordres complémentaires hors AP 2013 à 2020			0	0	0	0					
Reliquats ou déficits réels	Achats terrain et bâtiments		0	0	0	0							
	Matériel et équipements		0	0	0	0							
	TOTAL	1 239 519 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
Reliquats ou déficits réels	Bâtiment		159 536	111 001	83 305	60 560							
	Équipement		12 346	9 162	7 149	7 500							
	TOTAL	2 985 693	175 832	128 163	78 514	48 410	0	0	0	0	0		

SDIS 25 - Service Tranchées

Envoyé en préfecture le 03/03/2021

Reçu en préfecture le 05/03/2021

Affiché le

ID : 035-25-2020-16-20210303-DCA-DAEA_20210304-DE

PLAN IMMOBILIER BP2021 - janvier 2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS - Opérations en cours

Opérations en cours		CSP Besançon Centre FT	Mancy	Dpt Est	CPI Projct des 2 Lacs	CS Myvère	CS Saint Hippolyte	CS Plarfectoire les Verres	CPI Val d'Osiers	CPI Lavans Vulliazans	CPI Blarrom	CS Gilly	CS France	CPI Chapelle des Bats	
GFA en cours															
Coûts des opérations	Decision CASDIS sur plan ou modification de lui	0402 - 2012	BP 2019	0165/2016	BP 2017	BP 2017	BP 2018	BP 2018	BP 2018	BP 2018	BP 2020	BP 2020	BP 2020	BP 2021	
	(1) - Montants des autorisations d'engagement DMI 2020	0	7 700	4 103	8 000	13 000	18 100	18 600	6 100	4 600	4 600	8 000	18 000	0	
	(2) - Montants des autorisations d'engagement BP 2021	0	7 700	4 103	8 000	13 000	18 100	18 600	6 100	4 600	4 600	8 000	18 000	5 900	
	Salaires + IS - (-)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Total AE autorisable par rapport à mars 2021 (non compensé)	0 €	7 700 €	4 103 €	8 000 €	13 000 €	18 100 €	18 600 €	6 100 €	4 600 €	4 600 €	8 000 €	18 000 €	5 900 €	8 000 €
Ligne 6162		0	7 700	4 103	8 000	13 000	18 100	18 600	6 100	4 600	4 600	8 000	18 000	5 900	
TOTAL		0 €	7 700 €	4 103 €	8 000 €	13 000 €	18 100 €	18 600 €	6 100 €	4 600 €	4 600 €	8 000 €	18 000 €	5 900 €	8 000 €
hors AE															
Ligne 6162		103 673	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL		103 673 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	103 673 €
Crédits de paiement	Crédits de paiement	Ligne 6162	0	7 161	0	0	10 149	0	0	0	0	0	0	0	
	encourus 2020 à 2020	TOTAL	0 €	7 161 €	0 €	0 €	10 149 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
	Crédits de paiement	Ligne 6162	0	954	4 103	8 000	2 251	18 100	16 600	6 100	4 600	4 600	8 000	18 000	
	2021 - hors AE	TOTAL	0 €	954 €	4 103 €	8 000 €	2 251 €	18 100 €	16 600 €	6 100 €	4 600 €	4 600 €	8 000 €	18 000 €	
	3 900 €	37 569 €													
Ligne 6162		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL		103 673 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Ligne 6162		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Ligne 6162		0	-1 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL		0 €	-1 100 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
TOTAL		0 €	-1 100 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
TOTAL		0 €	-1 100 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
TOTAL		0 €	-1 100 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	

SDIS 25 - Service Immobilier

PLAN IMMOBILIER / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS - Opérations clôturées BP 2021 - janvier 2021 page 1/3

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le
 ID : 035-202100116-20210303-DCADEA_20210303 DR

Année à par :
 2020/2021

	Opérations clôturées	CS Etupes	CSP Pambardier (*)	CSR Mauchip (*)	CS 1er Plateau (*)	CSR Omnis (*)	CSR Baume les Dunes (*)	Restructuration		CPR Charquemont (*)	CS La Rossey (*)	Sous total page f	
								CSR Vafeshon (*)	CSR Saint Vit (*)				
Cofin des opérations	autorisations d'engagements	Déclassement CASDIS inscription ou modification des AE	DM1 2014	DM2 - 2014	BP 2012	DM2 - 2010	BP 2010	BP 2012	BP 2010	BP 2013	BP 2013	DM2 2014	
		Montants autorisations d'engagement BP 2020	5 437	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Montants autorisations d'engagement BP 2020 - mars 2020	5 437	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Balances	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
		dont AE complémentaire	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
		ligne 6162	5 437	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL	5 437 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	5 437 €
hors AE	ligne 6162	0	58 001	12 800	9 040	9 750	19 588	7 513	8 614	3 504	6 468		
	TOTAL	0 €	58 001 €	12 800 €	9 040 €	9 750 €	19 588 €	7 513 €	8 614 €	3 504 €	6 468 €	135 278 €	
Planification des paiements	Crédits de paiement consacrés 2020 à 2020	ligne 6162	5 437	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		TOTAL	5 437 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	5 437 €
	Crédits consommés hors AE 2020 à 2020	ligne 6162	0	58 001	12 800	9 040	9 750	19 588	7 513	8 614	3 504	6 468	
TOTAL	0 €	58 001 €	12 800 €	9 040 €	9 750 €	19 588 €	7 513 €	8 614 €	3 504 €	6 468 €	135 278 €		
Réglés ou décaissés réels	ligne 6162	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €	

(*) - L'assurance DO de ces opérations a fait l'objet de paiements sur des crédits de fonctionnement hors autorisation de programme.

SDIS 25 - Service Immobilier

Envoyé en préfecture le 02/03/2021
 Reçu en préfecture le 02/03/2021
 Affiché le 
 ID : 025-202500016-20210303-OCAD6A_20210304-DE

PLAN IMMOBILIER / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS - Opérations clôturées BP 2021 - janvier 2021 page 2/3

		Opérations clôturées	Sous total page 1	Monts de Sabons (*)	CP Les Fours	CPH Avoirdrey	CS Quingry (*)	CS Clevoix (*)	CSR Avoirdrey Valençoney	CPH à Cantons	CS Mont d'Or	CSP Brancan Est	Plafonds Legitimes	Sous total page 2
		opérations clôturées CAEDS nov 2020										opérations clôturées CASRS nov 2020		
Criticité des opérations	autorisations d'engagements	Décision CASDIS en option ou modification des AE		BP 2014	BP 2014	BP 2014	hors plan	hors plan	BP 2010	DM1 2015	DM1 2019	DM2-2003	BP 2014	
		Montants autorisations d'engagement BP 2020	Montants autorisations d'engagement BP 2020 - mars 2020	0	4 410	4 221	0	0	35 103	6 400	25 050	54 000	16 400	
		Balances	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
		dont AE complémentaires	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
		ligne 6162	0	4 410	4 221	0	0	0	35 103	6 400	25 050	54 000	16 400	
		TOTAL	5 437 €	4 410 €	4 221 €	0 €	0 €	0 €	35 103 €	6 400 €	25 050 €	54 000 €	16 400 €	351 021 €
		hors AE		4 150	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		TOTAL	135 278 €	4 150 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	134 468 €
Planification des paiements	Crédits de paiement consommés 2003 à 2020	ligne 6162	0	4 410	4 221	0	0	0	27 376	6 230	24 587	45 936	15 855	
		TOTAL	5 437 €	4 410 €	4 221 €	0 €	0 €	0 €	0 €	27 376 €	6 230 €	24 587 €	45 936 €	15 855 €
		Crédits consommés hors AE 2003 à 2020		4 190	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		TOTAL	135 278 €	4 190 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	134 468 €
		Retraits ou déficits réels		0	0	0	0	0	7 727	190	63	8 004	512	
		TOTAL	0	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	7 727 €	190 €	63 €	8 004 €	512 €	14 426 €

(*) - L'assurance DO de ces opérations a fait l'objet de paiements sur des crédits de fonctionnement hors autorisation de programme.

Mise à jour le 15 janvier 2021

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le 
 ID : 025-282500016-20210308-DCA06A_20210304-DE

PLAN PLURIANNUEL

OPERATION :

MONCEY

ANNEXE 2.2 - BP 2019

Assiette mandataire	
études préliminaires	
géomètre et sondage de sol	11 076 €
frais divers, repro, annonces ...	3 600 €
Indemnités concours	
prestations intellectuelles	
maîtrise d'œuvre + OPC	117 600 €
contrôleur technique et coordination SPS	15 720 €
Etudes diverses et provision	12 000 €
Frais d'abonnement et divers	
prestations complémentaires (AMO, cocontrats divers....) - actualisation	2 400 €
travaux	
travaux attribués	1 101 892 €
Travaux en consultation ou à lancer	
Travaux annexes (frais raccordement, terre pleine et autres...)	5 842 €
provisions pour imprévus, divers et aléas	66 490 €
actualisation travaux	
Autres	
Sous total assiette mandataire	1 336 000 €
Hors assiette mandataire	
rémunération mandataire	
Autres études	
actualisation, taux de tolérance (provisions)	
provision pour imprévus divers	
Sous total hors assiette mandataire	0 €
Reliquat prévisionnel	0 €
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AP Bâtiment	1 336 000 €

Mobilier appareillage ménagers - lignes 2184 et 2183	42 000 €
téléphonie info équipements d'alerte - lignes 21878 et 2183	15 200 €
Sous total équipements	57 200 €
Reliquat prévisionnel	0 €
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AP équipements	57 200 €
Ligne 616 (dommage ouvrage)	7 700 €
Sous total DG	7 700 €
Reliquat prévisionnel	0 €
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AE DG	7 700 €

MONTANT DE L'AP	1 393 200 €
MONTANT DE L'AE	7 700 €
MONTANT DE L'OPERATION	1 400 900 €

PLANNING PREVISIONNEL (BP 2019) :

Debut des études	02/05/2016
Recrutement Maître d'Ouvrage Délégué	
Recrutement Maître d'Œuvre	15/12/2017
Dépôt Permis de Construire	19/05/2018
Début des travaux	04/02/2019
Mise en service	31/10/2019

	REPARTITION DES CREDITS PAIEMENT PAR ANNEE													TOTAL	
	2007 à 2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025		
CP des AP															
BATIMENT					9 300	64 290	47 573	31 317					12 512	165 000 €	
Ligne 232 (Honoraires)														0 €	
Ligne 237 (avances incorporelles)														0 €	
Ligne 238 (avances corporelles)						1 893	991 496	107 168	7 000				63 443	1 171 000 €	
Ligne 2312-12 (travaux)														0 €	
Reliquat prévisionnel														0 €	
SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	9 300 €	66 183 €	1 039 069 €	138 485 €	7 000 €	0 €	0 €	0 €	75 955 €	1 336 000 €	
EQUIPEMENT															
Ligne 2184 et 2183 (Mobilier)								23 934	2 763					15 284	42 000 €
Ligne 21578 et 2183 (tel, Equipement d'alerte)								6 089	8 245					871	15 200 €
Reliquat prévisionnel														0 €	
SOUS TOTAL EQUIPEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	30 018 €	11 027 €	0 €	0 €	0 €	16 155 €	57 200 €	
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	9 300 €	66 183 €	1 069 087 €	149 512 €	7 000 €	0 €	0 €	0 €	92 110 €	1 393 200 €	
CP des AE															
ASSURANCE															
Ligne 616 (dommage ouvrage)									7 102					598	7 700 €
Reliquat prévisionnel														0 €	
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	7 102 €	0 €	0 €	0 €	598 €	7 700 €	

Mise à jour le 15 Janvier 2021

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le 
 ID : 025-282500016-20210308-DCA08A_20210304-DE

PLAN PLURIANNUEL

OPERATION :

GROUPEMENT EST

ANNEXE 2.3 - BP 2

Assiette mandataire	
études préliminaires	
géomètre et sondage de sol	0 €
frais divers, repro, annonces ...	3 000 €
intérêts concours	0 €
prestations intellectuelles	
maîtrise d'œuvre + OPC	39 500 €
contrôleur technique et coordination SPS	4 700 €
Etudes diverses et provision	
frais d'honoraire et divers	
prestations complémentaires (AMO, contrôles divers...)- actualisation	
travaux	
travaux attribués	
Travaux en consultation ou à lancer	322 800 €
Travaux annexes (frais raccordement, 1ère pierre et autres...)	
provisions pour imprévus, divers et aléas	12 000 €
actualisation travaux	
Aides	
Sous total assiette mandataire	382 000 €
Hors assiette mandataire	
rémunération mandataire	
Autres études	
actualisation, taux de tolérance (provisions)	
provision pour imprévus divers	34 000 €
Sous total hors assiette mandataire	34 000 €
Reliquat prévisionnel	0 €
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AP Bailment	416 000 €
Mobilier appareillage ménagers - lignes 2184 et 2188	10 000 €
M46phonie info Equipements d'ailettes - lignes 21578 et 2183	4 000 €
Sous total équipements	14 000 €
Reliquat prévisionnel	0 €
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AP équipements	14 000 €
Ligne 616 (dommage ouvrage)	4 100 €
Sous total DO	4 100 €
Reliquat prévisionnel	0 €
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AE DO	4 100 €

MONTANT DE L'AP	430 000 €
MONTANT DE L'AE	4 100 €
MONTANT DE L'OPERATION	434 100 €
PLANNING PREVISIONNEL (BP 2021)	
Debut des études	18/01/2016
Recrutement Maître d'Ouvrage Délégué	
Recrutement Maître d'Œuvre	15/12/2016
Dépôt Permis de Construire	
Debut des travaux	15/04/2022
Livraison	15/10/2022

REPARTITION DES CREDITS Paiement par année														
	2007 à 2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
CP des AP														
BATIMENT														
Ligne 232 (Honoraires)					6 265 €				31 000 €	11 335 €				48 600 €
Ligne 237 (avances honoraires)														0 €
Ligne 238 (avances coproductes)										357 400 €				357 400 €
Ligne 2313-12 (travaux)														0 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	6 265 €	0 €	0 €	0 €	31 000 €	378 735 €	0 €	0 €	0 €	416 000 €
EQUIPEMENT														
Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)										10 000 €				10 000 €
Lignes 21578 et 2183 (tel, Equipement d'ailette)										4 000 €				4 000 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL EQUIPEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	14 000 €	0 €	0 €	0 €	14 000 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	6 265 €	0 €	0 €	0 €	31 000 €	392 735 €	0 €	0 €	0 €	430 000 €
CP des AE														
ASSURANCE														
Ligne 616 (dommage ouvrage)										4 100 €				4 100 €
Reliquat prévisionnel														0 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	4 100 €	0 €	0 €	0 €	4 100 €

Mise à jour le 15 janvier 2021

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le 
 ID : 025-202500016-20210308-DCAD6A_20210304-DE

PLAN PLURIANNUEL

OPERATION :

CPI PROJET DES 2 LACS

ANNEXE 2.4 - BP 2021

Assiette mandataire	
études préliminaires	
géomètre et sondage de sol	12 300 €
frais divers, repro, annonces ...	0 €
indemnités concours	1 600 €
prestations intellectuelles	
maîtrise d'œuvre + OPC	73 500 €
contrôle technique et coordination SPS	14 200 €
Etudes diverses et provision	12 192 €
frais d'aboutement et divers	0 €
prestations complémentaires (AMO, contrôles divers,...) - actualisation	5 000 €
travaux	
travaux attribués	860 338 €
Travaux en consultation ou à lancer	0 €
Travaux annexes (frais raccordement, lire pierre et autres...)	6 000 €
provisions pour imprévus, déris et aléas	53 662 €
actualisation travaux	0 €
autres	0 €
Sous total assiette mandataire	1 040 000 €
Hors assiette mandataire	
rémunération mandataire	0 €
autres études	0 €
actualisation, taux de loieresse (provisions)	0 €
provision pour imprévus divers	0 €
Sous total hors assiette mandataire	0 €
Reliquat prévisionnel	0 €
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AP Batiment	1 040 000 €

Mobilier appareillage ménagers - lignes 2184 et 2188	19 000 €
téléphone info équipements d'alerte - lignes 21578 et 2183	15 000 €
Sous total équipements	34 000 €
Reliquat prévisionnel	0 €
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AP équipements	34 000 €
Ligne 616 (dommage ouvrage)	
Sous total DO	8 000 €
Reliquat prévisionnel	0 €
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AE DO	8 000 €

MONTANT DE L'AP	1 074 000 €
MONTANT DE L'AE	8 000 €
MONTANT DE L'OPERATION	1 082 000 €
PLANNING PREVISIONNEL (DM1 2020)	
Debut des études	01/02/2017
Recrutement Maître d'Ouvrage Délégué	
Recrutement Maître d'Œuvre	06/03/2019
Dépôt Permis de Construire	27/08/2019
Début des travaux	26/08/2020
Livraison	31/07/2021

REPARTITION DES CREDITS PAIEMENT PAR ANNEE	2007 & 2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
CP des AP														
BATIMENT														
Ligne 232 (Honoraires)						6 300	17 535	30 326	55 000	4 100			6 719	120 000 €
Ligne 237 (avances incorporées)														0 €
Ligne 238 (avances corporelles)								250 703	684 000	5 200				920 000 €
Ligne 2312-12 (travaux)														0 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	6 300 €	17 535 €	281 029 €	719 000 €	9 300 €	0 €	0 €	6 836 €	1 040 000 €
EQUIPEMENT														
Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)									19 000					19 000 €
Ligne 21578 et 2183 (tel. Equipement d'alerte)									15 000					15 000 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL EQUIPEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	34 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	34 000 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	6 300 €	17 535 €	281 029 €	753 000 €	9 300 €	0 €	0 €	6 836 €	1 074 000 €
CP des AE														
ASSURANCE														
Ligne 616 (dommage ouvrage)										8 000				8 000 €
Reliquat prévisionnel														0 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	8 000 €	0 €	0 €	0 €	8 000 €

Mise à jour le 15 Janvier 2021

PLA R PLURIANNUEL

OPERATION :

CS MOUTHE

ANNEXE 2.5 - BP 20

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le
 ID : 025-282500016-20210308-DCA06A_20210304-DE

Assiette mandataire	
études préliminaires	
généralité et sondage de sol	20 000 €
fraix divers, reprv, honoraires ...	1 800 €
Indemnités concoups	
prestations intellectuelles	
maîtrise d'œuvre + DPC	70 000 €
contrôle technique et coordination SPS	15 668 €
Etudes diverses et provision	20 187 €
Frais d'aboutement et divers	
prestations complémentaires (AMO, contrôles divers...)- actualisation	10 347 €
travaux	
travaux attribués	823 097 €
Travaux en consultation ou à lancer	
Travaux annexes (fraix raccordement, 1ère pierre et autres...)	
provisions pour imprévus, divers et aléas	66 903 €
actualisation travaux	
Autres	0 €
Sous total assiette mandataire	1 028 000 €
Hors assiette mandataire	
émouffication mandataire	
Autres études	
actualisation, taux de tolérance (provisions)	
provision pour imprévus divers	0 €
Sous total hors assiette mandataire	0 €
Reliquat prévisionnel	0 €
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AP Batiment	1 028 000 €
Mobilier appareillage ménagers - lignes 2184 et 2188	9 200 €
id'phonie info équipements d'alerte - lignes 21578 et 2183	7 000 €
Sous total équipements	16 200 €
Reliquat prévisionnel	0 €
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AP équipements	16 200 €
Ligne 616 (dommage ouvrage)	13 000 €
Sous total DO	13 000 €
Reliquat prévisionnel	0 €
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AE DO	13 000 €

MONTANT DE L'AP	1 044 200 €
MONTANT DE L'AE	13 000 €
MONTANT DE L'OPERATION AP + AE	1 057 200 €
ACHAT LOGEMENTS	195 000 €
PLANNING PREVISIONNEL (DM1 2020)	
Debut des études	01/02/2017
Recrutement Maître d'Ouvrage Délégué	
Recrutement Maître d'œuvre	12/04/2019
Dépôt Permis de Construire	27/11/2019
Début des travaux	09/08/2020
livraison	30/06/2021

REPARTITION DES CREDITS PAIEMENT PAR ANNEE														
	2007 à 2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
CP des AP														
BATIMENT														
Ligne 232 (Honoraires)					1 776	4 980	20 850	35 816	53 000	5 000			16 578	138 000 €
Ligne 217 (avances incorporées)														0 €
Ligne 228 (avances corporelles)								624 403	260 000	5 000				890 000 €
Ligne 2313-12 (travaux)														0 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	1 776 €	4 980 €	20 850 €	660 219 €	313 000 €	10 000 €	0 €	0 €	17 175 €	1 028 000 €
EQUIPEMENT														
Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)								5 721	3 450					9 171 €
Ligne 21578 et 2183 (tel. Equipement d'alerte)									7 000					7 000 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL EQUIPEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	5 721 €	10 450 €	0 €	0 €	0 €	0 €	16 171 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	1 776 €	4 980 €	20 850 €	665 940 €	323 450 €	10 000 €	0 €	0 €	17 175 €	1 044 171 €
CP des AE														
ASSURANCE														
Ligne 616 (dommage ouvrage)								10 149		1 600			1 251	13 000 €
Reliquat prévisionnel														0 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	10 149 €	0 €	1 600 €	0 €	0 €	1 251 €	13 000 €

Mise à jour le 15 Janvier 2021

PLAN PLURIANNUEL

OPERATION : PIERREFONTAINE LES VARANS

ANNEXE 2.7 - BP 2021

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le
 ID : 025-282500016-20210308-DCA06A_20210304-DE

Assiette mandataire	
études préliminaires	
géomètre et sondage de sol	7 975 €
frais divers, repro, annonces ...	3 600 €
indemnités concoues	
prestations intellectuelles	
maîtrise d'œuvre + OPC	82 000 €
contrôleur technique et coordination SPS	14 448 €
Etudes diverses et purification	11 291 €
Frais d'abonnement et divers	
prestations complémentaires (AMO, contrôles divers....)- actualisation	1 886 €
travaux	
travaux attribués	746 178 €
Travaux en construction ou à lancer	
Travaux annexes (frais de cordement, fibre optique et autres...)	
provisions pour imprévus, divers et aléas	35 822 €
actualisation travaux	
Autres	
Sous total assiette mandataire	903 000 €
Hors assiette mandataire	
rémunération mandataire	
Autres études	
actualisation, taux de tolérance (provisions)	
provision pour imprévus divers	
Sous total hors assiette mandataire	0 €
Reliquat provisionnel	0 €
Sous total Reliquat provisionnel	0 €
TOTAL AP Bâtiment	903 000 €

Mobilier équipement ménagers - lignes 2184 et 2188	31 600 €
téléphonie info équipements d'alerte - lignes 2187A et 2183	6 600 €
Sous total équipements	38 200 €
Reliquat provisionnel	0 €
Sous total Reliquat provisionnel	0 €
TOTAL AP Equipements	38 200 €

Ligne 616 (dommage ouvrage)	16 800 €
Sous total DO	16 800 €
Reliquat provisionnel	0 €
Sous total Reliquat provisionnel	0 €
TOTAL AE DO	16 800 €

MONTANT DE L'AP	941 200 €
MONTANT DE L'AE	16 800 €
MONTANT DE L'OPERATION	958 000 €

PLANNING PREVISIONNEL (DM1 2020)	
Debut des études	15/03/2018
Recrutement Maître d'Ouvrage Délégué	
Recrutement Maître d'Œuvre	04/02/2019
Dépôt Permis de Construire	27/06/2019
Début des travaux	01/09/2020
livraison	31/07/2021

REPARTITION DES CREDITS PAIEMENT PAR ANNEE	2007 à 2013												TOTAL			
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018				
CP des AP																
BATIMENT																
Ligne 232 (Honoraires)																
Ligne 237 (avances incorporées)																
Ligne 238 (avances corporelles)																
Ligne 239-12 (travaux)																
Reliquat provisionnel																
SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	7 111 €	25 437 €	131 720 €	713 090 €	16 600 €	0 €	0 €	0 €	9 132 €	903 000 €
EQUIPEMENT																
Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)																
Ligne 21578 et 2183 (tel. Equipement d'alerte)																
Reliquat provisionnel																
SOUS TOTAL EQUIPEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	38 200 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	38 200 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	7 111 €	25 437 €	131 720 €	751 290 €	16 600 €	0 €	0 €	0 €	9 132 €	941 200 €
CP des AE																
ASSURANCE																
Ligne 616 (dommage ouvrage)																
Reliquat provisionnel																
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	11 498 €	5 302 €	0 €	0 €	0 €	0 €	16 800 €

Mise à jour le 15 janvier 2021

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le
 ID : 025-282500016-20210308-CA06A_20210304-DE

PLAN PLURIANNUEL

OPERATION :

VAL D'USIERS

ANNEXE 2.8 - BP 2021

Assiette mandataire	
études préliminaires	
géomètre et sondage de sol	18 000 €
frais divers, repro, annonces ...	3 000 €
indemnités concours	4 000 €
prestations intellectuelles	
maîtrise d'œuvre + OPC	107 000 €
contrôle technique et coordination SPS	15 000 €
Etudes diverses et provision	15 000 €
Frais d'abonnement et divers	
prestations complémentaires (AMO, contrôles divers....) - actualisation	
travaux	
travaux attribués	
Travaux en consultation ou à l'aveugle	820 000 €
Travaux annexes (frais raccordement, lère pierre et autres...)	10 000 €
provisions pour imprévus, divers et aléas	41 000 €
actualisation travaux	53 000 €
Autres	
Sous total assiette mandataire	1 088 000 €
Hors assiette mandataire	
rémunération mandataire	
Autres études	
actualisation, baes de tolérance (provisions)	
provision pour imprévus divers	
Sous total hors assiette mandataire	0 €
Reliquat prévisionnel	0 €
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AP Batiment	1 088 000 €

Mobilier appareillage ménagers - lignes 2184 et 2186	16 100 €
téléphonie info équipements d'alerte - lignes 21578 et 2183	16 200 €
Sous total équipements	34 300 €
Reliquat prévisionnel	0 €
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AP Equipements	34 300 €

Ligne 616 (dommage ouvrage)	6 100 €
Sous total DO	6 100 €
Reliquat prévisionnel	0 €
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AE DO	6 100 €

MONTANT DE L'AP	1 122 300 €
MONTANT DE L'AE	6 100 €
MONTANT DE L'OPERATION	1 128 400 €

PLANNING PREVISIONNEL (BP 2021)	
Debut des études	15/02/2019
Recrutement Maître d'Ouvrage Délégué	
Recrutement Maître d'Œuvre	24/07/2020
Dépôt Permis de Construire	15/05/2021
Début des travaux	15/12/2021
Livraison	01/04/2023

REPARTITION DES CREDITS Paiement par année	2007 à 2013													TOTAL							
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019		2020	2021	2022	2023	2024	2025	
CP des AP	BATIMENT																				
Ligne 222 (honoraires)													2 799	3 600	76 000	50 000	20 000	11 601		164 000 €	
Ligne 237 (avances incorporelles)																					0 €
Ligne 238 (avances corporelles)																600 000	324 000				924 000 €
Ligne 2312 (travaux)																					0 €
Reliquat prévisionnel																					0 €
SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 799 €	3 600 €	76 000 €	550 000 €	344 000 €	11 601 €	0 €	1 088 000 €	
CP des AE	EQUIPEMENT																				
Ligne 2184 et 2186 (Mobilier)																18 100					18 100 €
Ligne 21578 et 2183 (tel. Equipement d'alerte)																16 200					16 200 €
Reliquat prévisionnel	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	34 300 €	0 €	0 €	0 €	0 €	34 300 €
SOUS TOTAL EQUIPEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	34 300 €	0 €	0 €	0 €	0 €	34 300 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 799 €	3 600 €	76 000 €	684 300 €	344 000 €	11 601 €	0 €	1 122 300 €	
CP des AE	ASSURANCE																				
Ligne 616 (dommage ouvrage)																5 500	600				6 100 €
Reliquat prévisionnel	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	5 500 €	600 €	0 €	0 €	0 €	6 100 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	5 500 €	600 €	0 €	0 €	0 €	6 100 €

Mise à jour le 15 janvier 2021

PLAN PLURIANNUEL

OPERATION :

LAVANS VUILLAFANS

ANNEXE 2.9 - BP 2021

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le 
 ID : 025-282500016-20210308-DCA06A_20210304-DE

Assiette mandataire	
études préliminaires	
géométrie et sondage de sol	23 000 €
frais divers, repro, annonces ...	4 000 €
indemnités concours	
prestations intellectuelles	
maîtrise d'œuvre + OPC	70 000 €
contrôleur technique et coordination SPS	15 000 €
Etudes diverses et provision	25 000 €
Frais d'abonnement et divers	
prestations complémentaires (AMO, contrôles divers...)- actualisation	
travaux	
travaux attribués	
Travaux en consultation ou à l'aveugle	450 000 €
Travaux annexes (frais raccordement, terre pierre et autres...)	10 000 €
provisions pour imprévus, divers et aléas	50 000 €
actualisation travaux	50 000 €
Autres	
Sous total assiette mandataire	697 000 €
Hors assiette mandataire	
rémunération mandataire	40 000 €
Autres études	30 000 €
actualisation, taux de tolérance (provisions)	12 000 €
provision pour imprévus divers	
Sous total hors assiette mandataire	82 000 €
Reliquat prévisionnel	0 €
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AP Batiment	779 000 €
Mobilier appareillage ménagers - Lignes 2184 et 2188	20 500 €
téléphonie info équipements d'alerte - Lignes 2157B et 2183	16 700 €
Sous total équipements	37 200 €
Reliquat prévisionnel	0 €
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AP Equipements	37 200 €
Ligne 616 (dommage ouvrage)	4 600 €
Sous total DG	4 600 €
Reliquat prévisionnel	0 €
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AP DG	4 600 €

MONTANT DE L'AP	
	816 200 €
MONTANT DE L'AE	
	4 600 €
MONTANT DE L'OPERATION	
	820 800 €

PLANNING PREVISIONNEL (BP 2021)	
Debut des études	04/02/2019
Recrutement Maître d'Ouvrage Délégué	15/05/2021
Recrutement Maître d'Œuvre	15/09/2021
Dépôt Permis de Construire	15/02/2022
Début des travaux	15/09/2022
Livraison	15/09/2023

REPARTITION DES CREDITS Paiement par année

	2007 à 2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
CP des AP														
BATIMENT														
Ligne 232 (honoraires)							4 054		12 000	25 000	15 000	5 000	20 946	82 000 €
Ligne 237 (avances incorporées)									23 000	55 000	54 000	5 000		137 000 €
Ligne 238 (avances corporelles)										170 000	370 000	20 000		560 000 €
Ligne 2113-12 (travaux)														0 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	4 054 €	0 €	35 000 €	250 000 €	439 000 €	30 000 €	20 946 €	779 000 €
EQUIPEMENT														
Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)												20 500		20 500 €
Ligne 2157B et 2183 (te. Equipement d'alerte)												16 700		16 700 €
Reliquat prévisionnel							0 €	0 €	0 €	0 €			0 €	0 €
SOUS TOTAL EQUIPEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		37 200 €	0 €	37 200 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	4 054 €	0 €	35 000 €	250 000 €	476 200 €	30 000 €	20 946 €	816 200 €
CP des AE														
ASSURANCE														
Ligne 616 (dommage ouvrage)										4 000	600			4 600 €
Reliquat prévisionnel														0 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	4 000 €	600 €	0 €	0 €	4 600 €

Mise à jour le 15 janvier 2021

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le 
 ID : 025-282500016-20210308-DCA08A_20210304-DE

PLAN PLURIANNUEL

OPERATION :

BLAMONT

ANNEXE 2.10 - BP 20

Assiette mandataire		
études préliminaires		
géomètre et sondage de sol		8 000 €
Frais divers, repro, annexes ...		
Indemnités concours		
prestations intellectuelles		
maîtrise d'œuvre - OPC		46 000 €
contrôle technique et coordination SPS		8 500 €
Etudes diverses et provision		
Frais d'abonnement et divers		
prestations complémentaires (AMO, contrôles divers...)- actualisation		3 000 €
travaux		
travaux attribués		
Travaux en consultation ou à lancer		415 000 €
Travaux annexes (Frais raccordement, Site pierre et autres...)		
provisions pour imprévus, déris et aléas		35 000 €
actualisation travaux		
Autres		
Sous total assiette mandataire		515 500 €
Hors assiette mandataire		
rémunération mandataire		29 500 €
Autres études		
actualisation, taux de tolérance (provisions)		
provision pour imprévus divers		
Sous total hors assiette mandataire		29 500 €
Reliquat prévisionnel		0 €
Sous total Reliquat prévisionnel		0 €
TOTAL AP Batiment		545 000 €
Mobilier appareillage ménagers - lignes 2184 et 2188		14 000 €
téléphonie info équipements d'alerte - lignes 21576 et 2183		11 000 €
Sous total Equipements		25 000 €
Reliquat prévisionnel		0 €
Sous total Reliquat prévisionnel		0 €
TOTAL AP Equipement		25 000 €
Ligne 616 (dommage ouvrage)		4 500 €
Sous total DO		4 500 €
Reliquat prévisions		0 €
Sous total Reliquat prévisionnel		0 €
TOTAL AE DO		4 500 €

MONTANT DE L'AP	570 000 €
MONTANT DE L'AE	4 500 €
MONTANT DE L'OPERATION	574 500 €
PLANNING PREVISIONNEL (DM1 2020)	
Debut des études	03/03/2020
Recrutement Maître d'Ouvrage Délégué	16/10/2021
Recrutement Maître d'Œuvre	30/05/2022
Dépôt Permis de Construire	15/03/2022
Début des travaux	02/05/2023
Livraison	26/04/2024

REPARTITION DES CREDITS PATEMENT PAR ANNEE :

	2007 à 2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
CP des AP														
BATIMENT														
Ligne 232 (Honoraires)									5 000	9 000	10 000	5 500		29 500 €
Ligne 237 (avances incorporelles)										25 000	27 000	12 500		69 500 €
Ligne 238 (avances corporelles)											175 000	275 000		450 000 €
Ligne 2313-12 (travaux)														0 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	5 000 €	35 000 €	212 000 €	293 000 €	0 €	545 000 €
EQUIPEMENT														
Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)												14 000		14 000 €
Ligne 21576 et 2183 (tel. Equipement d'alerte)												11 000		11 000 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL EQUIPEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	25 000 €	0 €	25 000 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	5 000 €	35 000 €	212 000 €	318 000 €	0 €	570 000 €
CP des AE														
ASSURANCE														
Ligne 616 (dommage ouvrage)												4 000	500	4 500 €
Reliquat prévisionnel														0 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	4 000 €	500 €	0 €	4 500 €

Mise à jour le 15 janvier 2021

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le
 ID : 025-202500016-20210308-DCA06A_20210304-DE

PLAN PLURIANNUEL

OPERATION :

GILLEY

ANNEXE 2.11 - BP 2

Assiette mandataire	
études préliminaires	
géométrie et sondage de sol	3 000 €
frais divers, repro, annonces ...	3 000 €
indemnités concours	
prestations intellectuelles	
maîtrise d'œuvre + OPC	40 000 €
coordonneur technique et coordination SPS	10 000 €
études diverses et provision	9 000 €
frais d'abonnement et divers	
prestations complémentaires (AMO, contrats divers....)- actualisation	
travaux	
travaux attribués	
Travaux en consultation ou à l'accer	280 000 €
Travaux annexes (frais raccordement, fibre optique et autres...)	
provisions pour imprévus, divers et aléas	30 000 €
actualisation travaux	25 000 €
Autres	
Sous total assiette mandataire	400 000 €
Hors assiette mandataire	
rémunération mandataire	
Autres études	
actualisation, taux de tolérance (provisions)	
provision pour imprévus divers	
Sous total hors assiette mandataire	0 €
Reliquat prévisionnel	
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AP Bâtiment	400 000 €
Mobilier appareillage ménagers - lignes 2184 et 2188	12 300 €
téléphonie info équipements d'aide - lignes 21578 et 2183	5 700 €
Sous total équipements	18 000 €
Reliquat prévisionnel	
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AP équipements	18 000 €
Ligne 616 (dommage ouvrage)	8 000 €
Sous total D.O.	8 000 €
Reliquat prévisionnel	
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AE D.O.	8 000 €

MONTANT DE L'AP	418 000 €
MONTANT DE L'AE	8 000 €
MONTANT DE L'OPERATION	426 000 €

PLANNING PREVISIONNEL (Délai 2020)

Début des études	17/01/2021
Recrutement Maître d'ouvrage Délégué	
Recrutement Maître d'œuvre	19/05/2021
Dépôt Permis de Construire	15/12/2021
Début des travaux	01/09/2022
Livraison	24/04/2023

REPARTITION DES CREDITS PAIEMENT PAR ANNEE

	2007 à 2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
CP des AP														
BATIMENT														
Ligne 232 (Honoraires)									21 000	25 000	19 000			65 000 €
Ligne 237 (avances honoraires)														0 €
Ligne 238 (avances corporelles)									4 000	100 000	231 000			335 000 €
Ligne 2313-12 (travaux)														0 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	25 000 €	125 000 €	250 000 €	0 €	0 €	400 000 €
EQUIPEMENT														
Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)												12 300		12 300 €
Ligne 21578 et 2183 (td, Equipement d'aide)												5 700		5 700 €
Reliquat prévisionnel									0 €	0 €	18 000 €	0 €	0 €	18 000 €
SOUS TOTAL EQUIPEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	18 000 €	0 €	0 €	18 000 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	25 000 €	125 000 €	268 000 €	0 €	0 €	418 000 €
CP des AE														
ASSURANCE														
Ligne 616 (dommage ouvrage)										7 500	500			8 000 €
Reliquat prévisionnel														0 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	7 500 €	500 €	0 €	0 €	8 000 €

Mise à jour le 15 Janvier 2021

PLAN PLURIANNUEL

OPERATION :

FRASNE

ANNEXE 2.12 - BP 2021

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le
 ID : 025-282500016-20210308-DCA06A_20210304-DE

Assiette mandataire		
études préliminaires		
géométrie et sondage de sol		15 000 €
frais divers, repro, annonces ...		4 000 €
indemnités concoues		
prestations intellectuelles		
maîtrise d'œuvre + OPC		90 000 €
contrôleur technique et coordination SPS		15 000 €
Etudes diverses et provision		16 000 €
Frais d'abonnement et divers		
prestations complémentaires (AMO, contrôles divers...)- actualisation		16 000 €
travaux		
travaux attribués		720 000 €
Travaux en consultation ou à lancer		
Travaux annexes (Frais raccordement, 3ème pierre et autres...)		10 000 €
provisions pour imprévus, divers et aléas		50 000 €
actualisation travaux		50 000 €
Autres		
Sous total assiette mandataire		980 000 €
Hors assiette mandataire		
rémunération mandataire		
Autres études		
actualisation, taux de tolérance (provisions)		
provision pour imprévus divers		
Sous total hors assiette mandataire		0 €
Reliquat prévisionnel		
Sous total Reliquat prévisionnel		0 €
TOTAL AP Batiment		980 000 €

Mobilier appareillage ménagers - lignes 2184 et 2188		33 000 €
téléphonie info équipements d'alerte - lignes 21578 et 2183		3 000 €
Sous total équipements		36 000 €
Reliquat prévisionnel		
Sous total Reliquat prévisionnel		0 €
TOTAL AP Equipements		36 000 €
Line 616 (dommage ouvrage)		
		18 000 €
Sous total DD		18 000 €
Reliquat prévisionnel		
Sous total Reliquat prévisionnel		0 €
TOTAL AE/DO		18 000 €

MONTANT DE L'AP	1 016 000 €
MONTANT DE L'AE	18 000 €
MONTANT DE L'OPERATION	1 034 000 €

PLANNING PREVISIONNEL (BP 2021)	
Debut des études	15/01/2020
Recrutement Maître d'Ouvrage Délégué	
Recrutement Maître d'Œuvre	15/06/2021
Dépôt Permis de Construire	15/01/2022
Début des travaux	15/09/2022
Livraison	15/11/2023

REPARTITION DES CREDITS Paiement par année	2007 à 2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
	CP des AP													
BATIMENT														
Ligne 232 (Honoraires)									39 500	67 000	38 500	5 000		150 000 €
Ligne 237 (avances incorporelles)														0 €
Ligne 238 (avances corporelles)														0 €
Ligne 2113-13 (travaux)										290 000	520 000	20 000		830 000 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	39 500 €	357 000 €	558 500 €	25 000 €	0 €	980 000 €
EQUIPEMENT														
Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)											33 000			33 000 €
Ligne 21578 et 2183 (tel. Equipement d'alerte)											3 000			3 000 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL EQUIPEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	36 000 €	0 €	0 €	36 000 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	39 500 €	357 000 €	594 500 €	25 000 €	0 €	1 016 000 €
CP des AE														
ASSURANCE														
Ligne 616 (dommage ouvrage)											16 000	2 000		18 000 €
Reliquat prévisionnel														0 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	16 000 €	2 000 €	0 €	0 €	18 000 €

Mise à jour le 15 Janvier 2021

PLAN PLURIANNUEL

OPERATION :

CHAPELLE DES BOIS

ANNEXE 2.13 - BP 2021

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le
 ID : 025-282500016-20210308-DCA06A_20210304-DE

Assiette mandataire	
études préliminaires	
géomètre et sondage de sol	18 000 €
fraks divers, repro, annonces ...	4 000 €
indemnités concours	
prestations intellectuelles	
maîtrise d'œuvre + OPC	77 000 €
contrôle technique et coordination SPS	19 000 €
Etudes diverses et provision	
Frais d'abonnement et divers	
prestations complémentaires (AMQ, contrôles divers...)- actualisation	
travaux	
travaux attribués	
Travaux en consultation ou à lancer	640 000 €
Travaux annexes (frais raccordement, titre plore et autres...)	10 000 €
provisions pour imprévus, divers et aléas	46 000 €
actualisation travaux	56 000 €
Autres	
Sous total assiette mandataire	860 000 €
Hors assiette mandataire	
rémunération mandataire	35 000 €
Autres études	5 000 €
actualisation, taux de tolérance (provisions)	
provision pour imprévus divers	
Sous total hors assiette mandataire	41 000 €
Reliquat prévisionnel	0 €
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AP Bâtiment	901 000 €
Mobilier appareillage ménagers - lignes 2184 et 2188	20 800 €
Téléphonie info équipements d'alerte - lignes 21578 et 2183	18 200 €
Sous total équipements	39 000 €
Reliquat prévisionnel	0 €
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AP Equipements	39 000 €
Ligne 616 (dommage ouvrage)	5 900 €
Sous total DD	5 900 €
Reliquat prévisionnel	0 €
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AE DD	5 900 €

MONTANT DE L'AP	
	940 000 €
MONTANT DE L'AE	
	5 900 €
MONTANT DE L'OPERATION	
	945 900 €
PLANNING PREVISIONNEL (BP 2021)	
Debut des études	15/02/2021
Recrutement Maître d'Ouvrage Délégué	15/05/2021
Recrutement Maître d'Œuvre	21/10/2021
Dépôt Permis de Construire	15/01/2022
Début des travaux	15/07/2022
Livraison	30/09/2023

REPARTITION DES CREDITS PAIEMENT PAR ANNEE	2007 à 2023												TOTAL		
	2007 à 2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024		2025	
CP des AP															
BATIMENT															
Ligne 232 (Honoraires)									8 500	15 000	16 000	1 500		41 000 €	
Ligne 237 (avances incorporées)									18 350	50 000	43 000	6 650		118 000 €	
Ligne 238 (avances incorporées)									5 000	250 000	477 000	10 000		742 000 €	
Ligne 211-15 (travaux)														0 €	
Reliquat prévisionnel														0 €	
SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	31 850 €	315 000 €	536 000 €	18 150 €	0 €	901 000 €
EQUIPEMENT															
Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)												20 800		20 800 €	
Ligne 21578 et 2183 (tel, Equipement d'alerte)												18 200		18 200 €	
Reliquat prévisionnel														0 €	
SOUS TOTAL EQUIPEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	39 000 €	0 €	0 €	39 000 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	31 850 €	315 000 €	575 000 €	18 150 €	0 €	940 000 €
CP des AE															
ASSURANCE															
Ligne 616 (dommage ouvrage)											5 400	500		5 900 €	
Reliquat prévisionnel														0 €	
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	5 400 €	500 €	0 €	0 €	5 900 €

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le 09/03/2021

ID : 025-282500016-20210308-DCA07A_20210304-DE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

***AUTORISATIONS DE PROGRAMMES
CREDITS DE PAIEMENTS
POUR L'AMENAGEMENT DES CIS
D'HERIMONCOURT BOUSSIERES ET
DAMPRIEUX***

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 04 mars à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni à l'Hôtel du Département, 7 avenue de la gare d'eau à Besançon, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 16 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

En présentiel :

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Philippe GONON, Mme Françoise BRANGET, M. Jean-Luc GUYON, Mme Géraldine LEROY, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Joël VERNIER, M. Philippe MARECHAL.

En visioconférence :

- ▶ M. Alain LORIGUET, Mme Florence ROGEBOZ, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe ALPY, Mme Catherine CUINET, Mme Martine VOIDEY, M. Patrick GENRE.

Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin-hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Capitaine Arnault ANGONIN, M. l'Adjudant Philippe MENDY, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. Didier MOREAU, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

Membre de droit

- ▶ M. Jean RICHERT, directeur de cabinet de M. le Préfet du Doubs.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, M. Thierry VERNIER, Mme Virginie CHAVEY, M. Ludovic FAGAUT, M. Claude DALLAVALLE, M. Philippe GAUTIER, M. Damien CHARLET, M. Cédric BÔLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant Jean-Michel TOURMAN, M. Michel PETITCOLAS.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210308-DCA07A_20210304-DE

PROCURATION

- ▶ M. Claude DALLAVALLE, représentant du Département, donne pouvoir à Mme Martine VOIDEY, représentante du Département.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ M. le Lieutenant-colonel Christophe FOURNEROT, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, M. Stéphane ECARNOT, M. le Capitaine Charles CLAUDET, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de mars 2021.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210308-DCA07A_20210304-DE

**AUTORISATIONS DE PROGRAMMES
CREDITS DE PAIEMENTS
POUR L'AMENAGEMENT DES CIS
D'HERIMONCOURT BOUSSIERES ET
DAMPRICHARD**

Depuis leur intégration au SDIS, les centres d'Hérimoncourt, Boussières et Damprichard ont vu leur classement au SDACR, leur activité et leur personnel augmenter dans des proportions qui nécessitent aujourd'hui des travaux d'aménagement ou d'extension.

Les centres d'Hérimoncourt et Boussières

Des autorisations de programmes de 467 200 € et 283 800 € ont été respectivement ouvertes pour les centres d'Hérimoncourt et de Boussières au budget primitif 2020.

L'appel d'offres travaux d'Hérimoncourt a été lancé pour la partie restructuration. Celle-ci a pour objet de restructurer le centre afin de satisfaire les besoins en vestiaires, bureaux, salles de formation, office et magasins. La tranche de travaux 2021 correspond aux travaux d'extension de la surface de plancher dans le volume bâti.

Les études continuent sur l'extension de Boussières. L'année 2021 va permettre de déposer et d'obtenir le permis de construire de la travée VSAV et de réaliser la consultation des entreprises.

Il vous est donc proposé d'inscrire respectivement en crédits de paiement :

- 224 000 € pour l'opération d'Hérimoncourt ;
- 5 000 € pour l'opération de Boussières.

Le centre de Damprichard

Le bâtiment mis à disposition du SDIS par la commune de Damprichard, classé centre de première intervention (CPI) en 2002 est aujourd'hui classé centre de secours (CS). Le nombre d'interventions qu'il effectue a plus que doublé entre 2007 et 2019 (97 interventions en 2007 ; 199 en 2019).

De plus, la mise en regard de certains équipements existants avec le référentiel bâtiments des CS laisse apparaître des besoins non satisfaits, notamment en matière de vestiaires, bureaux, salle de formation et surtout de travées véhicules. En effet, plusieurs véhicules sont régulièrement stationnés à l'extérieur faute de place, ce qui n'est pas sans poser des difficultés en hiver notamment.

Le coût de cette opération de requalification des zones vestiaires, détente et bureau accompagnée de la construction d'un hangar de 3 travées permettront :

- d'accueillir 2 véhicules légers (VL) et un engin utilitaire, dans un hangar hors gel ;
- de doter chaque sapeur-pompier d'un espace vestiaires tout en créant un espace féminin suffisant ;
- de créer un espace détente, salle de formation et bureaux qui correspondent au référentiel d'un centre de secours.

Devant l'importance des projets, pour une meilleure lisibilité du programme ainsi que pour éviter d'engager la totalité des travaux sur une année, et répartir les engagements de dépense sur 3 années, je vous propose d'ouvrir une autorisation de programme de 465 000 €.

Les crédits de paiements à mobiliser pour l'année 2021 qui correspondent à l'élaboration du dossier d'avant-projet définitif (APD) s'élèvent à 18 000 €.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210308-DCA07A_20210304-DE

Autorisations programmes	Opération	CSR Hérimoncourt	CPIR Boussières	CS Damprichard	TOTAL
	Date d'engagement	BP 2020	BP 2020	BP 2021	
	Montant AP	467 000	283 800	465 000	1 215 800
	Date modification AP				
	+/-	0	0	0	0
	Nouveau montant	467 000	283 800	465 000	1 215 800

Détail par ligne budgétaire

AP globale	Opération	CSR Hérimoncourt	CPIR Boussières	CS Damprichard	TOTAL
		Etudes ligne 232	51 000	32 800	66 000
	Travaux ligne 2313-12	412 000	0		412 000
	Travaux ligne 2317-35	0	251 000	393 000	644 000
	Equipement mobilier lignes 2184-2188	4 000	0	6 000	10 000
	Total	467 000	283 800	465 000	1 215 800

Détail par ligne budgétaire / par année

Crédits paiements - BP 2020	Opération	CSR Hérimoncourt	CPIR Boussières	CS Damprichard	TOTAL
		Etudes 232	36 000	15 000	0
	Travaux 2313-12	0	0		0
	Travaux ligne 2317-35	0	0		0
	Equipement mobilier lignes 2184-2188	0	0		0
	Total	36 000	15 000		51 000

Crédits paiements - BP 2021	Opération	CSR Hérimoncourt	CPIR Boussières	CS Damprichard	TOTAL
		Etudes 232	10 000	5 000	18 000
	Travaux 2313-12	210 000	0		210 000
	Travaux ligne 2317-35	0	0		0
	Equipement mobilier lignes 2184-2188	4 000	0		4 000
	Total	224 000	5 000	18 000	247 000

Reste à engager	Opération	CSR Hérimoncourt	CPIR Boussières	CS Damprichard	TOTAL
		Etudes 232	5 000	12 800	48 000
	Travaux 2313-12	202 000	0	0	202 000
	Travaux ligne 2317-35	0	251 000	393 000	644 000
	Equipement mobilier lignes 2184-2188	0	0	6 000	6 000
	Total	207 000	263 800	447 000	

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier et :

- décident d'ouvrir une autorisation de programme pour financer les travaux, hors plan pluriannuel, à entreprendre au CS de Damprichard de 465 000 € ;
- approuvent les crédits de paiements à mettre en place pour l'année 2021 d'un montant global de 247 000 € ;
- autorisent la présidente du conseil d'administration à :
 - organiser les consultations et marchés d'études ;
 - engager toutes les dépenses relatives à ces projets.

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 08/03/2021

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le 09/03/2021

ID : 025-282500016-20210308-DCA08A_20210304-DE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

***AUTORISATION DE PROGRAMME – CREDITS DE PAIEMENT
OUTILS INFORMATIQUES DE GESTION***

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 04 mars à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni à l'Hôtel du Département, 7 avenue de la gare d'eau à Besançon, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 15 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

En présentiel :

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Philippe GONON, M. Jean-Luc GUYON, Mme Géraldine LEROY, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Joël VERNIER, M. Philippe MARECHAL.

En visioconférence :

- ▶ M. Alain LORIGUET, Mme Florence ROGEBOZ, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe ALPY, Mme Catherine CUINET, Mme Martine VOIDEY, M. Patrick GENRE.

Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin-hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Capitaine Arnault ANGONIN, M. l'Adjudant Philippe MENDY, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. Didier MOREAU, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

Membre de droit

- ▶ M. Jean RICHERT, directeur de cabinet de M. le Préfet du Doubs.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, Mme Françoise BRANGET, M. Thierry VERNIER, Mme Virginie CHAVEY, M. Ludovic FAGAUT, M. Claude DALLAVALLE, M. Philippe GAUTIER, M. Damien CHARLET, M. Cédric BÔLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant Jean-Michel TOURMAN, M. Michel PETITCOLAS.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210308-DCA08A_20210304-DE

PROCURATION

- ▶ M. Claude DALLAVALLE, représentant du Département, donne pouvoir à Mme Martine VOIDEY, représentante du Département.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ M. le Lieutenant-colonel Christophe FOURNEROT, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, M. Stéphane ECARNOT, M. le Capitaine Charles CLAUDET, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de mars 2021.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210308-DCA08A_20210304-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME – CREDITS DE PAIEMENT OUTILS INFORMATIQUES DE GESTION

1- Objectifs et enveloppe financière

Le 18 décembre 2007, le conseil d'administration du SDIS a adopté une autorisation de programme (AP) avec l'objectif de renouveler des outils informatiques de gestion des services.
Le 7 février 2019, l'autorisation de programme a été prolongé jusqu'en 2021.

Actions programmées :

- assistance à maîtrise d'œuvre (décision CA 18/12/2007) ;
- évolution des progiciels ressources humaines et formation en environnement « full web » (décision CA 18/12/2007) ;
- acquisition de progiciels médical, prévention et technique (décision CA 18/12/2007) ;
- acquisition d'un outil de pilotage (décision CA 15/02/2013) pour la mise en place d'indicateurs dans les briques suivantes :
 - o gestion opérationnelle ;
 - o ressources humaines, paie, vacations et gestion du temps ;
 - o gestion financière ;
 - o prévention ;
 - o médicale ;
 - o formation ;
 - o transversale.

2- Bilan des actions réalisées durant l'année 2020

Les crédits de paiements (CP) inscrits au titre de l'exercice 2020 s'élevaient à 23 306 €.

Au cours de l'année, l'opération à réaliser concernait la mise en place du logiciel technique en effectuant les actions suivantes :

- vérification d'aptitude et de service régulier du module immobilier ;
- vérification d'aptitude et de service régulier du module habillement ;
- paiement de la garantie du module matériel roulant.

Un décalage de temps concernant de la facturation du module immobilier nécessitera une réinscription des crédits affectés à cette étape en 2021.

Les crédits consommés sur l'APCP en 2020 s'élevaient à 15 537 €. Les crédits non consommés devront être réinscrits en 2021.

3- Actions à réaliser en 2021

Pour l'année 2021, il convient de poursuivre la mise en place du logiciel technique en prévoyant les actions suivantes :

- paiement de la vérification d'aptitude du module immobilier ;
- paiement de la garantie de la solution.

4- Évolution de l'autorisation de programme – crédits de paiements

La durée (15 ans) et le montant de l'AP (850 000 €) restent inchangés. Les CP proposés pour l'année 2021 sont présentés en annexe.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210308-DCA08A_20210304-DE

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- *approuvent le bilan des CP consommés en 2020, pour un montant de 15 537 € ;*
- *valident les CP 2021 pour un montant global inchangé de 850 000 €.*

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 08/03/2021

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

Annexe APCP Outils informatique de gestion

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le 
 ID : 025-282500016-20210308-DCA08A_20210304-DE

A/ Autorisation de programme
 durée : 15 ans
 enveloppe : 850 000 €

B/ Crédits de paiement

B1/ Assistance à Maitrise d'œuvre

Imputation budgétaire	Objet	CP consommés 2007	CP consommés 2008	CP consommés 2009	CP consommés 2010	CP consommés 2011	CP consommés 2012	CP consommés 2013	CP consommés 2014	CP consommés 2015	CP consommés 2016	CP consommés 2017	CP consommés 2018	CP consommés 2019	CP consommés 2020	CP 2021
2011	Cabinet ACTEIS	23 143 €	16 933,00 €	2 960,10 €												
Crédits consommés au 31/12/2020		23 143 €	16 933,00 €	2 960,10 €												

B2/ Évolution des progiciels Ressources humaines et formation en environnement « full web »

Imputation budgétaire	Objet	CP consommés 2007	CP consommés 2008	CP consommés 2009	CP consommés 2010	CP consommés 2011	CP consommés 2012	CP consommés 2013	CP consommés 2014	CP consommés 2015	CP consommés 2016	CP consommés 2017	CP consommés 2018	CP consommés 2019	CP consommés 2020	CP 2021
2051	Licences				20 450 €				2 920 €	7 240 €						
6155	Maintenance		26 918 €	27 445 €	27 814 €	27 450 €	45 058 €	39 188 €								
6184	Formation		51 675 €	19 250 €	25 116 €	26 535 €	3 708 €	1 156 €								
2182	Matériel informatique		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €						
Crédits consommés au 31/12/2020			78 566 €	46 735 €	73 380 €	53 975 €	48 766 €	48 444 €	2 920 €	7 240 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Crédits de paiement																

B3/ Acquisition de logiciels médicaux, prévention et technique

Imputation budgétaire	Objet	CP consommés 2007	CP consommés 2008	CP consommés 2009	CP consommés 2010	CP consommés 2011	CP consommés 2012	CP consommés 2013	CP consommés 2014	CP consommés 2015	CP consommés 2016	CP consommés 2017	CP consommés 2018	CP consommés 2019	CP consommés 2020	CP 2021
2051	Licences			10 046 €	3 820 €	1 913 €	22 425 €	4 205 €	1 406 €		5 160 €	5 171 €	53 583 €	69 352 €	15 537 €	16 553 €
6155	Maintenance			0 €	14 830 €	0 €	0 €	0 €								
6184	Formation			2 000 €	3 000 €	0 €	1 265 €	0 €								
Crédits consommés au 31/12/2020				12 046,40 €	21 650 €	1 913 €	23 690 €	4 205 €	1 406 €	- €	5 160 €	5 171 €	53 583 €	69 352 €	15 537 €	16 553 €
Crédits de paiement																

B4/ Acquisition d'un outil de pilotage

Imputation budgétaire	Objet	CP consommés 2007	CP consommés 2008	CP consommés 2009	CP consommés 2010	CP consommés 2011	CP consommés 2012	CP consommés 2013	CP consommés 2014	CP consommés 2015	CP consommés 2016	CP consommés 2017	CP consommés 2018	CP consommés 2019	CP consommés 2020	CP 2021
2051	Licences								150 119 €	56 561 €	4 850 €	12 960 €				
6155	Maintenance															
6184	Formation															
Crédits consommés au 31/12/2020									150 119 €	56 561 €	4 850 €	12 960 €	- €	- €	- €	- €
Crédits de paiement																

Crédits consommés au 31/12/2020	23 143 €	85 539 €	61 741 €	95 040 €	55 888 €	72 456 €	44 649 €	154 445 €	63 801 €	10 140 €	16 131 €	53 583 €	69 352 €	15 537 €	16 553 €	
TOTAL crédits de paiement														0 €	0 €	16 553 €

TOTAL 850 000 €

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le 09/03/2021

ID : 025-282500016-20210308-DCA09A_20210304-DE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

***MOBILITE ET NOMADISME NUMERIQUES
AUTORISATION DE PROGRAMME - CREDITS DE PAIEMENT***

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 04 mars à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni à l'Hôtel du Département, 7 avenue de la gare d'eau à Besançon, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 15 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

En présentiel :

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Philippe GONON, M. Jean-Luc GUYON, Mme Géraldine LEROY, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Joël VERNIER, M. Philippe MARECHAL.

En visioconférence :

- ▶ M. Alain LORIGUET, Mme Florence ROGEBOZ, Mme Odile FAIVRE-PETTITJEAN, M. Philippe ALPY, Mme Catherine CUINET, Mme Martine VOIDEY, M. Patrick GENRE.

Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin-hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Capitaine Arnault ANGONIN, M. l'Adjudant Philippe MENDY, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. Didier MOREAU, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

Membre de droit

- ▶ M. Jean RICHERT, directeur de cabinet de M. le Préfet du Doubs.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, Mme Françoise BRANGET, M. Thierry VERNIER, Mme Virginie CHAVEY, M. Ludovic FAGAUT, M. Claude DALLAVALLE, M. Philippe GAUTIER, M. Damien CHARLET, M. Cédric BÔLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant Jean-Michel TOURMAN, M. Michel PETITCOLAS.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210308-DCA09A_20210304-DE

PROCURATION

- ▶ M. Claude DALLAVALLE, représentant du Département, donne pouvoir à Mme Martine VOIDEY, représentante du Département.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ M. le Lieutenant-colonel Christophe FOURNEROT, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, M. Stéphane ECARNOT, M. le Capitaine Charles CLAUDET, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de mars 2021.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210308-DCA09A_20210304-DE

MOBILITE ET NOMADISME NUMERIQUES AUTORISATION DE PROGRAMME - CREDITS DE PAIEMENT

1- Objectifs et enveloppe

En février 2017, le CASDIS a voté la mise en place d'une autorisation de programme et crédits de paiement (APCP) ayant trois objectifs principaux, à savoir :

- améliorer et augmenter la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires (SPV) par la mise en place d'une application leur permettant d'organiser finement et en temps réel leurs plannings ;
- déployer des outils aux bénéficiaires des victimes et des acteurs de terrain par la transmission de flux entre l'engin et le CTA, par la transmission des bilans au SAMU et service d'accueil des urgences (SAU) et par la mise à disposition d'outils documentaires et cartographiques ;
- faciliter la communication interne et externe par la création d'une application mobile « sdis25 » et par un complément d'équipement des cadres.

Cette APCP prévoit ainsi trois types d'évolutions :

- le développement de l'application SMARTEMIS® ;
- l'acquisition de tablettes numériques opérationnelles ;
- la création d'une application SDIS 25 pour smartphones.

L'autorisation de programme votée en février 2017 comprend une enveloppe de 545 500 € répartis sur quatre ans.

2- Bilan des actions réalisées en 2020

Les crédits de paiements (CP) inscrits au titre de l'exercice 2020 s'élevaient à 164 246 €.

Au cours de l'année, les opérations à réaliser concernaient les actions suivantes :

- l'acquisition des tablettes opérationnelles et leurs accessoires ;
- la livraison complète de la plateforme bilan ;
- la livraison complète de la solution ARTEMIS Tab.

Conformément au planning, ces opérations ont été mises en production courant 2020 en suivant les séquences détaillées ci-dessous (la phase 1 ayant consisté à réaliser les premiers tests en 2019) :

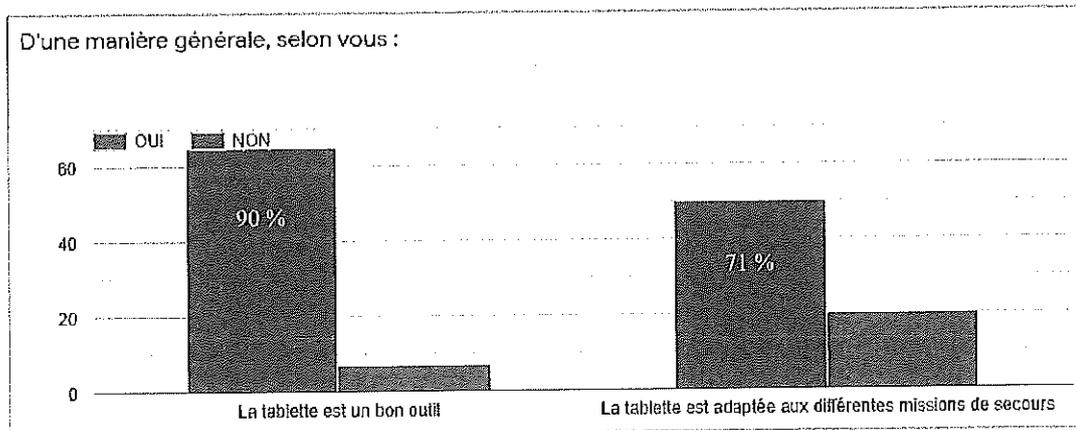
- phase 2 (du 1er octobre 2019 au 28 avril 2020) : formation de 6 CIS préfigurateurs et tests terrain sans transmission du bilan ;
- phase 3 (du 15 juin 2020 au 31 août 2020) : tests terrain avec transmission du bilan ;
- phase 4 (du 2 septembre 2020 au 31 janvier 2021) : formation et déploiement progressif dans tous les CIS.

Les crédits consommés sur l'APCP en 2020 s'élèvent à 143 365 €.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210308-DCA09A_20210304-DE

3- Information ARTEMIS Tab, niveau de satisfaction et utilité opérationnelle

Après une enquête réalisée auprès des chefs d'agrès SPP et SPV utilisant la tablette (soit 80 agents), nous avons eu le retour représenté graphiquement ci-dessous :



Pour cette solution, les fonctionnalités les plus appréciées sont :

- plus-value de la photo (bilan victime + message d'ambiance ou compte-rendu) ;
- gain de temps grâce au pré-remplissage du Compte Rendu de Sortie de Secours (CRSS) ;
- suivi de l'historique et envoi de messages au CODIS ;
- documentation opérationnelle « embarquée ».

En complément de cette enquête et après les premiers retours d'expérience terrain, nous pouvons confirmer l'utilité opérationnelle de cet outil sur quatre points :

1. sécurisation du renseignement opérationnel (meilleure qualité, plus rapide) ;
2. sécurisation juridique du SDIS et de ses agents (bilan secouriste, contentieux opérationnels, etc.) ;
3. meilleure qualité des liens entre l'état-major et le terrain pour agir plus efficacement en actions correctives (amélioration continue) ;
4. gain pour les victimes avec la traçabilité du renseignement secouriste jusqu'à l'hôpital ;
5. possibilité de connecter de nouveaux moyens de communication pour faciliter l'action des secours (visioconférence, report d'image drone...).

4- Évolutions proposées

Le choix de mettre en place une solution basée sur des tablettes de type « grand public » a permis au SDIS de conserver un solde financier de 20 880 €. Malgré les premiers retours terrain positifs, des évolutions de l'application ARTEMIS Tab restent nécessaire pour améliorer l'outil. Ces améliorations demandées en version 2 concernent entre autres :

- la saisie du bilan de plus de 2 victimes ;
- le transfert du bilan d'une tablette à une autre ;
- l'information descendante du médecin régulateur vers la tablette ;
- la mise en place d'un bilan infirmier / médecin ;
- la fonction SOS ;
- l'envoi de photo/vidéo simplifié.

Afin de mettre en place cette version 2, il est nécessaire de prolonger l'AP d'un an, c'est-à-dire jusqu'en 2021. Le montant global de l'AP (545 500 €) restera inchangé.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210308-DCA09A_20210304-DE

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier et :

- *approuvent le bilan des crédits de paiement consommés en 2020, pour un montant de 143 364,90 € ;*
- *valident la prolongation de l'AP jusqu'en 2021 ;*
- *valident le montant des crédits de paiement pour l'année 2021, à hauteur de 20 880 €, ainsi que le détail de l'autorisation de programme présenté en annexe.*

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 08/03/2021

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

APCP Mobilité et Nomadisme numériques

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le 
 ID : 025-282500016-20210308-DCA09A_20210304-DE

A/ Autorisation de programme

	AP initiale	AP mod
durée	4 ans	5 ans
enveloppe	545 500 €	545 500 €

B/ Crédits de paiement

	Imputation budgétaire	Objet	CP consommés 2017	CP consommés 2018	CP consommés 2019	CP consommés 2020	CP 2021	
Matériel informatique	2183	Tablettes durcies		1 346 €	19 749 €	47 279 €		
		Tablettes "grand public" (appui métier lié à l'OPS)		2 970 €				
		Smartphones cadres (chefs de groupement et service)		13 167 €				
		Crédits consommés au 31/12/2020	- €	17 483 €	19 749 €	47 279 €		
		Crédits de paiement					- €	
Licences	2051	SMARTEMIS disponibilité SPV	16 763 €	59 460 €				
		SMARTEMIS synoptique et notification		35 532 €				
		SMARTEMIS information partenaires Institutionnels		47 592 €				
		Logiciel tablettes durcies		82 800 €	41 400 €	13 800 €	20 880 €	
		Gestion des reconnaissances OPS		5 619 €				
		Application SDIS25 sur smartphone						
		Portail de consultation des bilans patient victime (BPV)				54 857 €	82 286 €	
		Crédits consommés au 31/12/2020	16 763 €	231 003 €	96 257 €	96 086 €		- €
		Crédits de paiement				20 880 €		
		Crédits consommés au 31/12/2020	16 763 €	248 486 €	116 006 €	143 365 €	- €	
		TOTAL crédits de paiement	- €	- €	- €	- €	20 880 €	

TOTAL 545 500 €

C/ Subvention perçue

	2018	2019	Total
Dotation aux investissements structurants des services d'incendie et de secours	71 086 €	132 914 €	204 000 €

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le 09/03/2021

ID : 025-282500016-20210308-DCA10A_20210304-DE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

**AUTORISATION DE PROGRAMME - CREDITS DE PAIEMENT
MODERNISATION DU PARC DES
DEFIBRILLATEURS SEMI-AUTOMATIQUES (DSA)**

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 04 mars à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni à l'Hôtel du Département, 7 avenue de la gare d'eau à Besançon, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 15 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

En présentiel :

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Philippe GONON, M. Jean-Luc GUYON, Mme Géraldine LEROY, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Joël VERNIER, M. Philippe MARECHAL.

En visioconférence :

- ▶ M. Alain LORIGUET, Mme Florence ROGEBOSZ, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe ALPY, Mme Catherine CUINET, Mme Martine VOIDEY, M. Patrick GENRE.

Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin-hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Capitaine Arnault ANGONIN, M. l'Adjudant Philippe MENDY, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. Didier MOREAU, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

Membre de droit

- ▶ M. Jean RICHERT, directeur de cabinet de M. le Préfet du Doubs.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, Mme Françoise BRANGET, M. Thierry VERNIER, Mme Virginie CHAVEY, M. Ludovic FAGAUT, M. Claude DALLAVALLE, M. Philippe GAUTIER, M. Damien CHARLET, M. Cédric BÔLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant Jean-Michel TOURMAN, M. Michel PETITCOLAS.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210308-DCA10A_20210304-DE

PROCURATION

- ▶ M. Claude DALLAVALLE, représentant du Département, donne pouvoir à Mme Martine VOIDEY, représentante du Département.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ M. le Lieutenant-colonel Christophe FOURNEROT, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, M. Stéphane ECARNOT, M. le Capitaine Charles CLAUDET, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de mars 2021.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210308-DCA10A_20210304-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME - CREDITS DE PAIEMENT MODERNISATION DU PARC DES DEFIBRILLATEURS SEMI-AUTOMATIQUES (DSA)

1- Objectifs et enveloppe

Chaque véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) et chaque centre de secours sans VSAV est équipé d'un défibrillateur semi-automatique (DSA) destiné à la mise en œuvre des gestes de réanimation cardio-pulmonaire aux victimes en état d'arrêt cardio-circulatoire.

Les appareils dont dispose le SDIS ont été déployés entre 2010 et 2012. Leur maintien en service nécessiterait des opérations de maintenance préventive coûteuses. Par ailleurs, la technologie des appareils actuellement sur le marché offre une optimisation des gestes secouristes réalisés, dans le but de favoriser les chances de survie des victimes.

Aussi, une autorisation de programme (APCP) a été ouverte en 2020 afin de renouveler le parc des DSA opérationnels existants, ainsi que des DSA de formation, soit une flotte de 220 appareils.

L'autorisation de programme initiale comprenait une enveloppe de 330 000 € répartis sur trois ans.

2- Bilan des réalisations 2020

Au cours de l'année 2020, le SDIS a acquis 110 DSA de formation et 44 DSA opérationnels pour un coût total de 108 862 €.

3- Actions à réaliser en 2021

Le fournisseur et la solution technique retenus permettent de réduire les coûts initialement prévus. Ainsi, une enveloppe d'environ 90 K€ permettra de finaliser le déploiement du matériel sur 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier et approuvent :

- *le bilan des crédits de paiement consommés en 2020, soit 108 862 € ;*
- *la diminution de la durée de l'autorisation de programme, ramenée de 3 à 2 ans ;*
- *la diminution du montant de l'autorisation de programme, ramené à 200 000 € ;*
- *les crédits de paiement pour 2021, le tout étant présenté en annexe.*

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

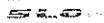
Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 08/03/2021

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

**APCP MODERNISATION DU PARC
DES DEFIBRILLATEURS SEMI-AUTOMATIQUES**

Envoyé en préfecture le 09/03/2021 Reçu en préfecture le 09/03/2021 Affiché le  ID : 025-282500016-20210308-DCA10A_20210304-DE
--

1. Autorisation de programme

	AP initiale	AP modifiée
durée	3 ans	2 ans
enveloppe	330 000 €	200 000 €

2. Crédits de paiement

Imputation	Objet	Stade	CP 2020	CP 2021	CP 2022	Total
21568 Matériel d'incendie et de secours	Acquisition de DSA	AP initiale	110 000 €	110 000 €	110 000 €	330 000 €

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le 09/03/2021

ID : 025-282500016-20210309-DCA119_20210304-DE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

***PREVISION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET
REPRISE ANTICIPEE***

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 04 mars à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni à l'Hôtel du Département, 7 avenue de la gare d'eau à Besançon, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 15 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

En présentiel :

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Philippe GONON, M. Jean-Luc GUYON, Mme Géraldine LEROY, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Joël VERNIER, M. Philippe MARECHAL.

En visioconférence :

- ▶ M. Alain LORIGUET, Mme Florence ROGEBOZ, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe ALPY, Mme Catherine CUINET, Mme Martine VOIDEY, M. Patrick GENRE.

Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin-hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Capitaine Arnault ANGONIN, M. l'Adjudant Philippe MENDY, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. Didier MOREAU, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

Membre de droit

- ▶ M. Jean RICHERT, directeur de cabinet de M. le Préfet du Doubs.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, Mme Françoise BRANGET, M. Thierry VERNIER, Mme Virginie CHAVEY, M. Ludovic FAGAUT, M. Claude DALLAVALLE, M. Philippe GAUTIER, M. Damien CHARLET, M. Cédric BÔLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant Jean-Michel TOURMAN, M. Michel PETITCOLAS.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210309-DCA119_20210304-DE

PROCURATION

- ▶ M. Claude DALLAVALLE, représentant du Département, donne pouvoir à Mme Martine VOIDEY, représentante du Département.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ M. le Lieutenant-colonel Christophe FOURNEROT, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, M. Stéphane ECARNOT, M. le Capitaine Charles CLAUDET, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de mars 2021.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA119_20210304-DE

PREVISION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET REPRISE ANTICIPEE

L'instruction budgétaire et comptable M61 prévoit la possibilité pour le SDIS de reprendre par anticipation les résultats prévisionnels de l'exercice 2020. Cette reprise doit intervenir entre la fin de la journée complémentaire et la date limite du vote du budget.

Les résultats prévisionnels de l'exercice 2020 à l'arrêté des comptes s'apprécient section par section en prenant en compte les opérations de l'exercice et les résultats antérieurs reportés. Si des différences sont constatées entre ce compte d'administratif prévisionnel et le compte administratif définitif, elles seront reprises et corrigées par la première décision modificative.

Dans le cadre des opérations de clôture d'exercice, le résultat 2020 a été arrêté comme suit, en accord avec Monsieur le Payeur départemental :

Section de fonctionnement	
Total dépenses	49 725 108,96 €
Total recettes	51 046 393,23 €
Solde de l'exercice 2020	1 321 284,27 €
Excédent 2019 reporté	6 294 486,01 €
Résultat de fonctionnement	7 615 770,28 €
<i>Virement à la section d'investissement inscrit au budget 2020</i>	1 400 000,00 €
Résultat après virement	6 215 770,28 €
<i>Dépenses reportées</i>	138 058,82 €

Il est proposé de reprendre par anticipation ce résultat au budget 2021 et de l'affecter :

- pour partie, au virement de 1,4 M€ prévu à la section d'investissement ;
- pour le solde, soit 6,2 M€ à la ligne 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

Ce résultat permettra la couverture des reports de dépenses sur 2021 qui ont été chiffrées à 138 058,82 €.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210309-DCA119_20210304-DE

Section d'investissement	
Total dépenses	13 532 583,81 €
Total recettes	13 584 036,41 €
Solde de l'exercice 2020	51 452,60 €
Résultat 2019 reporté	- 592 914,84 €
Résultat cumulé	- 541 462,24 €
<i>Dépenses 2020 reportées</i>	<i>450 468,48 €</i>
<i>Besoin de financement 2020</i>	<i>- 991 930,72 €</i>
Virement de la section de fonctionnement inscrit au budget 2020	1 400 000,00 €
Solde avec prise en compte du virement	408 069,28 €

Il est proposé de reprendre par anticipation ce résultat de – 541 462,24 € au budget 2021, et de l'inscrire à la ligne 001 « solde d'exécution d'investissement reporté ».

Le besoin total de financement de la section d'investissement s'élève à 991 930,72 €. Il intègre les dépenses engagées en fin d'année 2020 pour lesquelles la facture n'est pas parvenue avant la fin de l'exercice et qui sont reportées sur le budget 2021 : elles ont été chiffrées à 450 468,48 €. Il sera couvert par le virement de 1,4 M€ provenant de la section de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- *approuvent l'affectation partielle du résultat prévisionnel de fonctionnement à la section d'investissement, à hauteur de 1 400 000 €, par une inscription budgétaire au compte 1068 du budget 2021 ;*
- *approuvent la constatation d'un solde d'exécution prévisionnel 2020 de la section de fonctionnement de 6 215 770,28 € reporté en recettes de fonctionnement au budget primitif 2021 à la ligne 002, permettant notamment la couverture des reports de dépenses sur 2021 à hauteur de 138 058,82 € ;*
- *approuvent la constatation d'un solde d'exécution prévisionnel 2020 de la section d'investissement de – 541 462,24 € reporté en dépense d'investissement au budget primitif 2021 à la ligne 001 ; ce résultat, ainsi que les reports (450 468,48 €) étant couverts par le virement de la section de fonctionnement.*

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 09/03/2021

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

Service Départemental
d'Incendie et de Secours
du Doubs

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210309-DCA119_20210304-DE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 4 mars 2021

PREVISION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET REPRISE ANTICIPEE

L'instruction budgétaire et comptable M61 prévoit la possibilité pour le SDIS de reprendre par anticipation les résultats prévisionnels de l'exercice 2020. Cette reprise doit intervenir entre la fin de la journée complémentaire et la date limite du vote du budget.

Les résultats prévisionnels de l'exercice 2020 à l'arrêté des comptes s'apprécient section par section en prenant en compte les opérations de l'exercice et les résultats antérieurs reportés. Si des différences sont constatées entre ce compte d'administratif prévisionnel et le compte administratif définitif, elles seront reprises et corrigées par la première décision modificative.

Dans le cadre des opérations de clôture d'exercice, le résultat 2020 a été arrêté comme suit, en accord avec Monsieur le Payeur départemental :

Section de fonctionnement	
Total dépenses	49 725 108,96 €
Total recettes	51 046 393,23 €
Solde de l'exercice 2020	1 321 284,27 €
Excédent 2019 reporté	6 294 486,01 €
Résultat de fonctionnement	7 615 770,28 €
<i>Virement à la section d'investissement inscrit au budget 2020</i>	1 400 000,00 €
Résultat après virement	6 215 770,28 €
<i>Dépenses reportées</i>	138 058,82 €

Il est proposé de reprendre par anticipation ce résultat au budget 2021 et de l'affecter :

- pour partie, au virement de 1,4 M€ prévu à la section d'investissement ;
- pour le solde, soit 6,2 M€ à la ligne 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

Ce résultat permettra la couverture des reports de dépenses sur 2021 qui ont été chiffrés à 138 058,82 €.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le 
 ID : 025-282500016-20210309-DCA119_20210304-DE

Section d'investissement

Total dépenses		13 532 583,81 €
Total recettes		13 584 036,41 €
Solde de l'exercice 2020		51 452,60 €
Résultat 2019 reporté	-	592 914,84 €
Résultat cumulé	-	541 462,24 €
Dépenses 2020 reportées		450 468,48 €
Besoin de financement 2020	-	991 930,72 €
Virement de la section de fonctionnement inscrit au budget 2020		1 400 000,00 €
Solde avec prise en compte du virement		408 069,28 €

Il est proposé de reprendre par anticipation ce résultat de - 541 462,24 € au budget 2021, et de l'inscrire à la ligne 001 « solde d'exécution d'investissement reporté ».

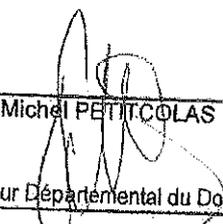
Le besoin total de financement de la section d'investissement s'élève à 991 930,72 €. Il intègre les dépenses engagées en fin d'année 2020 pour lesquelles la facture n'est pas parvenue avant la fin de l'exercice et qui sont reportées sur le budget 2021 : elles ont été chiffrées à 450 468,48 €.

Il sera couvert par le virement de 1,4 M€ provenant de la section de fonctionnement.

Les membres du conseil d'administration sont appelés à :

- approuver l'affectation partielle du résultat prévisionnel de fonctionnement à la section d'investissement, à hauteur de 1 400 000 €, par une inscription budgétaire au compte 1068 du budget 2021 ;
- approuver la constatation d'un solde d'exécution prévisionnel 2020 de la section de fonctionnement de 6 215 770,28 € reporté en recettes de fonctionnement au budget primitif 2021 à la ligne 002, permettant notamment la couverture des reports de dépenses sur 2021 à hauteur de 138 058,82 € ;
- approuver la constatation d'un solde d'exécution prévisionnel 2020 de la section d'investissement de - 541 462,24 € reporté en dépense d'investissement au budget primitif 2021 à la ligne 001 ; ce résultat, ainsi que les reports (450 468,48 €) étant couverts par le virement de la section de fonctionnement.

La présidente du conseil d'administration,


 Michel PETITCOLAS
 Payeur Départemental du Doubs

Christine BOUQUIN

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le 09/03/2021

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

BUDGET PRIMITIF 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 04 mars à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni à l'Hôtel du Département, 7 avenue de la gare d'eau à Besançon, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 15 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

En présentiel :

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Philippe GONON, M. Jean-Luc GUYON, Mme Géraldine LEROY, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Joël VERNIER, M. Philippe MARECHAL.

En visioconférence :

- ▶ M. Alain LORIGUET, Mme Florence ROGEBOZ, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe ALPY, Mme Catherine CUINET, Mme Martine VOIDEY, M. Patrick GENRE.

Membres avec voix consultative

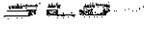
- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin-hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Capitaine Arnault ANGONIN, M. l'Adjudant Philippe MENDY, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. Didier MOREAU, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

Membre de droit

- ▶ M. Jean RICHERT, directeur de cabinet de M. le Préfet du Doubs.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, Mme Françoise BRANGET, M. Thierry VERNIER, Mme Virginie CHAVEY, M. Ludovic FAGAUT, M. Claude DALLAVALLE, M. Philippe GAUTIER, M. Damien CHARLET, M. Cédric BÔLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant Jean-Michel TOURMAN, M. Michel PETITCOLAS.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

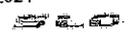
PROCURATION

- ▶ M. Claude DALLAVALLE, représentant du Département, donne pouvoir à Mme Martine VOIDEY, représentante du Département.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ M. le Lieutenant-colonel Christophe FOURNEROT, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, M. Stéphane ECARNOT, M. le Capitaine Charles CLAUDET, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de mars 2021.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

BUDGET PRIMITIF 2021

Le conseil d'administration du SDIS, les 26 novembre et 14 janvier derniers, a :

- adopté le rapport sur l'évolution des ressources et des charges prévisibles pour l'année 2021 ;
- approuvé les orientations budgétaires présentées pour les années 2021 à 2025 ;
- adopté l'évolution des contributions des communes et des établissements publics de coopération intercommunale au budget du SDIS.

Il convient à présent d'examiner le projet de budget primitif (BP) pour l'année 2021.

Un budget de fonctionnement contraint :

- **Des surcoûts attendus**

Le SDIS devra faire face, en 2021, à des surcoûts qui impacteront son budget de fonctionnement et notamment :

- la revalorisation de l'indemnité de feu, appliquée depuis le 1^{er} août 2020 ;
- la crise sanitaire.

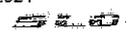
- **Une faible progression des contributions**

Malgré le contexte, l'engagement de maîtriser l'augmentation des contributions des financeurs du SDIS est maintenu. Ainsi la contribution du Département augmente de 1,2 %, comme prévu par la convention de partenariat, et les contributions du bloc communal progressent de 0,2 %, au rythme de l'inflation.

Un niveau d'investissement restant important, en cohérence avec le plan pluriannuel :

Le projet de budget 2021 prévoit un montant d'investissements de 12 M€, dont 8,9 M€ consacrés aux dépenses d'équipement et notamment au maintien à niveau du parc de véhicules et des matériels et à la poursuite du plan immobilier. La continuité de cette politique d'investissements est nécessaire pour assurer le niveau de service attendu du SDIS.

Les dépenses d'investissement prévues reposent sur un plan de financement sain et diversifié, fondé principalement sur l'autofinancement (dotation aux amortissements et virement de la section de fonctionnement), les subventions, le FCTVA ainsi que sur le recours à l'emprunt (5 M €, soit une progression de l'encours de l'ordre de 1,8 M€). Le SDIS bénéficiera, à nouveau, d'une subvention d'équipement du Département à hauteur de 0,65 M€.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

L'équilibre du budget :

Le projet de budget pour 2021 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
<i>Fonctionnement</i>	53 067 561 €	53 067 561 €
<i>Investissement</i>	15 018 106 €	15 018 106 €
Total	68 085 667 €	68 085 667 €

En fonctionnement, cet équilibre intègre une consommation partielle des résultats reportés à hauteur de 2,2 M€.

Le résultat cumulé fin 2020 permettra :

- d'une part, de limiter, sur la durée, la progression de la contribution des collectivités, malgré les surcoûts importants qui impactent le budget du SDIS ;
- d'autre part, d'alimenter un virement à la section d'investissement afin de contenir la progression de l'endettement du SDIS.

Ce rapport présente le projet de budget 2021 et son évolution par rapport au budget primitif 2020.

Le détail du projet de budget est exposé ci-dessous, en présentant la section de fonctionnement (I), puis la section d'investissement (II).

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Compte	Mouvement	Chapitre	BP 2020	BP 2021	Evolution en €	En %
Dépenses	Ordre	023 Virement à section investissement	1 400 000 €	1 000 000 €	-400 000 €	-29%
		042 Opérations d'ordre	6 040 000 €	6 200 000 €	160 000 €	3%
		Total Dépenses d'ordre	7 440 000 €	7 200 000 €	-240 000 €	-3%
	Réel	011 Charges à caractère général	6 981 273 €	7 090 599 €	109 326 €	2%
		012 Charges de personnel	37 133 448 €	37 625 280 €	491 832 €	1%
		022 Dépenses imprévues	400 000 €	400 000 €	0 €	0%
		65 Autres charges de gestion courante	230 182 €	230 682 €	500 €	0%
		66 Charges financières	570 000 €	507 000 €	-63 000 €	-11%
		67 Charges exceptionnelles	14 000 €	14 000 €	0 €	0%
		Total Dépenses réelles	45 328 903 €	45 867 561 €	538 658 €	1%
Total	Dépenses		52 768 903 €	53 067 561 €	298 658 €	1%
Recettes	Ordre	042 Opérations d'ordre	1 990 000 €	2 295 064 €	305 064 €	15%
		Total Recettes d'ordre	1 990 000 €	2 295 064 €	305 064 €	15%
	Réel	002 Excédent utilisé pour l'équilibre	2 083 514 €	2 189 294 €	105 780 €	5%
		013 Atténuation de charges	290 000 €	200 000 €	-90 000 €	-31%
		70 Produits des services	430 000 €	430 000 €	0 €	0%
		74 Contributions et participations	47 527 555 €	47 888 369 €	360 814 €	1%
		75 Autres produits de gestion courante	51 834 €	51 834 €	0 €	0%
		77 Produits exceptionnels	396 000 €	13 000 €	-383 000 €	-97%
		Total Recettes réelles	50 778 903 €	50 772 497 €	-6 406 €	0%
Total	Recettes		52 768 903 €	53 067 561 €	298 658 €	1%

A. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	BP 2020	BP 2021	Variation en €	Variation en %
Total dépenses de fonctionnement	52 768 903 €	53 067 561 €	298 658 €	0,6%
Dont dépenses réelles	45 328 903 €	45 867 561 €	538 658 €	1,2%

Les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) progressent de 1,2 % entre 2020 et 2021.

Les dépenses de fonctionnement qui composent ce budget primitif se ventilent de la façon suivante :

1. Charges à caractère général – Chapitre 011

	BP 2020	BP 2021	Variation en €	Variation en %
011 Charges à caractère général	6 981 273 €	7 090 599 €	109 326 €	1,57%

Les chiffres indiqués ici sont les crédits votés au budget primitif 2020, hors reports et avant décision modificative (DM), pour mémoire le chapitre 011 a été abondé de 200 K€ lors du vote de la DM au mois de novembre.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

Les charges du chapitre 011 se répartissent comme suit :

a) Les matières consommées (compte 60)

Ces dépenses concernent le carburant, les fluides, les combustibles, l'habillement, l'alimentation, les fournitures d'entretien et de petits équipements, la pharmacie ainsi que les fournitures administratives.

La prévision 2021 est supérieure à celle de 2020, en raison principalement de l'estimation des surcoûts liés à la crise sanitaire (+ 230 K€ / budget 2020 hors DM).

	BP 2020	BP 2021	Variation en €	Variation en %
Compte 60 matières consommées	2 628 731 €	2 891 924 €	263 193 €	10,01%

b) Les services extérieurs (compte 61 et 62)

Ces dépenses concernent principalement l'entretien et la maintenance, les locations, les primes d'assurance et les frais généraux.

	BP 2020	BP 2021	Variation en €	Variation en %
Comptes 61 62 services extérieurs	4 310 022 €	4 153 111 €	- 156 911 €	-3,64%

En 2020, ces dépenses comprenaient une somme de 383 K€ inscrite pour la réparation de la toiture du CSP Besançon Centre.

Si l'on ne tient pas compte de cette opération spécifique sur 2020, les dépenses consacrées aux services extérieurs sont globalement en progression sur 2021.

Cette augmentation porte notamment sur :

- l'informatique :
 - projet de déploiement de l'outil Office 365 ;
 - choix d'un recours accru à l'infogérance (recours à des prestataires externes pour la maintenance, la sécurisation et le déploiement des outils numériques) ;
- l'immobilier : hausse des dépenses liées à l'entretien bâtementaire, en lien avec le vieillissement d'une partie du parc.

c) Impôts, taxes et versements assimilés (comptes 63513-6354-6355-6358)

Ces dépenses concernent l'achat des cartes grises des véhicules et des timbres fiscaux ainsi que le paiement des taxes et redevances d'ordures ménagères.

Elles varient en fonction du nombre de véhicules acquis dans l'année.

	BP 2020	BP 2021	Variation en €	Variation en %
Comptes 63 impôts taxes	42 520 €	45 564 €	3 044 €	7,16%

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

2. Dépenses de personnel – Chapitre 012

	BP 2020	BP 2021	Variation en €	Variation en %
012 Charges de personnel	37 133 448 €	37 625 280 €	491 832 €	1,32%

Les dépenses de personnel du SDIS sont principalement composées de la masse salariale et des indemnités versées aux sapeurs-pompiers volontaires.

a) Masse salariale (cf. annexe Tableau des emplois budgétaires)

	BP 2020	BP 2021	Variation en €	Variation en %
Masse salariale	28 701 961 €	29 152 151 €	450 190 €	1,57%

Les principaux éléments qui impacteront la masse salariale en 2021 sont :

- la revalorisation de l'indemnité de feu :
Cette revalorisation est appliquée au sein du SDIS depuis le 1^{er} août 2020. Elle représente un surcoût d'environ 830 K€ en année pleine et de 380 K€ par rapport au BP 2020 qui avait intégré 450 K€ au titre de la revalorisation intervenue en cours d'année 2020.
- la suppression de la surcotisation CNRACL :
La loi de financement de la sécurité sociale 2021 prévoit la suppression de la part employeur de la surcotisation perçue par la Caisse nationale de retraite des collectivités locales. Cela représente une économie annuelle d'environ 460 K€ pour le SDIS.
- l'effet noria :
L'effet noria mesure l'écart de rémunérations entre les agents ayant quitté le SDIS et ceux qui les ont remplacés. Cet effet a été encore favorable au SDIS pour les départs intervenus en 2020 minorant de 156 K la masse salariale de 2021, les agents partis ayant été remplacés par des agents se trouvant à un indice inférieur.
- le glissement viellissement technicité (GVT) :
Le GVT mesure les augmentations de rémunérations liées à l'avancement d'échelon et à la promotion de grade des agents : surcoût de 167 K€ au titre de l'effet année pleine du GVT de 2020 et de 213 K€ au titre du GVT 2021; le GVT est compensé pour partie par l'effet noria évoqué ci-avant ;
- la tranche 2021 du PPCR (parcours professionnel carrière rémunération) : transfert primes/points et rééchelonnement des grilles indiciaires estimé à 95 K€ ;
- les créations de postes :
Le présent projet de budget intègre la création de 2 postes de sapeurs-pompiers professionnels non officiers dans le cadre du protocole d'accord validé le 14/12/2018 par le conseil d'administration du SDIS pour l'atteinte des effectifs journaliers opérationnels.
A cela s'ajoute l'accueil de deux doctorantes dans le cadre d'un contrat de 3 ans, l'une recrutée en 2020 mais non budgétée en 2020 et l'autre à compter de 2021, soit un surcoût de 66 K€.
- la revalorisation du point d'indice de la fonction publique :
Le présent projet de budget retient l'hypothèse d'une revalorisation du point d'indice à hauteur de 0,6 % au 1^{er} juillet 2021, soit une augmentation de 90 K€.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le 
 ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

b) Sapeurs-pompiers volontaires (SPV)

	BP 2020	BP 2021	Variation en €	Variation en %
Indemnités SPV	6 845 547 €	6 871 891 €	26 344 €	0,38%

La prévision budgétaire est plutôt stable par rapport à l'année 2020. La prévision intègre une revalorisation du montant de l'indemnité horaire de base de 1%, qui est par ailleurs minorée par la baisse des dépenses liées aux interventions.

c) Allocation de vétérance et prestation de fidélisation et de reconnaissance (PFR 1 et 2)

	BP 2020	BP 2021	Variation en €	Variation en %
Vétérance et PFR	804 200 €	810 500 €	6 300 €	0,78%

La loi n°2016-1867 du 27 décembre 2016 a réformé la PFR et créé une « nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance » pour les SPV qui cessent leur activité à compter du 1^{er} janvier 2016. Le nouveau système est basé sur un flux budgétaire direct annuel, et non plus sur la capitalisation.

d) Autres charges de personnel

	BP 2020	BP 2021	Variation en €	Variation en %
Total autres charges de personnel	781 740 €	790 738 €	8 998 €	1,15%

Ce poste comprend deux dépenses :

- la subvention versée au COS qui s'élèvera à 605 738 € en 2021 (+ 4 K€). Depuis 2016, cette subvention évolue en fonction de l'inflation (0,2 %) et du coût de la protection sociale complémentaire pour le SDIS. Ce coût de la protection sociale complémentaire a diminué en 2020, raison pour laquelle la subvention versée au COS progresse en 2021 ;
- la cotisation pour l'assurance du personnel : 185 K€ en 2021, soit une progression de 5 K€.

3. Autres charges de gestion – Chapitre 65

Intitulé Nature	BP 2020	BP 2021
Indemnités des élus	30 000 €	30 000 €
Frais de mission des élus	500 €	500 €
Contribution ANTARES	108 682 €	108 682 €
Subventions aux associations	73 500 €	73 500 €
Charges de gestion courante	17 500 €	18 000 €
TOTAL Chapitre 65	230 182 €	230 682 €

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

4. Charges financières – Chapitre 66

	BP 2020	BP 2021	Variation en €	Variation en %
66 Charges financières	570 000 €	507 000 €	-63 000 €	-11%

La prévision budgétaire pour les charges financières affiche un recul par rapport à 2020. Deux facteurs expliquent cette diminution :

- le montant des intérêts diminue au fur et à mesure du remboursement du capital, pour la plupart des contrats du SDIS ;
- les emprunts souscrits ces dernières années l'ont été à des taux inférieurs au taux moyen de la dette du SDIS.

5. Charges exceptionnelles – Chapitre 67

	BP 2020	BP 2021
67 Charges exceptionnelles	14 000 €	14 000 €

Ces crédits permettent notamment le paiement des intérêts moratoires, des amendes fiscales et pénales, des charges exceptionnelles ainsi que la couverture des titres annulés.

6. Dépenses imprévues – Chapitre 022

Comme les années précédentes, un montant de 400 000 € est proposé pour 2021 au titre des dépenses imprévues. En 2020, 200 K€ ont été prélevés de ce chapitre pour alimenter le chapitre 011, en lien notamment avec la crise sanitaire.

7. Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042

	BP 2020	BP 2021	Variation en €	Variation en %
Dotations aux amortissements (042 dépenses)	6 040 000 €	6 200 000 €	160 000 €	3%
Neutralisation et reprise de subvention (042 recettes)	1 990 000 €	2 295 064 €	305 064 €	15%
Amortissement net	4 050 000 €	3 904 936 €	-145 064 €	-13%

La dotation aux amortissements progresse en 2021 en raison de l'amortissement de 3 nouvelles opérations : Morteau, Orchamps-Vennes et la plateforme logistique. Ces nouveaux amortissements sont neutralisés. Au final, le montant net de la dotation aux amortissements est en recul en raison, d'une part, de la structure des investissements réalisés en 2020 (bâtiments, avances véhicules) et, d'autre part, de l'allongement des durées d'amortissement effective depuis 2015 qui conduit à diminuer chaque année l'amortissement net.

8. Virement à la section d'investissement – Chapitre 023

En considération du niveau de résultat constaté en fin d'exercice 2020 et de la nécessité de modérer le niveau d'endettement du SDIS, il est proposé d'abonder l'autofinancement par un virement de 1 000 000 € à la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

A. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1. Reprise de l'excédent – Ligne 002

Le compte administratif 2020 définitif sera soumis au vote du conseil d'administration lors d'une prochaine séance.

Pour autant, sur la base des résultats provisoires pour 2020 connus à ce jour et avec l'accord de Monsieur le Payeur départemental, il est proposé d'opérer une reprise anticipée des résultats avant le vote du compte administratif. Cette disposition permet de limiter le montant des contributions demandées aux financeurs du SDIS.

Le résultat 2020 provisoire s'élève à environ 6,2 M€ pour la section de fonctionnement.

Dans le cadre du projet de BP 2021, il est proposé une consommation de ce résultat reporté à hauteur de 2,2 M€.

2. Les contributions des collectivités – Chapitre 74

2.1 Les contributions des communes et de leurs groupements

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Contributions des communes et EPCI	20,166 M€	20,348 M€	20,437 M€	20,448 M€	20,448 M€	20,632 M€	20,879 M€	21,088 M€	21,130 M€
Evolution	2,10%	0,90%	0,44%	0,05%	0%	0,90%	1,20%	1,00%	0,20%
Part / total des contributions	45,37%	45,13%	44,49%	44,49%	44,49%	44,49%	44,49%	44,44%	44,20%

Lors de la réunion du 26 novembre 2020, le conseil d'administration a décidé une progression des contributions des communes et EPCI à hauteur de 0,2 %, soit le niveau d'inflation constaté entre les mois d'août 2019 et août 2020.

L'enveloppe des contributions des communes et EPCI s'élève donc à 21 130 097 € pour l'année 2021, en progression de 42 K€ par rapport à 2020.

2.2 La contribution du conseil départemental

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Contribution du Département	24,280 M€	24,740 M€	25,500 M€	25,513 M€	25,513 M€	25,742 M€	26,051 M€	26,364 M€	26,680 M€
Evolution	4,50%	1,90%	3,07%	0,05%	0%	0,90%	1,20%	1,20%	1,20%
Part /total des contributions	54,63%	54,87%	55,51%	55,51%	55,51%	55,51%	55,51%	55,56%	55,80%

Pour l'année 2021, la contribution du Département progresse au même niveau que l'année précédente, soit 1,20 %. Elle s'élève donc à 26 680 247 € en progression de 316 K€ par rapport à 2020.

La part du Département au sein des contributions du SDIS progresse de nouveau puisque son évolution est supérieure à celle de l'inflation qui rythme l'augmentation des contributions du bloc communal.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le 
 ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

3. Les autres recettes de fonctionnement – Chapitres 013, 70, 74, 75, 76, 77

Recettes	BP 2020	BP 2021	Variation en €	Variation en %
013 Remboursements sur rémunérations	290 000 €	200 000 €	-90 000 €	-31%
70 Produits des services (carences, autoroutes...)	430 000 €	430 000 €	0 €	0%
74 Participations Etat pour emplois d'avenir et autres	25 745 €	28 025 €	2 280 €	9%
74 FCTVA sur les dépenses de fonctionnement	50 000 €	50 000 €	0 €	0%
75 Produits de gestion courante	51 834 €	51 834 €	0 €	0%
77 Produits exceptionnels	396 000 €	13 000 €	-383 000 €	-97%
Total autres recettes	1 243 579 €	772 859 €	-470 720 €	-38%

A noter concernant ces recettes :

- une diminution des remboursements sur rémunération car la mise à disposition d'un agent a pris fin courant 2020 ;
- une diminution des produits exceptionnels attendus car une recette ponctuelle de 383 K€ était inscrite en 2020 au titre de l'assurance dommage ouvrage pour la reprise de la toiture du CSP Besançon Centre.

4. Les recettes d'ordre : opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042

La neutralisation des amortissements et la reprise de subventions s'élèvent en 2021 à 2,3 M€.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

B. REPORTS ET EQUILIBRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Reports de dépenses 2020

Les dépenses engagées en fin d'année 2020 pour lesquelles le service ou la livraison n'ont pas été effectués en 2020 sont reportées sur le budget 2021. Dans le cadre de la clôture de l'exercice, ces reports ont été chiffrés à 138 058,82 €.

2. Equilibre de la section de fonctionnement pour 2021

Le projet de budget prévoit une consommation des résultats reportés à hauteur de 2 189 294 €. Compte tenu de la constatation prévisionnelle des résultats cumulés fin 2020 (6,2 M€) et de la couverture des reports 2020, qui ont été évalués à 138 K€, le budget 2021, reports inclus, fait donc apparaître un résultat positif de 3,8 M€.

Section de fonctionnement 2021 hors résultat reporté

Total dépenses	53 067 561,00 €
Total recettes (hors 002)	50 878 267,00 €
Solde de l'exercice	-2 189 294,00 €

Dépenses 2020 reportées	138 058,82 €
Résultat cumulé fin 2020	6 215 770,28 €

Section de fonctionnement 2021 avec reports

Total dépenses	53 205 619,82 €
Total recettes	57 094 037,28 €
Solde de l'exercice	3 888 417,46 €

CE RÉSULTAT REPORTÉ PERMETTRA DE MODÉRER, SUR LA DURÉE, LA PROGRESSION DE LA CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS, MALGRÉ LES SURCÔÛTS IMPORTANTS QUI IMPACTENT LE BUDGET DU SDIS.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Mouvement	Chapitre	BP 2020	BP 2021	Evolution en €	En %
Ordre	040 Opérations d'ordre	1 990 000 €	2 295 064 €	305 064 €	15%
	Total Dépenses d'ordre	1 990 000 €	2 295 064 €	305 064 €	15%
Réel	001 Solde d'exécution reporté			0	
	16 Emprunts (remb. capital)	3 000 000 €	3 200 000 €	200 000 €	7%
	20 Immobilisations incorporelles	328 398 €	298 685 €	-29 713 €	-9%
	21 Immobilisations corporelles	5 297 872 €	5 317 535 €	19 663 €	0%
	23 Immobilisations en cours	4 635 795 €	3 363 360 €	-1 272 435 €	-27%
	27 Immobilisations financières	2 000 €	2 000 €	0 €	0%
	Total Dépenses réelles	13 264 065 €	12 181 580 €	-1 082 485 €	-8%
Total	Dépenses d'investissement	15 254 065 €	14 476 644 €	-777 421 €	-5%
Ordre	021 Virement < fonctionnement	1 400 000 €	1 000 000 €	-400 000 €	-29%
	040 Opérations d'ordre	6 040 000 €	6 200 000 €	160 000 €	3%
	Total Recettes d'ordre	7 440 000 €	7 200 000 €	-240 000 €	-3%
Réel	001 Solde d'exécution reporté	356 511 €	408 069 €	51 559 €	14%
	024 Produit des cessions	80 000 €	80 000 €	0 €	0%
	10 Dotations (FCTVA)	1 150 000 €	900 000 €	-250 000 €	-22%
	13 Subventions reçues	768 556 €	795 323 €	26 767 €	3%
	16 Emprunts	5 458 998 €	5 093 252 €	-365 747 €	-7%
	Total Recettes réelles	7 814 065 €	7 276 644 €	-537 421 €	-7%
Total	Recettes d'investissement	15 254 065 €	14 476 644 €	-777 421 €	-5%

A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement 2021 sont estimées à 14,4 M€ dont 8,9 M€ de dépenses de travaux et d'équipement (chapitres 20, 21 et 23). Parmi celles-ci, les dépenses planifiées dans le cadre d'une autorisation de programme (APCP) s'élèvent à 6 M€ soit 67 %. Chaque APCP fait l'objet d'une délibération spécifique et toutes sont retracées dans la présentation brève et synthétique des données financières annexée au présent rapport.

Les dépenses d'investissement se ventilent comme suit :

1. Immobilisations incorporelles – chapitre 20

	BP 2020	BP 2021	Variation en €
2031 Frais d'études	52 900 €	20 700 €	- 32 200 €
20412 Bâtiments (participations)	- €	2 150 €	2 150 €
2051 Concessions et droits similaires	275 498 €	275 835 €	337 €
Total Immobilisations incorporelles	328 398 €	298 685 €	- 29 713 €

a) Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion (2031)

Il s'agit des études et honoraires en lien avec la réalisation de travaux au sein des centres de secours.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

b) Participation aux travaux (20412)

Il s'agit de dépenses prévues pour la participation à des travaux sur des bâtiments partagés avec une commune dont les locaux sont mis à disposition au profit du SDIS.

c) Concessions et droits similaires, brevets, licences (2051)

Une partie des dépenses de cet article (37 K€) concerne les deux APCP du service informatique (outils de gestion informatique et mobilité et nomadisme numériques) qui font chacune l'objet d'une délibération spécifique.

Le solde, soit 238 K€, permet la réalisation des autres projets portés par le service informatique (évolutions de logiciels notamment).

2. Immobilisations corporelles – chapitre 21

Chapitre 21	BP 2020	BP 2021	Variation en €
2115 Terrains bâtis	13 000 €	11 900 €	-1 100 €
2132 Bâtiments (achat DDSIS)	800 000 €	800 000 €	0 €
21561 Mat. mobile d'inc. secours (véhicules)	2 278 179 €	2 307 371 €	29 192 €
21568 Autre matériel incendie secours	970 573 €	983 750 €	13 177 €
21578 Matériel et outillage technique	154 289 €	125 081 €	-29 208 €
2182 Matériel de transport (véhicules)	479 615 €	545 357 €	65 742 €
2183 Matériel informatique	419 279 €	401 670 €	-17 609 €
2184 Matériel de bureau et mobilier	152 091 €	109 640 €	-42 451 €
2188 Autres matériels	30 846 €	32 766 €	1 920 €
Total chapitre 21	5 297 872 €	5 317 535 €	19 663 €

Sur les 5,3M€ de dépenses prévues au chapitre 21 immobilisations corporelles, 2,8 M€ relèvent des autorisations de programme. Elles sont détaillées dans les rapports correspondants.

APCP chap 21	CP 2021
Acquisition de véhicules	2 672 228 €
Acquisition de DSA (défibrillateurs, nouveau plan sur 3 ans)	91 138 €
Immobilier (AP du plan et hors plan)	86 650 €
Total sur AP	2 850 016 €

Les autres dépenses (hors AP) concernent :

- l'acquisition du bâtiment de la Direction (800 K€) au Département : le bâtiment a été acquis fin 2019 pour un montant de 2,4 M€, à régler en 3 fois. Les deux premiers versements ont été effectués en décembre 2019 et 2020, le dernier interviendra fin 2021 ;
- la logistique (865 K€), principalement pour l'achat des tenues d'intervention et l'acquisition de matériel (caméras thermiques, appareils respiratoires isolants, outillage pour les ateliers...) ;
- le service informatique et réseau (449 K€), pour le renouvellement ou l'acquisition des équipements informatiques ;
- le SSSM, pour le matériel médico-secouriste (112 K€) ;
- l'immobilier (96 K€), principalement pour l'acquisition de mobilier, literie, électroménager et matériel ;

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-262500016-20210309-DCA129_20210304-DE

- les équipes spécialisées, pour l'acquisition de matériel de secours (96 K€) ;
- la formation, pour l'achat de matériel de sport et d'outils de formation (49 K€).

3. Immobilisations en cours – chapitre 23

Chapitre 23	BP 2020	BP 2021	Variation en €
Travaux dans le plan immobilier	2 613 800 €	2 067 350 €	-546 450 €
Opérations de rénovation APCP hors plan	211 000 €	243 000 €	32 000 €
Gros entretien grosses réparations	488 350 €	246 010 €	-242 340 €
Avances pour les véhicules	1 322 645 €	807 000 €	-515 645 €
Total Chapitre 23	4 635 795 €	3 363 360 €	-1 272 435 €

a) Le programme pluriannuel de construction des centres de secours : 2 M€

Une délibération spécifique est présentée pour l'APCP « plan immobilier ». Il y est proposé d'inscrire 2 M€ de crédits de paiement au chapitre 23 pour l'année 2021.

b) La rénovation de centres de secours hors plan pluriannuel : 243 K€

Il s'agit ici de la rénovation du centre de secours d'Hérimoncourt. Elle fait l'objet d'une APCP, présentée dans un rapport dédié. Il y est proposé d'inscrire 243 K€ de crédits de paiement au chapitre 23 pour l'année 2021.

c) Le gros entretien et la mise aux normes des bâtiments : 246 K€

Les principales opérations prévues en 2021 sont :

- l'aménagement de bureaux magasiniers pour le groupement territorial ouest ;
- la création d'une chambre féminine au CSP Montbéliard ;
- la création d'un contrôle d'accès au CSR Bethoncourt-Sochaux ;
- la migration du logiciel GTC du CSP Besançon Centre et le remplacement de l'ordinateur ;
- l'aménagement d'une voie pour prise d'eau au CSR Baume-les-Dames ;
- doublage des doisons intérieures d'une façade du CSR Saint-Vit.

d) Le versement d'avances pour l'acquisition de véhicules : 0,8 M€

Une enveloppe de 807 K€ est inscrite pour permettre le versement d'avances lors de l'acquisition de véhicules pouvant enregistrer des délais de livraison importants (VSRM, CCGC, VSAV). Les acquisitions de véhicules sont inscrites dans une APCP qui fait l'objet d'un rapport dédié.

4. Remboursement du capital de la dette – chapitre 16

	BP 2020	BP 2021	Variation en €	Variation en %
Chapitre 16	3 000 000 €	3 200 000 €	200 000 €	7%

Cette évolution s'explique par la progression de l'encours de dette du SDIS et par le rythme de remboursement de ses emprunts.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

B. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

L'autofinancement permet de couvrir un peu plus de 50 % des dépenses d'investissement présentées ci-dessus.

Le solde sera financé par les subventions, le FCTVA ainsi que par la souscription d'un emprunt.

1. Opérations d'ordre de transfert entre sections – chapitre 040

La recette d'investissement que constitue la dotation 2021 aux amortissements est estimée à 6,2 M€ et à 3,9 M€, déduction faite de la neutralisation de l'amortissement des bâtiments et des reprises de subvention.

2. Le virement de la section de fonctionnement – chapitre 021

Depuis 2018, un virement annuel de la section de fonctionnement vers la section d'investissement est mis en place.

Pour 2021, son montant s'élève à 1 M€, soit 7 % des recettes d'investissement.

3. Le FCTVA – chapitre 10

	BP 2020	BP 2021	Variation en €	Variation en %
FCTVA	1 150 000 €	900 000 €	-250 000 €	-22%

La recette attendue au titre du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) est calculée sur les dépenses d'équipement réalisées au cours de l'année 2020.

La diminution attendue s'explique par le fait qu'une partie des dépenses réalisées en 2020 est constituée d'avances versées pour l'acquisition de véhicules. Elles ne seront éligibles au FCTVA qu'en 2022, après constatation comptable de la réception des engins.

4. Les subventions d'investissement – chapitre 13

	BP 2020	BP 2021
Subventions des communes et EPCI	118 556 €	145 323 €
Subventions du Département	650 000 €	650 000 €
Total	768 556 €	795 323 €

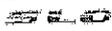
Les subventions des communes et établissements publics de coopération intercommunale financent le plan immobilier du SDIS.

Par délibération en date du 27 avril 2007, le conseil d'administration a adopté un plan de financement pour la construction ou la restructuration des centres d'incendie et de secours du Doubs, et les modalités de subventionnement par les collectivités concernées.

Le montant inscrit pour 2020 (119 K€) concernait une partie des opérations de Pierrefontaine-Les-Varans, Mouthe et La Fuvelle Rive Gauche (Les 2 Lacs).

Ces recettes n'ont pas été appelées en 2020, en raison notamment de la situation sanitaire et du décalage dans le lancement des travaux. Il est désormais prévu de les appeler en totalité en 2021, soit :

- Pierrefontaine-Les-Varans : 58 K€ ;
- Mouthe : 29 K€ ;
- La Fuvelle Rive Gauche (Les 2 Lacs) : 59 K€.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

La subvention du Département (0,65 M€) est destinée à financer les dépenses d'équipement du SDIS. Cette somme est inscrite dans la convention pluriannuelle conclue entre le SDIS et le Conseil départemental pour la période 2019-2021 qui prévoit le versement d'une subvention de 3,6 M€ sur la période (2,3 M€ en 2019, puis 0,65 M€ en 2020 et 2021).

5. L'emprunt – chapitre 16

Le budget 2021 prévoit la réalisation d'un emprunt de 5 M€, soit une progression de l'encours de l'ordre de 1,8 M€.

La progression de l'encours est modérée par la subvention accordée par le Département et par le virement opéré depuis la section de fonctionnement.

C. REPORTS ET EQUILIBRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Reports de dépenses d'investissement sur 2021

Les dépenses d'investissement engagées en 2020 et reportées sur 2021 s'élèvent à environ 450 K€, en hausse de 20 K€, après un très net recul constaté les années précédentes (808 K€ en 2018, 965 K€ en 2017).

Il s'agit de biens ou de prestations commandés à l'issue des dernières commissions d'appel d'offres de l'année ou d'opérations retardées ou décalées pour diverses raisons, notamment liées à la crise sanitaire.

Les principales dépenses reportées concernent notamment :

- des opérations dans le domaine immobilier qui n'ont pas pu être soldées (ex. la chaufferie de Montbéliard qui n'a pas pu être réceptionnée avant la fin de l'exercice) ; des opérations non facturées avant la clôture de l'exercice car commandées en fin d'année (ex. raccordement électrique du CIS de Charquemont ; réaménagement du gymnase au CIS de Pontarlier) ;
- dans le domaine logistique, des retards de livraisons de matériel (tuyaux, ARI...) car les entreprises concernées n'ont pas été en mesure d'honorer leurs commandes en temps et en heure avec la crise sanitaire ;
- des dépenses réalisées en fin d'année du fait de pannes sur des véhicules ;
- un décalage de l'interfaçage des logiciels Centaure du CHU et ARTEMIS du SDIS ; la non réception en temps et en heure de factures relatives au logiciel de formation et à l'installation de la brique formation dans le logiciel OXIO ;
- un décalage en 2021 de l'extension du périmètre du site internet du SDIS ;
- l'absence de réception de factures d'options prises sur le logiciel ARTEMIS ainsi que pour un module complémentaire pour le logiciel ATAL.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

2. *Equilibre de la section d'investissement 2021 – compte 1068*

Section d'investissement 2021 hors reports

Total dépenses	14 476 644,00 €
Total recettes (hors 001)	14 068 574,72 €
Solde de l'exercice	-408 069,28 €

Solde de l'exercice 2020 (résultat + reports)	-991 930,72 €
Virement de la section de fonctionnement (1068)	1 400 000,00 €

Section d'investissement 2021 avec reports

Total dépenses	15 468 574,72 €
Total recettes	15 468 574,72 €

Le compte administratif prévisionnel pour l'exercice 2020 fait apparaître un besoin de financement de la section d'investissement à hauteur de 0,99 M€, reports compris. Ce besoin de financement est couvert par le virement prévu au budget 2020 pour un montant de 1,4 M€.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier et approuvent ce projet de budget primitif pour l'année 2021, tel que présenté ci-dessus et détaillé dans la maquette budgétaire figurant en annexe.

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 09/03/2021

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

**SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU DOUBS**

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le **ANNEXE 001**
ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 04 mars 2021

BUDGET PRIMITIF 2021 ANNEXE DE PRESENTATION DES INFORMATIONS FINANCIERES

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) prévoit qu' « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

La présente annexe a pour objet de satisfaire à cette obligation. Elle s'inspire du modèle de présentation proposé par les services de la Préfecture à titre indicatif.

1. Éléments de contexte

Les orientations budgétaires pour 2021 ont été élaborées en prenant en compte :

- les différents éléments qui impactent le coût du service ;
- les contraintes pesant sur les financeurs du SDIS : volonté de maîtriser la progression des contributions ;
- la volonté de limiter la progression de l'endettement du SDIS.

2. Priorités du budget

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement ;
- Progression des contributions des communes, EPCI au niveau de l'inflation (0,2 %), progression de la contribution du Conseil départemental à hauteur de 1,2 % ;
- Poursuite d'un plan d'investissements ambitieux pour assurer le maintien à niveau des moyens nécessaires aux missions du SDIS (centres de secours, véhicules, outils de formation...) ;
- Maîtrise de l'endettement grâce à un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement et à une subvention d'investissement versée par le Conseil départemental.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

3. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

Section de fonctionnement :

Compte	Mouvement	Chapitre	BP 2020	BP 2021	Evolution en €	En %
Dépenses	Ordre	023 Virement à section Investissement	1 400 000 €	1 000 000 €	-400 000 €	-29%
		042 Opérations d'ordre	6 040 000 €	6 200 000 €	160 000 €	3%
	Total	Dépenses d'ordre	7 440 000 €	7 200 000 €	-240 000 €	-3%
	Réel	011 Charges à caractère général	6 981 273 €	7 090 599 €	109 326 €	2%
		012 Charges de personnel	37 133 448 €	37 623 280 €	489 832 €	1%
		022 Dépenses imprévues	400 000 €	400 000 €	0 €	0%
		65 Autres charges de gestion courante	230 182 €	232 682 €	2 500 €	1%
		66 Charges financières	570 000 €	507 000 €	-63 000 €	-11%
		67 Charges exceptionnelles	14 000 €	14 000 €	0 €	0%
	Total	Dépenses réelles	45 328 903 €	45 867 561 €	538 658 €	1%
Total	Dépenses		52 768 903 €	53 067 561 €	298 658 €	1%
Recettes	Ordre	042 Opérations d'ordre	1 990 000 €	2 295 064 €	305 064 €	15%
	Total	Recettes d'ordre	1 990 000 €	2 295 064 €	305 064 €	15%
	Réel	002 Excédent utilisé pour l'équilibre	2 083 514 €	2 189 294 €	105 780 €	5%
		013 Atténuation de charges	290 000 €	200 000 €	-90 000 €	-31%
		70 Produits des services	430 000 €	430 000 €	0 €	0%
		74 Contributions et participations	47 527 555 €	47 888 369 €	360 814 €	1%
		75 Autres produits de gestion courante	51 834 €	51 834 €	0 €	0%
		77 Produits exceptionnels	396 000 €	13 000 €	-383 000 €	-97%
	Total	Recettes réelles	50 778 903 €	50 772 497 €	-6 406 €	0%
Total	Recettes		52 768 903 €	53 067 561 €	298 658 €	1%

Section d'investissement :

Mouvement	Chapitre	BP 2020	BP 2021	Evolution en €	En %	
Ordre	040 Opérations d'ordre	1 990 000 €	2 295 064 €	305 064 €	15%	
	Total	Dépenses d'ordre	1 990 000 €	2 295 064 €	305 064 €	15%
Réel	001 Solde d'exécution reporté			0		
	16 Emprunts (remb. capital)	3 000 000 €	3 200 000 €	200 000 €	7%	
	20 Immobilisations incorporelles	328 398 €	298 685 €	-29 713 €	-9%	
	21 Immobilisations corporelles	5 297 872 €	5 317 535 €	19 663 €	0%	
	23 Immobilisations en cours	4 635 795 €	3 363 360 €	-1 272 435 €	-27%	
	27 Immobilisations financières	2 000 €	2 000 €	0 €	0%	
	Total	Dépenses réelles	13 264 065 €	12 181 580 €	-1 082 485 €	-8%
Total	Dépenses d'Investissement	15 254 065 €	14 476 644 €	-777 421 €	-5%	
Ordre	021 Virement < fonctionnement	1 400 000 €	1 000 000 €	-400 000 €	-29%	
	040 Opérations d'ordre	6 040 000 €	6 200 000 €	160 000 €	3%	
	Total	Recettes d'ordre	7 440 000 €	7 200 000 €	-240 000 €	-3%
Réel	001 Solde d'exécution reporté	356 511 €	408 069 €	51 559 €	14%	
	024 Produit des cessions	80 000 €	80 000 €	0 €	0%	
	10 Dotations (FCTVA)	1 150 000 €	900 000 €	-250 000 €	-22%	
	13 Subventions reçues	768 556 €	795 323 €	26 767 €	3%	
	16 Emprunts	5 458 998 €	5 093 252 €	-365 747 €	-7%	
	Total	Recettes réelles	7 814 065 €	7 276 644 €	-537 421 €	-7%
Total	Recettes d'Investissement	15 254 065 €	14 476 644 €	-777 421 €	-5%	

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

4. Montant du budget consolidé et des budgets annexes

Sans objet

5. Crédits d'investissement et, le cas échéant, de fonctionnement pluriannuels

Le SDIS pratique les « autorisations de programme et crédits de paiement » (APCP) pour les opérations d'investissement importantes ayant un caractère pluriannuel ainsi que les « autorisations d'engagement et crédits de paiement » (AECPC) pour les dépenses de fonctionnement liées à ces opérations.

Ces autorisations permettent d'engager une opération dans sa globalité, tout en n'inscrivant au budget que les dépenses susceptibles d'être payées dans l'année.

A ce jour, des autorisations de programme (AP) sont ouvertes dans quatre domaines de l'activité du SDIS :

- l'immobilier :
 - la construction et restructuration de bâtiments dans le cadre du plan immobilier ; il existe une AP par opération, toutes sont regroupées dans le tableau ci-après sous l'intitulé « Plan immobilier » ;
 - les opérations de rénovations importantes de centres d'incendie et de secours, hors plan immobilier (Hérimoncourt en 2021) identifiées sous l'intitulé « Opérations immobilières hors plan » ;
- l'acquisition de véhicules : engins de secours et véhicules de service ;
- le numérique :
 - le projet mobilité et nomadisme numériques (prolongé pour 2021) ;
 - l'acquisition d'outils de gestion informatique (dernière année) ;
- le domaine médical avec un plan d'acquisition de défibrillateurs semi-automatiques (DSA).

Chaque APCP fait l'objet d'un rapport présenté ce jour. Le tableau ci-dessous propose une synthèse des autorisations ouvertes. Pour les opérations immobilières, l'APCP et l'AECPC (pour l'assurance dommage ouvrage) sont regroupées dans le tableau.

APCP	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Mobilité et nomadisme numériques	20 880 €	0 €	0 €	0 €	0 €	20 880 €
Outils de gestion informatique	16 553 €	0 €	0 €	0 €	0 €	16 553 €
Opérations immobilières hors plan	247 000 €	279 400 €	0 €	0 €	0 €	526 400 €
Plan immobilier	2 161 498 €	2 112 990 €	2 908 326 €	2 423 431 €	2 943 940 €	9 606 245 €
SSSM - Acquisition DSA	91 138 €	0 €	0 €	0 €	0 €	91 138 €
Véhicules	3 479 228 €	3 368 697 €	3 375 949 €	2 323 198 €	3 065 519 €	12 547 072 €
Total général	6 016 297 €	5 761 087 €	6 284 275 €	4 746 629 €	6 009 459 €	28 817 747 €

6. Niveau d'épargne brute et niveau d'épargne nette

	2019	Taux	2020	Taux	2021	Taux
Dépenses réelles de fonctionnement	44,10M€		45,33M€		45,87M€	
Recettes réelles de fonctionnement (hors résultat reporté)	47,85M€		48,70M€		48,58M€	
Epargne brute	3,75M€	8%	3,37M€	7%	2,72M€	6%
Remboursement du capital	2,90M€		3,00M€		3,20M€	
Epargne nette	0,85M€	2%	0,37M€	1%	-0,48M€	-1%

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

7. Niveau d'endettement du SDIS

L'encours du SDIS s'élevait au 1^{er} janvier 2021 à 31,36 M€, à un taux moyen de 1,6 %. L'ensemble de la dette du SDIS bénéficie du classement 1A selon la charte Gissler. Les emprunts à taux fixe représentent environ 81 % de la dette.

Prévisions au stade BP	2019	2020	2021
Encours au 1er janvier N	32,14M€	30,24M€	31,36M€
Emprunts prévus en N	3,68M€	5,46M€	5,09M€
Capital remboursé N	2,90M€	3,00M€	3,20M€
Encours prévisionnel au 31 décembre N	32,92M€	32,70M€	33,26M€
<i>Encours réel au 31 décembre N</i>	<i>30,24M€</i>	<i>31,36M€</i>	

8. Capacité de désendettement

	2019	2020	2021
Epargne brute calculée selon données BP	3,75M€	3,37M€	2,72M€
Encours au 1er janvier N	32,14M€	30,24M€	31,36M€
Capacité de désendettement (en années) – prévision stade BP	8,6	9,0	11,5
Pour info, capacité de désendettement stade CA (estimation pr 2020)	5,2	7,7	

9. Niveau des taux d'imposition

Sans objet

10. Principaux ratios

Les ratios présentés ci-dessous font partie de ceux prévus pour les départements par l'article R.3313-1 du CGCT. Ceux qui ne sont pas repris ici ne sont pas applicables aux SDIS car liés aux impositions.

	2019	2020	2021
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	44,10M€	45,33M€	45,87M€
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	47,85M€	48,70M€	48,58M€
Population légale totale du Doubs au 01/01/N	552 619	552 643	555 190
Ratio 1 DRF/population	79,80 €	82,02 €	82,62 €
Ratio 3 RRF /population	86,58 €	88,11 €	87,51 €
Ratio 4 Dépenses d'équipement / population	17,70 €	18,57 €	16,17 €
Ratio 5 Encours dette / population	58,16 €	54,73 €	56,49 €
Ratio 7 Charges de personnel / DRF	82%	82%	82%
Ratio 9 DRF + remboursement capital dette / RRF	98%	99%	101%
Ratio 10 Dépenses d'équipement / RRF	20%	21%	18%
Ratio 11 Encours de la dette/RRF	67%	62%	65%

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

11. Effectifs du SDIS et charges de personnel

	2019	2020	2021
Charges de personnel (chapitre 012)	36,35M€	37,13M€	37,62M€
Dont masse salariale	27,91 M€	28,70M€	29,12M€
Dont indemnités SPV	6,82 M€	6,85M€	6,87M€
Effectifs au 1^{er} janvier N (emplois budgétaires)			
Emplois fonctionnels	2	2	2
Sapeurs-pompiers professionnels	398	403	405
Personnels administratifs et techniques	102,5	103,5	103,5
Sapeurs-pompiers volontaires	2484	2535	2537

Annexe 6

BORDEREAU D'ENVOI à l'usage des
collectivités qui n'ont pas signé de convention de télé-transmission
Envoi postal, ou dépôt, des délibérations et des maquettes budgétaires

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

(Bordereau à envoyer ou déposer, un par budget, en deux exemplaires, dont un exemplaire sera retourné à la collectivité dès réception)

Collectivité :

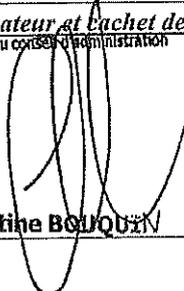
- Nom (et n° INSEE) : SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS
- Adresse : 10, chemin de la clairière - 25042 BESANCON CEDEX
- Tel : 03 81 85 36 00 Courriel : jerome.fitze@sdis25.fr

Document budgétaire concerné (cocher) :

- Budget principal Budget CCAS/CIAS
- Budget annexe (préciser quel budget) :

Cocher la case concernée	Nombre d'exemplaires à transmettre en préfecture ou sous-préfecture	BUDGET PRIMITIF
		(BP transmis au plus tard 15 jours après le délai fixé pour son adoption - art L 1612-8 du code général des collectivités territoriales)
<input checked="" type="checkbox"/>	1	• La maquette du budget primitif (joindre les <u>annexes obligatoires</u> , listées page 13)
<input checked="" type="checkbox"/>	2	• La délibération de l'assemblée délibérante approuvant le budget primitif
et si le budget est voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1		
<input checked="" type="checkbox"/>	2	• La délibération de reprise anticipée du résultat + l'attestation de reprise des résultats visée du comptable
<input checked="" type="checkbox"/>	1	• L'état des RAR au 31 décembre N-1 signé par l'ordonnateur et revêtu de l'accusé réception du comptable
<input checked="" type="checkbox"/>	1	• Les états II-1 "Résultat budgétaire de l'exercice" et II-2 "Résultat d'exécution du budget principal et des budgets annexes" du compte de gestion
ou si le budget est voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1		
<input type="checkbox"/>	2	• La délibération d'affectation du résultat
<input type="checkbox"/>	1	• L'état des RAR au 31 décembre N-1 signé par l'ordonnateur et revêtu de l'accusé réception du comptable
<input type="checkbox"/>	1	• Les états II-1 "Résultat budgétaire de l'exercice" et II-2 "Résultat d'exécution du budget principal et des budgets annexes" du compte de gestion

Rappel : La maquette budgétaire du BP est transmise en un seul exemplaire et les délibérations en deux exemplaires.

Cadre réservé à la collectivité	Cadre réservé à la préfecture (sous-préfecture)
Le maire (le président), atteste que les documents et délibérations cochés ci-dessus, adressés en préfecture (ou en sous-préfecture de Montbéliard, ou en sous-préfecture de Pontarlier, <i>ayer les mentions inutiles</i>), sont conformes à ceux détenus par la collectivité	Accusé de réception du budget primitif en préfecture (ou sous-préfecture)
<u>Date, signature de l'ordonnateur et cachet de la collectivité</u> <small>La Présidente du conseil d'administration du SDIS</small>  Christine BOUQUIN	<u>Cachet d'arrivée</u>



Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

M 61

BUDGET PRIMITIF

Exercice 2021

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-262500016-20210309-DCA129_20210304-DE

I - INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			Résultat ou solde (A) (3)
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	
TOTAL DU BUDGET	63 257 692,77	64 630 429,64	5 701 571,17	7 074 308,04
Investissement	13 532 583,81	13 584 036,41 (1)	-592 914,84	-541 462,24
Fonctionnement	49 725 108,96	51 046 393,23 (2)	6 294 486,01	7 615 770,28

- (1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + recettes > dépenses.
 (2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.
 (3) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

RESTES A REALISER - DEPENSES

Chap. / Art. (4)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(I) 450 468,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	99 479,22
2031	Frais d'études	480,00
2051	Conc&droit simil, brevets lic	98 999,22
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	307 523,98
21561	Mat. d'incendie & de secours	34 282,76
21568	Aut. Mat. d'incendie & de sec.	263 331,72
2182	Matériel de transport	3 420,00
2183	Matériel informatique	5 180,28
2184	Matériel de bureau et mobilier	169,22
2188	Autres	1 140,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	43 465,28
231312	Centre d'incendie & de secours	41 757,20
231735	Install°gal,agent,amgt constr°	1 708,08
26	Participation et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(II) 138 058,82
011	Charges à caractère général	138 058,82
60622	Carburants	9 277,20
60623	Alimentation	1 219,23
60628	Aut. fournitures non stockées	728,64
60632	Fourniture de petit équipement	4 942,79
60636	Habil. et vêtements de travail	15 960,13
6064	Fournitures administratives	381,09
611	Contrat de presta. de services	15 720,48
615221	Bâtiments publics	18 340,10
61551	Matériel roulant	6 673,06
61558	Autres biens mobiliers	19 235,81
6156	Maintenance	4 464,77
61821	Abonnements	737,08
6184	Vers. à des org. de formation	19 929,85
6241	Transports de biens	704,02
6251	Voyages et déplacements	4 392,15
6355	Taxes & impôts sur les véhic.	15 352,42
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuation de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

RESTES A REALISER				RESULTAT CUMULE = (A) + (B) Excédent si positif Déficit si négatif
Dépenses	Recettes	Solde (B)		
			0,00	6 485 780,74
I + II	588 527,30	III + IV	0,00	-991 930,72
I	450 468,48	III	0,00	7 477 711,46
II	138 058,82	IV	0,00	

RESTES A REALISER - RECETTES

Chap. / Art. (4)	Libellé	Titres restant à émettre
		0,00
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(III) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participation et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(IV) 0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
13	Atténuation de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE**

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	14 476 644,00	15 468 574,72
	+	+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	450 468,48	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 541 462,24	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		15 468 574,72	15 468 574,72

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	53 067 561,00	50 878 267,00
	+	+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	138 058,82	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 6 215 770,28
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		53 205 619,82	57 094 037,28

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (5)		68 674 194,54	72 562 612,00
---------------------	--	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312.8 du CGCT).

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET**

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédit d'investissement votés au titre du présent budget	12 181 580,00	2 295 064,00	14 476 644,00	8 268 574,72	7 200 000,00	15 468 574,72
Crédit de fonctionnement votés au titre du présent budget	45 867 561,00	7 200 000,00	53 067 561,00	48 583 203,00	2 295 064,00	50 878 267,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	58 049 141,00	9 495 064,00	67 544 205,00	56 851 777,72	9 495 064,00	66 346 841,72

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DGA129_20210304-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

Chap.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charge à caractère général	7 228 657,82	
012	Charge de personnel et frais assimilés	37 625 280,00	
65	Autres charges de gestion courante	230 682,00	
70	Prod. Des services du domaine et ventes dive		430 000,00
74	Contributions et participations		47 888 369,00
75	Autres produits de gestion courante		51 834,00
013	Atténuations de charges		200 000,00
Total gestion des services		45 084 619,82	48 570 203,00
66	Charges financières	507 000,00	
67	Charges exceptionnelles	14 000,00	
022	Dépenses imprévues	400 000,00	
77	Produits exceptionnels		13 000,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I 46 005 619,82	II 48 583 203,00

SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES : **2 577 583,18**
 (Recettes réelles - Dépenses réelles)

OPERATIONS D'ORDRE (1)

042	Opérations d'ordre entre sections	6 200 000,00	2 295 064,00
023	Virement de la section d'investissement	1 000 000,00	
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III 7 200 000,00	IV 2 295 064,00

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D (042 + 023) - R 042 : **4 904 936,00**

002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) **V 0,00** **VI 6 215 770,28**

TOTAL DE LA SECTION **I + III + V 53 205 619,82** **II + IV + VI 57 094 037,28**

(1) DF 023 = RI 021; DF 042 = RI 040; RF 042 = DI 040; DF 043 = RF 043.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID: 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

Chap.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 (1)	900 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	795 323,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 200 000,00	5 093 251,72
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	396 014,22 (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées	2 150,00 (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 625 058,98 (2)	0,00
23	Immobilisations en cours	3 406 825,28 (2)	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	80 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		80 000,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I 12 632 048,48	II 6 868 574,72

BESOIN D'AUTOFINANCEMENT :	5 763 473,76
(Dépenses réelles - Recettes réelles)	

OPERATIONS D'ORDRE (4)

040	Opérations d'ordre entre sections	2 295 064,00	6 200 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 000 000,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III 2 295 064,00	IV 7 200 000,00
AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE = R (040 + 021) - D 040 :			4 904 936,00
Solde des opérations d'ordre de section à section (précédé du signe - si négatif)			

001 SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE (5)	V	541 462,24	VI	0,00
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)			VII	1 400 000,00
TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	15 468 574,72	II + IV + VI + VII	15 468 574,72

(1) Hors 1068.

(2) Y compris les programmés.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) RI 021 = DF 023; RI 040 = DF 042; DI 040 = RP 042; DI 041 = RI 041.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE - DEPENSES****1 - FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
		7 228 657,82		7 228 657,82
011	Charges à caractère général	37 625 280,00		37 625 280,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	230 682,00	0,00	230 682,00
65	Autres charges de gestion courante	507 000,00	0,00	507 000,00
66	Charges financières	14 000,00	0,00	14 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	6 200 000,00	6 200 000,00
68	Dotations aux provisions	400 000,00		400 000,00
022	Dépenses imprévues		1 000 000,00	1 000 000,00
023	Virement à la section d'investissement			
	Dépenses de fonctionnement - Total	46 005 619,82	7 200 000,00	53 205 619,82
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			53 205 619,82

2 - INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
		0,00	565 064,00	565 064,00
13	Subventions d'investissement	3 200 000,00	0,00	3 200 000,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	358 581,22	0,00	358 581,22
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	2 150,00	0,00	2 150,00
204	Subventions d'équipements versés	2 779 042,98	0,00	2 779 042,98
21	Immobilisations corporelles (3)	532 475,28	0,00	532 475,28
23	Immobilisation en cours (3)	2 000,00	0,00	2 000,00
27	Autres immobilisations financières		1 730 000,00	1 730 000,00
198	Neutralisation des amortissements	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	6 874 249,48	2 295 064,00	9 169 313,48
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (7)			541 462,24
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE D'INVESTISSEMENT CUMULEES			9 710 775,72

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire;

(2) Voir liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire M. 61;

(3) Hors chapitres programmés;

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état;

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière;

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés;

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif) ou si reprise anticipée des résultats;

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID: 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE - RECETTES****1 - FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	200 000,00		200 000,00
60	Achats et variations de stocks		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	430 000,00		430 000,00
71	Production stockée (ou destockage)		0,00	0,00
72	Travaux en régie		0,00	0,00
74	Dotations et participations	47 888 369,00		47 888 369,00
75	Autres produits de gestion courante	51 834,00		51 834,00
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	13 000,00	2 295 064,00	2 308 064,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	48 583 203,00	2 295 064,00	50 878 267,00
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (6)			6 215 770,28
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			57 094 037,28

2 - INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	900 000,00	0,00	900 000,00
13	Subventions d'investissements	795 323,00	0,00	795 323,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	5 093 251,72	0,00	5 093 251,72
18	Compte de liaison: affectation (budgets annexes) (4)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		6 200 000,00	6 200 000,00
45...2	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		1 000 000,00	1 000 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produit des cessions d'immobilisations	80 000,00		80 000,00
	Recettes d'investissement - Total	6 868 574,72	7 200 000,00	14 068 574,72
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (6)			0,00
				+
	1068 EXEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (6)			1 400 000,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			15 468 574,72

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire;

(2) Voir liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire M. 61;

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état;

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière;

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés;

(6) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif) ou si reprise anticipée des résultats;

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID: 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT
VUE D'ENSEMBLE

A

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	6 981 273,00	138 058,82	7 090 599,00	7 090 599,00	7 228 657,82
	avec AE/CP	42 860,00	0,00	11 498,00	11 498,00	11 498,00
	hors AE/CP	6 938 413,00	138 058,82	7 079 101,00	7 079 101,00	7 217 159,82
012	Charges de personnel et frais assimilés	37 133 448,00	0,00	37 625 280,00	37 625 280,00	37 625 280,00
65	Autres charges d'activités	230 182,00	0,00	230 682,00	230 682,00	230 682,00
	avec AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	hors AE/CP	230 182,00	0,00	230 682,00	230 682,00	230 682,00
66	Charges financières	570 000,00	0,00	507 000,00	507 000,00	507 000,00
67	Charges exceptionnelles	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
022	Dépenses imprévues	400 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 400 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	6 040 000,00		6 200 000,00	6 200 000,00	6 200 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		52 768 903,00	138 058,82	53 067 561,00	53 067 561,00	53 205 619,82
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						53 205 619,82

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
70	Prod. des serv., du domaine et ventes diverses	430 000,00	0,00	430 000,00	430 000,00	430 000,00
74	Contributions et participations	47 527 555,00	0,00	47 888 369,00	47 888 369,00	47 888 369,00
75	Autres produits de gestion courante	51 834,00	0,00	51 834,00	51 834,00	51 834,00
013	Atténuation des charges	290 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
77	Produits exceptionnels	396 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 990 000,00		2 295 064,00	2 295 064,00	2 295 064,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		50 685 389,00	0,00	50 878 267,00	50 878 267,00	50 878 267,00
						+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)						6 215 770,28
						=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						57 094 037,28

(1) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif) ou si reprise anticipée des résultats;

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES -DETAIL PAR ARTICLES

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
011	Charges à caractère général	6 981 273,00	7 090 599,00	7 090 599,00
60611	Eau et assainissement	48 200,00	45 000,00	45 000,00
60612	Energie - électricité	852 300,00	852 400,00	852 400,00
60621	Combustibles	56 000,00	56 000,00	56 000,00
60622	Carburants	720 000,00	720 000,00	720 000,00
60623	Alimentation	227 771,00	239 550,00	239 550,00
60628	Aut. fournitures non stockées	20 000,00	21 500,00	21 500,00
60631	Fournitures d'entretien	17 150,00	17 650,00	17 650,00
60632	Fourniture de petit équipement	248 210,00	341 118,00	341 118,00
60636	Habil. et vêtements de travail	283 221,00	305 933,00	305 933,00
6064	Fournitures administratives	43 086,00	43 086,00	43 086,00
60661	Médicaments	24 500,00	25 500,00	25 500,00
60662	Vaccins et sérums	7 337,00	7 337,00	7 337,00
60668	Aut. produits pharmaceutiques	73 906,00	207 000,00	207 000,00
6067	Produits d'intervent°	7 050,00	9 850,00	9 850,00
611	Contrat de presta. de services	194 194,00	274 817,00	274 817,00
6132	Locations immobilières	89 300,00	90 500,00	90 500,00
6135	Locations mobilières	56 800,00	63 950,00	63 950,00
614	Chgs locatives et de coprop.	150,00	50,00	50,00
61521	Terrains	45 600,00	60 000,00	60 000,00
615221	Bâtiments publics	708 800,00	406 900,00	406 900,00
61551	Matériel roulant	410 000,00	430 000,00	430 000,00
61558	Autres biens mobiliers	232 924,00	210 828,00	210 828,00
6156	Maintenance	753 128,00	806 606,00	806 606,00
6161	Multirisques	345 000,00	372 000,00	372 000,00
6162	Assur obl dommage construction	42 860,00	11 498,00	11 498,00
6168	Autres	43 500,00	44 000,00	44 000,00
617	Etudes et recherches	32 800,00	51 800,00	51 800,00
61821	Abonnements	34 600,00	36 200,00	36 200,00
6184	Vers. à des org. de formation	366 648,00	355 001,00	355 001,00
6185	Frais de colloques & séminaire	2 900,00	2 500,00	2 500,00
6188	Autres frais divers	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6225	Indem. au compt. & aux régis.	7 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6227	Frais d'actes & de contentieux	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6231	Annonces et insertions	25 000,00	23 000,00	23 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	13 985,00	16 690,00	16 690,00
6236	Catalogues et imprimés	67 056,00	70 446,00	70 446,00
6241	Transports de biens	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6247	Transports collectifs du pers.	5 500,00	6 000,00	6 000,00
6251	Voyages et déplacements	200 177,00	210 715,00	210 715,00
6255	Frais de déménagement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	33 000,00	30 000,00	30 000,00
6262	Frais de télécommunications	250 000,00	226 570,00	226 570,00
627	Services bancaires & assimilés	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 600,00	7 540,00	7 540,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	214 000,00	214 000,00	214 000,00
62871	A la collec. de rattachement	59 500,00	59 500,00	59 500,00
63513	Autres impôts locaux	28 400,00	30 139,00	30 139,00
6355	Taxes & impôts sur les véhic.	14 120,00	15 425,00	15 425,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	37 133 448,00	37 625 280,00	37 625 280,00
6331	Versement de transport	200 000,00	205 000,00	205 000,00
6332	Cot. versées au f.n.a.l.	65 000,00	70 000,00	70 000,00
6336	Cot.CNFPT&ctr gest°fet.p.t	230 000,00	260 000,00	260 000,00
64111	Rémunération principale	12 480 961,00	12 702 151,00	12 702 151,00
64112	S.F.T & indemnité de résidence	300 000,00	300 000,00	300 000,00
64113	Nbi	160 000,00	160 000,00	160 000,00
64118	Autres indemnités	7 450 000,00	7 800 000,00	7 800 000,00
64131	Rémunérations	300 000,00	260 000,00	260 000,00
64141	Vacations versées aux S.P vol.	4 798 758,00	4 735 073,00	4 735 073,00
64145	Vacations versées aux employ.	2 653,00	2 684,00	2 684,00
64146	Service de santé	191 307,00	194 566,00	194 566,00
64148	Autres vacances	1 852 829,00	1 939 568,00	1 939 568,00
64162	Emplois d'avenir	18 000,00	15 000,00	15 000,00
64168	Autres emplois aidés	18 000,00	85 000,00	85 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	25 000,00	40 000,00	40 000,00

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le 10/03/2021

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

Chap/art (I)	Libellé (I)	Pour mémoire Budget précédent	Proposition du président	
6451	Cotisations à l'URSSAF	2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
6453	Cot. aux caisses de retraite	5 200 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c	30 000,00	20 000,00	20 000,00
6455	Cot. pour assurance du person.	180 000,00	185 000,00	185 000,00
646	Allocation de vétéran	804 200,00	810 500,00	810 500,00
6473	Allocations de chômage	25 000,00	35 000,00	35 000,00
6474	Versements aux oeuvres sociale	601 740,00	605 738,00	605 738,00
65	Autres charges de gestion courante	230 182,00	230 682,00	230 682,00
6531	Indemnités	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6558	Aut. contributions obligatoire	108 682,00	108 682,00	108 682,00
6574	Sub.fct°t asso& org.drt privé	73 500,00	73 500,00	73 500,00
658	Charges div. de gest. courante	17 500,00	18 000,00	18 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (011+012+65+014)		44 344 903,00	44 946 561,00	44 946 561,00
66	Charges financières (B)	570 000,00	507 000,00	507 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	565 000,00	507 000,00	507 000,00
66112	Intérêts rattachement des icne	5 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (C)	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6711	Int. Morat. et pénal / marchés	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6712	Amendes fiscales et pénales	1 500,00	1 500,00	1 500,00
673	Titres annulés s/exercice anté	10 000,00	10 000,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (D)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (E)	400 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A+B+C+D+E		45 328 903,00	45 867 561,00	45 867 561,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	1 400 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
042	<i>Opérations d'ordre entre sections (2)</i>	6 040 000,00	6 200 000,00	6 200 000,00
6811	<i>Dot. Amor. imo. incorporel&corpo</i>	6 040 000,00	6 200 000,00	6 200 000,00
043	<i>Opération ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= Prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		7 440 000,00	7 200 000,00	7 200 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE		52 768 903,00	53 067 561,00	53 067 561,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (3)				0,00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				53 067 561,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	40484,64
Montant des ICNE de l'exercice N-1	43090,21

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

JD: 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTI

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	430 000,00	430 000,00	430 000,00
7061	Interv. soumises à facturation	430 000,00	430 000,00	430 000,00
74	Contributions et participations	47 527 555,00	47 888 369,00	47 888 369,00
744	FCTVA	50 000,00	50 000,00	50 000,00
74711	Emplois-jeunes	18 270,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	570,00	21 120,00	21 120,00
7473	Départements	26 363 888,00	26 680 247,00	26 680 247,00
7474	Communes	3 151 290,00	3 157 592,00	3 157 592,00
7475	Gpt de col & col à statut part	17 936 632,00	17 972 505,00	17 972 505,00
7478	Autres organismes	6 905,00	6 905,00	6 905,00
75	Autres produits de gestion courante	51 834,00	51 834,00	51 834,00
758	Produits divers de ges. Cour.	51 834,00	51 834,00	51 834,00
013	Atténuation de charges	290 000,00	200 000,00	200 000,00
6419	Remb. sur rémun. du personnel	290 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = 70+74+75+013		48 299 389,00	48 570 203,00	48 570 203,00
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C)	396 000,00	13 000,00	13 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7788	Autr. produits exceptionnels	391 000,00	8 000,00	8 000,00
78	Reprises sur provisions (D)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A+B+C+D		48 695 389,00	48 583 203,00	48 583 203,00
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	1 990 000,00	2 295 064,00	2 295 064,00
7768	Neutralisation des Amor.	1 450 000,00	1 730 000,00	1 730 000,00
777	Quote-part des Subv. Transfér.	540 000,00	565 064,00	565 064,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 990 000,00	2 295 064,00	2 295 064,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	50 685 389,00	50 878 267,00	50 878 267,00
--	----------------------	----------------------	----------------------

	+	
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
	+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		6 215 770,28
	=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		57 094 037,28

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

III - VOTE DU BUDGET**SECTION D' INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Nature	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
Dépenses d' équipement	10 262 065,00	450 468,48	8 977 430,00	8 977 430,00	9 427 898,48
Non individualisées en programmes d' équipement	3 060 859,00	450 468,48	3 219 631,00	3 219 631,00	3 670 099,48
- avec AP/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AP/CP	3 060 859,00	450 468,48	3 219 631,00	3 219 631,00	3 670 099,48
Individualisées en programmes d' équipement	7 201 206,00	0,00	5 757 799,00	5 757 799,00	5 757 799,00
- avec AP/CP	7 201 206,00	0,00	5 757 799,00	5 757 799,00	5 757 799,00
- hors AP/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d' équipement à verser (c/ 204)	0,00	0,00	2 150,00	2 150,00	2 150,00
- avec AP/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AP/CP	0,00	0,00	2 150,00	2 150,00	2 150,00
45...1 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières (p. 20)	3 002 000,00	0,00	3 202 000,00	3 202 000,00	3 202 000,00
040 Opérations d' ordre entre sections	1 990 000,00		2 295 064,00	2 295 064,00	2 295 064,00
041 Opérations patrimoniales	0,00		0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total	15 254 065,00	450 468,48	14 476 644,00	14 476 644,00	14 927 112,48

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	541 462,24
---	------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 468 574,72
--	---------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Nature	Pour mémoire budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions du Président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
Recette d'équipement	5 577 554,45	0,00	5 888 574,72	5 888 574,72	5 888 574,72
45...2 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières	1 880 000,00	0,00	980 000,00	980 000,00	980 000,00
040 Opérations d' ordre entre sections	7 440 000,00		7 200 000,00	7 200 000,00	7 200 000,00
041 Opérations patrimoniales	0,00		0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total	14 897 554,45	0,00	14 068 574,72	14 068 574,72	14 068 574,72

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

1068 EXEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (1)	1 400 000,00
---	--------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 468 574,72
--	---------------

(1) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

III - VOTE DU BUDGET**SECTION D' INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT**

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMME D' EQUIPEMENT

Chap. / art.	Libellé (1)	Pour Mémoire budget Précédent	Restes à réaliser (N-1)	Propositions du Président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	10 262 065,00	450 468,48	8 977 430,00	8 977 430,00
20	Immobilisations incorporelles (hors c/ 204)	328 398,00	99 479,22	296 535,00	296 535,00
2031	Frais d'études	52 900,00	480,00	20 700,00	20 700,00
2051	Conc&droit simil, brevets lieç	275 498,00	98 999,22	275 835,00	275 835,00
21	Immobilisations corporelles	5 297 872,00	307 523,98	5 317 535,00	5 317 535,00
2115	Terrains bâtis	13 000,00	0,00	11 900,00	11 900,00
2132	Bâtiments privés	800 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00
21561	Mat. d'incendie & de secours	2 278 179,00	34 282,76	2 307 371,00	2 307 371,00
21568	Aut. Mat. d'incendie & de sec.	970 573,00	263 331,72	983 750,00	983 750,00
21578	Aut. matériel & outillage tec.	154 289,00	0,00	125 081,00	125 081,00
2182	Matériel de transport	479 615,00	3 420,00	545 357,00	545 357,00
2183	Matériel informatique	419 279,00	5 180,28	401 670,00	401 670,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	136 091,00	169,22	108 140,00	108 140,00
2188	Autres	46 846,00	1 140,00	34 266,00	34 266,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 635 795,00	43 465,28	3 363 360,00	3 363 360,00
231312	Centre d'incendie & de secours	2 680 850,00	41 757,20	2 058 510,00	2 058 510,00
231735	Install°gal,agcm,anngt constr°	21 500,00	1 708,08	6 500,00	6 500,00
232	Immo. incorporelles en cours	532 000,00	0,00	445 000,00	445 000,00
237	Avance vers/comm. immos incorp	63 800,00	0,00	41 350,00	41 350,00
238	Avances vers/comm. immos corp	1 337 645,00	0,00	812 000,00	812 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

III - VOTE DU BUDGET**SECTION D' INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT****DEPENSES INDIVIDUALISEES EN PROGRAMME D' EQUIPEMENT**

N°	Libellé	Pour mémoire, Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser (N-1)	Propositions du Président	Vote du Conseil d'Administration
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET		Envoyé en préfecture le 09/03/2021
SECTION D' INVESTISSEMENT		Reçu en préfecture le 09/03/2021
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER		Affiché le
		ID : 025-282600016-20210309-DCA129_20210304-DE
		B 2

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap. /art (1)	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	2 150,00	2 150,00
20412	Bâtiments et installations	0,00	0,00	2 150,00	2 150,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

III - VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES FINANCIERES****Dépenses financières**

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES TOTALES	3 002 000,00	0,00	3 202 000,00	3 202 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000 000,00	0,00	3 200 000,00	3 200 000,00
1641	Emprunts en euros	2 914 000,00	0,00	3 200 000,00	3 200 000,00
16441	Opérat° afférentes à emprunt	86 000,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
275	Dépôts & cautionnements versés	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

III - VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES D'EQUIPEMENT**

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
RECETTES TOTALES		5 577 554,45	0,00	5 888 574,72	5 888 574,72
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	118 556,00	0,00	795 323,00	795 323,00
1313	Départements	0,00	0,00	650 000,00	650 000,00
1314	Communes	118 556,00	0,00	145 323,00	145 323,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)	5 458 998,45	0,00	5 093 251,72	5 093 251,72
1641	Emprunts en euros	5 458 998,45	0,00	5 093 251,72	5 093 251,72
20	Immobilisations incorporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisation reçues en affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES FINANCIERES

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	3 080 000,00	0,00	2 380 000,00	2 380 000,00
		2 350 000,00	0,00	2 300 000,00	2 300 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves				
10222	F.C.T.V.A.	1 150 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00
1068	Excédents de fct. capitalisés	1 200 000,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00
138	Autres Subventions invest. non tranf.	650 000,00	0,00	0,00	0,00
1383	Départements	650 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions d'immobilisations	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS****RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)**

Chap (4)	Libellé	Pour mémoire Réalizations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL DEPENSES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir détail des opérations pour compte de tiers en annexes en IV-A5.

(2) Ensemble des réalisations connues au 01/01/N.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT

OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS

B 7

Chap/Art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions du Président	Vote du conseil d'administration
040	DEPENSES (2)	1 990 000,00	2 295 064,00	2 295 064,00
13911	Etat & Ets nationaux	40 000,00	32 160,00	32 160,00
13914	Communes	435 000,00	476 241,00	476 241,00
13931	Fonds aide à investissmt SDIS	65 000,00	56 663,00	56 663,00
198	Neutralisation des Amortis.	1 450 000,00	1 730 000,00	1 730 000,00
	RECETTES (2)	7 440 000,00	7 200 000,00	7 200 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	6 040 000,00	6 200 000,00	6 200 000,00
28031	Amor. des frais d'études	2 000,00	913,00	913,00
280412	Bâtiments et installations	1 000,00	130,00	130,00
28051	Conc&droit simil, brevets lic;	237 000,00	290 000,00	290 000,00
281312	Centre d'incendie & de secours	1 806 000,00	2 167 007,00	2 167 007,00
281318	Autres bâtiments publics	70 000,00	65 010,00	65 010,00
28132	Bâtiments privés	40 000,00	71 600,00	71 600,00
281561	Mat.mobil incendie&secours	1 920 000,00	1 860 340,00	1 860 340,00
281562	Mat.no mobil incendie&secours	1 000,00	0,00	0,00
281568	Aut. Mat. d'incendie & de sec.	810 000,00	744 000,00	744 000,00
281578	Aut. matériel & outillage tec.	228 000,00	164 000,00	164 000,00
28182	Matériel de transport	450 000,00	315 000,00	315 000,00
28183	Matériel informatique	264 000,00	319 000,00	319 000,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	170 000,00	156 000,00	156 000,00
28188	Autres	41 000,00	47 000,00	47 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 400 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; RI 021 = DF 023.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID: 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS PATRIMONIALES**

Chap/Art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions du Président	Vote du conseil d'administration
041	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
041	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Les dépenses sont égales aux recettes

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	B9.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		5 495 064,00	5 495 064,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 200 000,00	3 200 000,00
1641	Emprunts en euros	3 200 000,00	3 200 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 295 064,00	2 295 064,00
13911	Etat & Ets nationaux	32 160,00	32 160,00
13914	Communes	476 241,00	476 241,00
13931	Fonds aide à investissint SDIS	56 663,00	56 663,00
198	Neutralisation des Anortis.	1 730 000,00	1 730 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 495 064,00	450 468,48	541 462,24	6 486 994,72

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

111

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

B9.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b	8 180 000,00	8 180 000,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	900 000,00	900 000,00
10222	F.C.T.V.A.	900 000,00	900 000,00
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	7 280 000,00	7 280 000,00
28031	Amor. des frais d'études	913,00	913,00
280412	Bâtiments et installations	130,00	130,00
28051	Conc&droit simiil, brevets liec	290 000,00	290 000,00
281312	Centre d'incendie & de secours	2 167 007,00	2 167 007,00
281318	Autres bâtiments publics	65 010,00	65 010,00
28132	Bâtiments privés	71 600,00	71 600,00
281561	Mat.mobil incendie&secours	1 860 340,00	1 860 340,00
281568	Aut. Mat. d'incendie & de sec.	744 000,00	744 000,00
281578	Aut. matériel & outillage tec.	164 000,00	164 000,00
28182	Matériel de transport	315 000,00	315 000,00
28183	Matériel informatique	319 000,00	319 000,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	156 000,00	156 000,00
28188	Autres	47 000,00	47 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	1 000 000,00	1 000 000,00
024	Virement de la section de fonctionnement (d)	80 000,00	80 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution R001 (3)(4)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Recettes	8 180 000,00	0,00	0,00	1 400 000,00	9 580 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	6 486 994,72
Ressources propres disponibles (IV)	9 580 000,00
Solde (V = IV - II) (5)	3 093 005,28

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

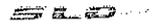
(5) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

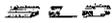
Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le



ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

IV - ANNEXES

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le 
 ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB990071C du 22/02/1999.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 1424-30 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 8815, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025_282500016_20210309-DCA129_20210304-DE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					53 083 333,25									
1641 Emprunts en euros (total)					53 083 333,25									
08742048 (08742048)	Banque Populaire	20/12/2016	27/12/2016	05/02/2017	1 600 000,00	F	FIXE	0,950	0,954	EURO	T	C	O	A-1
0868601 (0868601)	Banque Populaire	24/12/2020	07/01/2021	07/04/2021	4 100 000,00	F	FIXE	0,260	0,260	EURO	T	C	O	A-1
18192 (18192)	Société générale	24/12/2009	31/12/2009	31/09/2010	2 000 000,00	V	EURIBO R01M + 0,450	0,450	0,498	EURO	T	C	N	A-1
87 08200 (8708200)	Caisse d'Epargne	20/09/2010	16/12/2010	25/03/2011	3 600 000,00	F	FIXE	2,950	2,996	EURO	T	P	O	A-1
8731745 (8731745)	Caisse d'Epargne	16/11/2010	23/12/2010	25/01/2011	3 000 000,00	F	FIXE	3,350	3,402	EURO	M	C	O	A-1
89 41085 (8941085)	Caisse d'Epargne	22/11/2011	25/02/2012	25/05/2012	500 000,00	F	FIXE	4,790	4,905	EURO	T	C	O	A-1
9002070 (9002070)	Caisse d'Epargne	09/03/2012	13/06/2012	25/07/2012	2 000 000,00	F	FIXE	4,850	4,998	EURO	M	C	O	A-1
4MCONVCA (CO2392#002)	Crédit Agricole	17/12/2010	16/05/2011	31/08/2011	4 000 000,00	V	TAG03M + 1,000	1,807	1,317	EURO	T	C	O	A-1
Contrat 6862019 (EMPRUNT2019)	Caisse d'Epargne	13/12/2019	31/12/2019	25/05/2020	500 000,00	F	FIXE	0,510	0,526	EURO	T	C	O	A
MIN237101 (MIN237101)	DEXIA Crédit Local	29/12/2005	31/05/2007	01/06/2008	1 500 000,00	V	EURIBO R01M + 0,0495	-0,274	1,131	EURO	A	P	O	A
MIN262151EUR0278782/001 (MIN262151-001)	DEXIA Crédit Local	25/03/2009	05/04/2009	01/08/2009	3 000 000,00	F	FIXE	2,990	3,023	EURO	T	C	O	A
MIN262151 (MIN262151-002)	DEXIA Crédit Local	04/09/2018	08/04/2009	01/08/2009	3 000 000,00	F	FIXE	3,610	3,661	EURO	T	C	O	A
MIN262151EUR0278782/003 (MIN262151-003)	DEXIA Crédit Local	11/09/2008	31/08/2012	01/10/2012	3 000 000,00	V	EURIBO R01M + 0,190	0,306	0,683	EURO	M	C	O	A
MIN516138EUR (MIN516138)	La Banque Postale	22/12/2016	03/02/2017	01/06/2017	1 550 000,00	F	FIXE	1,770	1,797	EURO	T	C	O	A
MIN267532EUR0286604/001 (MIR267532)	DEXIA Crédit Local	15/02/2009	01/08/2010	01/12/2010	2 100 000,00	F	FIXE	3,290	3,380	EURO	T	C	O	A
MIS276590EUR (MIS276590)	DEXIA Crédit Local	18/11/2018	15/12/2011	01/04/2012	2 000 000,00	V	EURIBO R03M + 2,260	3,037	2,535	EURO	M	C	O	A
MON232147EUR (MON262147)	DEXIA Crédit Local	11/09/2008	15/09/2008	01/12/2008	3 000 000,00	F	FIXE	4,780	4,939	EURO	T	C	O	A

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Possibilité de rembourse ment anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse ments (6)			Profil d'amortisse ment (7)		
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel							
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)																
1678 Autres emprunts et dettes (total)																
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)																
1681 Autres emprunts (total)																
1682 Bons à moyen terme négociables (total)																
1687 Autres dettes (total)																
Total général					53 083 333,25											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour In fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

IV
A1.2
IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICM de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		31 362 603,04					3 120 387,71	486 742,27	0,00	40

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « état des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts vendus par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date du vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (canal ou encadré (fonnel))					0,00				0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)					0,00				0,00					0,00
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)					0,00									
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 (D)					0,00									
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)					0,00									
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)					0,00									
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro / 3 : Euzai indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de rachat contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 668.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

IV
A1.4
IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(4)					
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	23				
	% de l'encours	100,00 %				
	Montant en euros	31 362 603,04				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

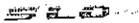
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tounsi, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le 
 ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Effet de l'instrument de couverture

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
Taux fixe (total)						0,00	0,00			
Taux variable simple (total)						0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00			
Total						0,00	0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
 (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
 (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - METHODES UTILISEES

METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			Délibération du CASDIS du 18 décembre 2014
Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Matériel de sport et matériel de formation médico secourisme	5	
Linéaire	Mobilier (bureau, vestiaire, armoire, etc....)	10	
Linéaire	Mémoire, chaise, établi	5	
Linéaire	Appareil de chauffage	10	
Linéaire	Matériel électroménager (gros matériel)	5	
Linéaire	Matériel électroménager (petit matériel)	2	
Linéaire	Bâtements	25	
Linéaire	Bâtiments	8	
Linéaire	Véhicules légers (VL, VLU, ...)	10	
Linéaire	Matériel de transport (VTU, VSAV, VLHR, VPCC, autres camionnettes, remorques, bateaux)		
Linéaire	Réparation sur tous véhicules = durée amortissement restante		
Linéaire	Matériel roulant de secours et de lutte contre l'incendie (PTAC > 3,5 tonnes) (CCF, CCOC, FPT, FPTSR, porte cellule, CCR, VPI, motopompes remorquables, boîtes)	18	
Linéaire	Echelles aériennes	20	
Linéaire	Compresseurs fixes, pont élévateur, machine à nettoyer les tuyaux	10	
Linéaire	Petit matériel d'intervention avec ou sans moteur	8	
Linéaire	Habillement (gilets, casques, surpantalons, veste tactique, ceinturons, EPI)	5	
Linéaire	Boîtes, rangiers	5	
Linéaire	Tuyaux, lances, pièces de jonction	5	
Linéaire	Matériel équipes spécialisées	5	
Linéaire	Appareil respiratoire isolant	10	
Linéaire	Extincteur	4	
Linéaire	Détecteur de gaz (hors détecteur 24 mois)	10	
Linéaire	Désincarcération	5	
Linéaire	Petit matériel de bureau (massicot, plastifieuse...)	5	
Linéaire	Outils pour atelier	5	
Linéaire	Signalisation et balisage	8	
Linéaire	Structure PMA	5	
Linéaire	Cardiofréquencemètre	8	
Linéaire	Équipement radio	8	
Linéaire	Matériel téléphonique	5	
Linéaire	Matériels électroniques (matériel HI-FI, TV, ...)	8	
Linéaire	Licences et extensions	6	
Linéaire	Matériel informatique (ordinateur, imprimantes, écrans...)	4	
Linéaire	Serveurs	8	
Linéaire	Matériel Antares	8	
Linéaire	Moniteur (multiparamétrique, ...)	7	
Linéaire	Marché défibrillateur semi-automatique	5	
Linéaire	Petit matériel médical		

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

III – ANNEXES

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LE SDIS

DESIGNATION DES ORGANISMES	Numéro SIREN de l'organisme	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
Syndicats mixtes (article L.5721-1 du CGCT)				
Autres organismes de regroupement				

**SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 3312-7 du CGCT)**

Article (1)	Subventions ... (2)	Objet (3)	Numéro SIREN de l'association ou de la fondation bénéficiaire	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT						
FONCTIONNEMENT						
6574	APEM	Subv fonctionnement	W251004922	APEM	Association	2 000,00 €
6574	UDSP	Subv fonctionnement	337 939 136	UDSP	Association	38 000,00 €
6574	SSF 25	Subv fonctionnement		SSF 25	Association	9 500,00 €
6574	ADJSP	Subv fonctionnement	N° de déclaration 251014752	ADJSP	Association	24 000,00 €
6474	COS	Subv fonctionnement	481 636 298	COS	Association	605 738,00 €

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

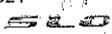
Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
...		.../.../...	.../.../...		

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière		.../.../...	.../.../...		
...					

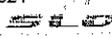
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
...		.../.../...	.../.../...	

IV - ANNEXES		Envoyé en préfecture le 09/03/2021 Reçu en préfecture le 09/03/2021 Affiché le 
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE
		B4

B4 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le 
 ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

B5

B5 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

**IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS B6-B7
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT B6-B7**

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENTS

N° ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP		Montant des CP				Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/N)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Restes à financer de l'exercice N+1	
2. Groupement Est	430 000	0	430 000	6 265	31 000	392 735	0
14 Besançon Brillard	16 153 600	0	16 153 600	15 567 028	17 000	569 572	0
22 Outils de gestion	850 000	0	850 000	833 447	16 553	0	0
34 Véhicules	15 612 591	0	16 998 705	3 638 428	3 479 228	9 861 050	0
37 Moncey	1 393 200	0	1 393 200	1 294 090	7 000	92 110	0
38 Mobilité et normalisme numériques	545 500	0	545 500	524 620	20 880	0	0
40 La fluvelle Rive Gauche	1 074 000	0	1 074 000	304 864	753 000	16 136	0
41 Mouthie	1 044 200	0	1 044 200	693 546	323 450	27 204	0
42 Saint Hippolyte	1 759 900	0	1 759 900	18 762	55 000	1 686 138	0
43 Pierrefontaine Les Varans	941 200	0	941 200	164 268	751 200	25 732	0
45 Val d'Usiers	1 122 300	0	1 122 300	6 399	76 000	1 039 901	0
47 Lavans Vuillafans	816 200	0	816 200	4 054	35 000	777 146	0
48 Modernisation parc DSA	330 000	-130 000	200 000	108 862	91 138	390 216	0
51 Gilley	418 000	0	418 000	2 784	25 000	976 500	0
52 Frasne	1 016 000	0	1 016 000	0	39 500	565 000	0
53 Blamont	570 000	0	570 000	0	5 000	565 000	0
54 Chapelle des bois	0	940 000	940 000	0	31 850	908 150	0

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENTS

N° ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE		Montant des CP				Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/N)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Restes à financer de l'exercice N+1	
2. Groupement Est	4 100	0	4 100	0	0	4 100	0
37 Moncey	7 700	0	7 700	7 102	0	598	0
40 La fluvelle Rive Gauche	8 000	0	8 000	0	0	8 000	0
41 Mouthie	13 000	0	13 000	10 149	0	2 851	0
42 Saint Hippolyte	18 100	0	18 100	0	0	18 100	0
43 Pierrefontaine Les Varans	16 800	0	16 800	0	11 498	5 302	0
45 Val d'Usiers	6 100	0	6 100	0	0	6 100	0
47 Lavans Vuillafans	4 600	0	4 600	0	0	4 600	0
51 Gilley	8 000	0	8 000	0	0	8 000	0
52 Frasne	18 000	0	18 000	0	0	18 000	0
53 Blamont	4 500	0	4 500	0	0	4 500	0
54 Chapelle des bois	0	5 900	5 900	0	0	5 900	0

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le 
 ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS FOURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,0	0,0	2,0	2,0	0,0	2,0
Directeur général des services							
Directeur général. Adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	A	1,0		1,0	1,0		1,0
Directeur départemental des services d'incendie et de secours							
Directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours	A	1,0		1,0	1,0		1,0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		66,0	1,0	67,0	61,3	0,4	61,7
Attachés territoriaux	A	10,0		10,0	9,0	0,0	9,0
Rédacteurs territoriaux	B	21,0		21,0	19,0	0,4	19,4
Adjoint administratifs	C	35,0	1,0	36,0	33,3	0,0	33,3
FILIERE TECHNIQUE (c)		36,0	0,5	36,5	32,4	2,6	35,0
Ingénieurs territoriaux	A	4,0		4,0	4,0	0,0	4,0
Techniciens territoriaux	B	9,0		9,0	7,9	1,5	9,4
Agents de maîtrise	C	10,0		10,0	8,0	1,0	9,0
Adjoint techniques	C	13,0	0,5	13,5	12,5	0,1	12,6
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

IV - ANNEXE										IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021										CI
FILIERE Sapeurs-Pompiers Professionnels (1)		407,0	0,0	407,0	399,9	0,0	407,0	399,9	0,0	399,9
Lieutenants-colonels	A	6,0		6,0	6,0		6,0	6,0		6,0
Commandants	A	15,0		15,0	12,0		15,0	12,0		12,0
Capitaines	A	17,0		17,0	19,0		17,0	19,0		19,0
Lieutenants hors classe	B	6,0		6,0	5,0		6,0	5,0		5,0
Lieutenants 1ère classe	B	22,0		22,0	23,0		22,0	23,0		23,0
Lieutenants 2è classe	B	17,0		17,0	17,0		17,0	17,0		17,0
Adjudants	C	136,0		136,0	135,5		136,0	135,5		135,5
Sergents	C	79,0		79,0	72,4		79,0	72,4		72,4
Caporaux-chef	C	57,0		57,0	63,0		57,0	63,0		63,0
Caporaux Sapeurs	C	44,0		44,0	40,0		44,0	40,0		40,0
Médecins de classe exceptionnelle	A	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0		0,0
Médecins hors classe	A	1,0		1,0	1,0		1,0	1,0		1,0
Médecins de classe normale	A	2,0		2,0	1,0		2,0	1,0		1,0
Pharmaciens hors classe	A	1,0		1,0	1,0		1,0	1,0		1,0
Cadres de santé 1ère classe	A	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0		0,0
Cadres de santé 2è classe	A	1,0		1,0	2,0		1,0	2,0		2,0
Infirmiers hors classe	B	2,0		2,0	1,0		2,0	1,0		1,0
Infirmiers de classe supérieure	B	1,0		1,0	1,0		1,0	1,0		1,0
Infirmiers de classe normale	B	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0		0,0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)										
TOTAL GENERAL (a + b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		511,0	1,5	512,5	495,6	3,0	512,5	495,6	3,0	498,6

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/DN7295/00102/C du 23 mars 1995 :

(2) Catégories : A, B ou C.

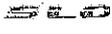
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalence temp plein-temps (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité de l'agent, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" définis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le 
 ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

IV – ANNEXE
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018		CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
				Indice (8) IB	Euros		
technicien bâtiment	B	TECH	397		3-1	CDD	
technicien SIG	B	TECH	372		3-2	CDD	
chargé de communication	B	ADM	372		3-1	CDD	
chef d'atelier mécanique	C	TECH	597		3-3-1	CDI	
magasinier	C	TECH	354		3-1	CDD	
mécanicien	C	B	387		3-1	CDD	
assistante de gestion	C	ADM	354		3-1	CDD	
secrétaire-assistante de gestion	C	ADM	354		3-1	CDD	
TOTAL GENERAL							

- ADM : Administratif
- TECH : Technique
- URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
- ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
- S : Social
- MS : Médico-social
- MT : Médico-technique
- SP : Sportif
- CULT : Culturel
- ANIM : Animation
- PM : Police
- OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a : article 3, 1ère alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins de services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3 : emplois de surtitre de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la moitié de temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel

38 : article 38 *travailleurs handicapés catégorie C*

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupe d'étus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDD) ou d'un contrat à durée déterminée (CDD). Les contrats particuliers doivent être libellés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1146 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le...

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

(Articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 applicables au département par renvoi de l'article L. 3313-1 du CGCT et au SDIS par renvoi de l'article L. 3241-1)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement

(1) Sièges de l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

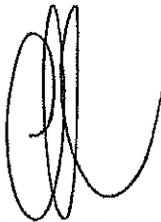
Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

SDIS 25
SDIS 25 - M61
Budget primitif EXERCICE 2021

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le
ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

III - ANNEXES	III
ARRETE ET SIGNATURES	

La Présidente du conseil d'administration
du SDIS



Christine BOUQUIN

Nombre de membres en exercice..... 20
 Nombre de membres présents..... 15
 Nombre de suffrages exprimés..... 15
VOTES : Pour..... 16
 Contre..... 0
 Abstentions..... 0

Date de convocation : 04/03/2021

Présenté par la Présidente,
A. Bennequin..... le 04 mars 2021.....

La Présidente,
Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session le 04 mars 2021.....
A. Bennequin....., le 04 mars 2021.....

Les membres du conseil d'administration,

Nom : Philippe	Nom : JAILLARD F.....	Nom : JEP VETNIER	Nom : Philippe MAREDAUC
Nom : Gonon	Nom : B. YON Jh.	Nom : Christine Bouquin	Nom : Christine BOUQUIN
Membre présent en visioconférence	Membre présent en visioconférence	Membre présent en visioconférence	Membre présent en visioconférence
Nom : LORIGUET Alain	Nom : ROBERT Florence	Nom : FALVEZ PERRIN cdt	Nom : ALSY Philippe
Membre présent en visioconférence	Membre présent en visioconférence	Membre présent en visioconférence	Membre présent en visioconférence
Nom : CUMET Gherine	Nom : VOIDEY Flohne	VOIDEY Flohne (présidente de l'Club GALVAUD)	Nom : GENRE Patrick
Nom :	Nom :	Nom :	Nom :

certifié exécutoire par la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, leet de la publication le

A....., le .../.../...

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 20

Etablissement : SDIS 25
Budget : SDIS 25 - M01

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le 
 ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande / Marché / Contrat	Montant engagé
			ART ET ASSOCIES	11/12/2020	2020003976	480,00
2031	2020003976	Complément documents DOE				
2051	2020002906	ACCOMPAGNEMENT PARAMETRAGE	BERGER LEVRAULT EDITIONS	17/09/2020	2020002906 15040FS	1 560,00
2051	2020002032	PRESTATIONS	GFI PROGICIELS	28/06/2020	2020002032 17009FS	9 576,00
2051	2019002382	ASSISTANCE / FORMATION	STUDIOMAGNETIQUE BOUCHET J BAP	30/12/2019	19095FS	2 090,00
2051	2018002228	SUIVI INTERNE ET COORDINATION	SIS - STE INFORMATIQUE SYSTEME	30/12/2019		1 272,00
2051	2018002228	FORMATION SUR SITE	SIS - STE INFORMATIQUE SYSTEME	30/12/2019		1 440,00
2051	2018002228	FRAIS DE DEPLACEMENT	SIS - STE INFORMATIQUE SYSTEME	30/12/2019		1 440,00
2051	2020002806	AIDE A L'INSTALLATION MIGRATION ORACLE 12	BERGER LEVRAULT EDITIONS	17/09/2020	2020002906 15040FS	1 560,00
2051	2019003009	DEVELOPPEMENT FLUX ALIMENTATION	OXIO	30/12/2019	18078FS	9 480,00
2051	2018004174	PROGICIEL FORMATION ET PRESTATIONS ASSOCIEES	ANTIBIA	30/12/2019	18037FS	4 920,00
2051	2020004001	SOLUTION LOGICIELLE SIEM	PG SOFTWARE EUROPE	21/12/2020	2020004001 20106FS	28 645,22
2051	2018002228	INSTALLATION ET PARAMETRAGE	SIS - STE INFORMATIQUE SYSTEME	30/12/2019		2 280,00
2051	2018002228	DOCUMENTATION	SIS - STE INFORMATIQUE SYSTEME	30/12/2019		1 140,00
2051	2018002228	SUPPORT USINE	SIS - STE INFORMATIQUE SYSTEME	30/12/2019		4 560,00
2051	2020002006	INTERVENTION FONCTIONNELLE SUPPLEMENTAIRE	BERGER LEVRAULT EDITIONS	17/09/2020	2020002906 15040FS	2 040,00
2051	2018002228	CONFIGURATION SYSTEME ET SUPPORT	SIS - STE INFORMATIQUE SYSTEME	30/12/2019		2 280,00
2051	2018002382	SPRINT DE 2 SEMAINES	STUDIOMAGNETIQUE BOUCHET J BAP	30/12/2019	19095FS	4 000,00
2051	2020002906	INTERVENTION TECHNIQUE SUPPLEMENTAIRE	BERGER LEVRAULT EDITIONS	17/09/2020	2020002906 15040FS	10 920,00
2051	2020000219	LICENCE ET PRESTATIONS	GFI PROGICIELS	17/03/2020	2020000219 17009FS	11 888,00
21561	2020003385	Modification système d'amorçage CCR SAONE	GALLIN	02/11/2020	2020003385	8 167,39
21561	2020002691	Ecran de contrôle cabine 7 pouces + Programmation	GALLIN	28/08/2020	2020002691	1 405,00
21561	2020003888	TELESCOP POUR LANCE CANON CCFM 9679 ZM 25	POK	08/12/2020	2020003888	2 631,60
21561	2020003525	AMENAGEMENT D'UN VEHICULE POUR L'EQUIPE CYNOPHILE	ROUHIER DOMINIQUE FERONNERIE	10/11/2020	2020003525	6 134,00
21561	2020003466	Réfection pompe Ziegler selon détails sur scan	GALLIN	05/11/2020	2020003466	3 694,74
21561	2020003974	Modification amorceur CCR	GALLIN	11/12/2020	2020003974	7 030,00
21561	2020004004	POMPES OCCASIONS	SDIS DU TERRITOIRE DE BELFORT	22/12/2020		3 200,00
21568	2020002398	Boucle de ceinture inox	UGAP	27/07/2020	2020002398	820,63
21568	2020002398	Système de communication C1	UGAP	27/07/2020	2020002398	7 991,92
21568	2020002361	ENSEMBLE BI-BOUTEILLES 2 X 6.6L COMPOSITE	UGAP	23/07/2020	2020002361	74 100,10
21568	2020002398	Kit de mise à niveau G1_AS pour dispositif C1	UGAP	27/07/2020	2020002398	1 708,13

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2020

Etablissement : SDIS 25
Budget : SDIS 25 - M61

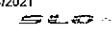
Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 5/0/2021
ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande / Marché / Contrat	Montant engagé
21566	2020003885	VALISE ELECTRO SECOURS 25 000 V	UGAP	08/12/2020	2020003885	1 572,43
21566	2020003880	TABLETTE RISQUES TECHNOLOGIQUES 3MM	SECURITLAND	08/12/2020	2020003880	588,00
21566	2020003883	MUR PLEIN 4M (POUR 4X4) V3 PVS 500G M2	VITABRI	10/12/2020	2020003883	351,38
21566	2020003883	BACHE DE SOL 3X8 V3 VC ANTIGLISSE M2 GRIS CLAIR	VITABRI	10/12/2020	2020003883	284,18
21566	2020003883	MUR PLEIN 1.93M V3 PVC 500G M2	VITABRI	10/12/2020	2020003883	243,84
21566	2020002120	CHAUSSURES ALPINISME LIGHT BLEU	DECATHLON PONTARLIER	06/07/2020	2020002120	300,00
21566	2020003835	ENSEMBLE ECLAIRAGE - TREPIED + PROJECTEUR LED	SMBI	04/12/2020	2020003835	283,20
21566	2020003463	Casque F2	UGAP	05/11/2020	2020003463	871,35
21566	2020003883	STAND VITABRI V3S5 3X3 PVC QUADRI 500G M2	VITABRI	10/12/2020	2020003883	874,56
21566	2020003883	STAND VITABRI V3S5 3X6 PVC QUADRI 500 M2	VITABRI	10/12/2020	2020003883	1 488,94
21566	2020003393	Kil poinçons pour presse d'atelier	AUTO DISTRIBUTION GADEST COLAR	02/11/2020	2020003393	86,74
21566	2020003463	Casque F2	UGAP	05/11/2020	2020003463	809,46
21566	2020003060	TUYAU REMIFLEX SPECIAL D 110 x 40 m	UGAP	08/12/2020	2020003060	10 971,59
21566	2020003805	STRATO VENT HI-VIZ ORANGE + VIZIERE VIZEN	AU VIEUX CAMPEUR	03/12/2020	2020003805	336,79
21566	2020003883	STAND VITABRI V3S5 4X4 PVC QUADRI 500M2	VITABRI	10/12/2020	2020003883	1 379,52
21566	2020003883	POIDS DE LESTAGE 16 KG VITABRI FONTE	VITABRI	10/12/2020	2020003883	1 339,20
21566	2020003883	TABLE PLIANTE AVEC ROULETTES 70X70	VITABRI	10/12/2020	2020003883	558,72
21566	2020003883	MUR PLEIN V3 2.9M PVC 500G M2	VITABRI	10/12/2020	2020003883	282,24
21566	2020003883	MUR PLEIN 2.9M PVC 500G M2	VITABRI	10/12/2020	2020003883	359,04
21566	2020003835	COMPRESSEUR LACME 24 L / 8 BAR	SMBI	04/12/2020	2020003835	357,80
21566	2020003432	DETENDEUR ARIAL SANS RAC. NI VOLANT	HONEYWELL RESPIRATORY SAFETY	03/11/2020	2020003432	7 065,70
21566	2020003882	DETENDEUR ARIAL SANS RAC. NI VOLANT	HONEYWELL RESPIRATORY SAFETY	07/12/2020	2020003882	1 927,01
21566	2020003169	COUSSIN DE LEVAGE HP SCORPE'AIR S 6/6	UGAP	12/10/2020	2020003169	2 764,54
21566	2020002390	Sangle d'extraction	UGAP	27/07/2020	2020002390	1 540,08
21566	2020001935	Carte mère principale pour GASALERT MAX XT 2	HONEYWELL SAFETY PRODUCTS	23/06/2020	2020001935	1 372,80
21566	2020003883	ENSEMBLE DE VOILE + MAT IMPRESSION 2.40M	VITABRI	10/12/2020	2020003883	537,80
21566	2020003883	STAND VITABRI V3S5 1.3X1.83 PVC QUADRI 500M2	VITABRI	10/12/2020	2020003883	1 041,60
21566	2020003883	MUR FENETRE V3 2.9M PVC 500G M2	VITABRI	10/12/2020	2020003883	312,00
21566	2020003883	BACHE DE SOL 4X4 V3 PVC ANTIGLISSE M2 GRIS CLAIR	VITABRI	10/12/2020	2020003883	259,20
21566	2020003883	TABLE PLIANTE AVEC ROULETTES 70X133	VITABRI	10/12/2020	2020003883	1 305,80
21566	2020003669	ACQUISITION EXTINCTEURS - ECHANGES STANDARD GTO	CARON SECURITE	20/11/2020	2020003669 20046FS	2 812,80
21566	2020003670	ACQUISITION EXTINCTEURS - ECHANGES STANDARD GTO 2	CARON SECURITE	08/12/2020	2020003670	2 040,00
21566	2020002540	Tablette convertible BOSCH DCU 220	VESOUL ELECTRO DIESEL	06/08/2020	2020002540	3 840,00
21566	2020003432	SOUPAPE A LA DEMANDE ZENITH D:4.2	HONEYWELL RESPIRATORY SAFETY	03/11/2020	2020003432	6 204,00

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SDIS 25

Budget : SDIS 25 - M61

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le 
 ID : 025-282500316-20210309-OCA129_20210304-DE

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande / Marché / Contrat	Montant engagé
21568	2020002398	Masque G1 taille M MaXX avec sangle textile	UGAP	27/07/2020	2020002398	16 132,61
21568	2020003169	COUSSIN DE LEVAGE HP SCORPE AIR S 19/24	UGAP	12/10/2020	2020003169	2 770,73
21568	2020003169	COUSSIN DE LEVAGE HP SCORPE AIR S 24/30	UGAP	12/10/2020	2020003169	681,91
21568	2020003883	PLATINE CARREE 48X48	VITABRI	10/12/2020	2020003883	288,00
21568	2020003883	BACHE DE SOL 3X3 PVC ANTIGLISSE M2 GRIS CLAIR 9229	VITABRI	10/12/2020	2020003883	168,00
21568	2020003169	BOITIER DE COMMANDE HP SCORPE - 2 SORTIES	UGAP	12/10/2020	2020003169	1 526,14
21568	2020003169	MANOJETENDEUR 200/300 BAR SCORPE	UGAP	12/10/2020	2020003169	375,06
21568	2020003571	PALAN COMPACT AZTEK JAUNE	AU VIEUX CAMPEUR	13/11/2020	2020003571	357,12
21568	2020003883	MUR PORTE V3 2.9M PVC 600G M2	VITABRI	10/12/2020	2020003883	217,92
21568	2020003883	MUR PORTE V3 2.9M PVC 600G M2	HONEYWELL RESPIRATORY SAFETY	07/12/2020	2020003883	1 551,00
21568	2020003883	SOUPEPE A LA DEMANDE ZENITH D:4.2	NOVAP	08/12/2020	2020003883	1 033,92
21568	2020003883	CHEVALET MODULABLE ROUGE	NOVAP	02/11/2020	2020003883	1 791,00
21568	2020003363	Presse hydraulique 30T d'atelier	AUTO DISTRIBUTION GADEST COLAR	02/11/2020	2020003363	67 088,38
21568	2020002398	D11 Dossard M1	UGAP	27/07/2020	2020002398	323,78
21568	2020003463	Casque F2	UGAP	05/11/2020	2020003463	4 008,60
21568	2020002129	ENSEMBLE PANTALON GILET + VESTE ATLANTIS 7MM	AQUA MANIA TOPSTAR	06/07/2020	2020002129	336,00
21568	2020003883	MUR DE SEPARATION DE 3M AVEC POCHETTE TRANSPARENTE	VITABRI	10/12/2020	2020003883	304,32
21568	2020003883	MUR DE 3M AVEC PORTE MURS IMPRIMES	VITABRI	10/12/2020	2020003883	600,00
21568	2020003883	FRAIS DE COMPOSITION D'IMPRESSION	VITABRI	10/12/2020	2020003883	1 305,60
21568	2020003883	TABLE PLIANTE AVEC ROULETTES 70X133	VITABRI	12/10/2020	2020003883	6 972,73
21568	2020003169	COUSSIN DE LEVAGE HP SCORPE AIR S 43/54	UGAP	12/10/2020	2020003169	181,89
21568	2020003463	Casque F2	UGAP	05/11/2020	2020003463	3 643,37
21568	2020002398	Réglable en hauteur M1	UGAP	27/07/2020	2020002398	1 055,43
21568	2020003169	VANNE D'ARRET HP 10 BAR	UGAP	12/10/2020	2020003169	2 402,84
21568	2020003820	ECHELLE 3 PLANS AUDINNOG MODELE 14,60 m	GALLIN	04/12/2020	2020003820	570,24
21568	2020003161	BARQUETTE DE SAUVETAGE HELITREUILLABLE	ROBE MEDICAL	12/10/2020	2020003161	3 948,00
21568	2020003819	LOT CAMERA THERMIQUE COMPRENANT :	JCM DISTRIBUTION	08/12/2020	2020003819 18032FS	282,48
21568	2020003883	MUR PORTE 4M (POUR 4X4) V3 PVC 500G M2	VITABRI	10/12/2020	2020003883	360,00
21568	2020003883	MUR SUR MESURE 4M (POUR 4X4)	VITABRI	10/12/2020	2020003883	1 528,40
21568	2020003883	MUR AVEC 4 FENETRES DE 50CM DE LARGE SUR 110	VITABRI	10/12/2020	2020003883	398,00
21568	2020003876	GILET DE SAUVETAGE GONFLABLE MANUEL PILOT 165	AQUADIF CO	08/12/2020	2020003876	300,00
2182	2020002735	FORFAIT POSE	DURIS NAUTISME	02/09/2020	2020002735	3 120,00
2182	2020002735	REMPLACEMENT FLOTTEUR ROUGE PRO n 500	DURIS NAUTISME	02/09/2020	2020002735	3 947,40
2183	202001071	FC SWITCH 300. 8GB. 16 PORT	2SI	24/03/2020	202001071	178,40
2183	2020002727	DEPAEPE PREMIUM 20 ANTRACITHE	ONEDIRECT	01/09/2020	2020002727	

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2020

Etablissement : SDIS 25
Budget : SDIS 25 - M61Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
2183	2020001071	BROCADE RMK FOR 300. 6520. 7600	2SI	24/03/2020	2020001071	201,48
2183	2020001071	PRESTATION INSTALLATION ET DEPLACEMENT	2SI	24/03/2020	2020001071	852,00
2184	2020001193	DIVERS MOBILIERS DE BUREAUX	EUROBUREAU EBHD	06/04/2020	2020001193 16053FS	169,22
2188	2020003720	Fourniture d'un PC	ROM COLLECTION	28/11/2020	2020003720	1 140,00
231312	2020002135	F et P entrouleur électrique	SPIE INDUSTRIE ET TERTIAIRE	07/07/2020	2020002135 16052FS	1 615,31
231312	2020002134	F et P de 2 HP et détecteur éclairage	SPIE INDUSTRIE ET TERTIAIRE	07/07/2020	2020002134 20003FS	1 192,80
231312	2019003432	Remplacement éclairage extérieur du centre par	ENGIE AXIMA CONCEPT EX COFELY	30/12/2019	17046FS	7 218,93
231312	2020003434	DEPLACEMENT COMPTEUR ELECTRIQUE EXISTANT	ENEDIS	03/11/2020	2020003434	1 234,80
231312	2020001991	Protection solaire salle alerte	JLG PEINTURES GY	26/06/2020	2020001991 19088TX	1 197,96
231312	2020003247	Boîtier commande extérieur	ACCESS CONTROL	19/10/2020	2020003247 17002FS	264,48
231312	2020004013	OPERATION CONSTRUCTION REMISE VEHICULES CHARQUEMO	EGBTP SARL	31/12/2020		2 078,42
231312	2020003588	Création de cylindres	PROLIANS BURDIN MARINGUE	16/11/2020	2020003588	1 230,77
231312	2020004007	REAMENAGEMENT DE GYMNASSE LOT 1	PERRIN SAS	29/12/2020	17030TX	6 599,39
231312	2020002090	Mise en place de protections	ENGIE AXIMA CONCEPT EX COFELY	03/07/2020	2020002090 17047FS	2 148,91
231312	2020003638	Remplacement de chaudières de +de vingt ans	ENGIE AXIMA CONCEPT EX COFELY	19/11/2020	2020003638 17046FS	11 017,22
231312	2020001469	Branchements sur réseau lave linge et sèche linge	SIMAT ENERGIE	14/05/2020	2020001469 19081TX	625,84
231312	2020002663	Mise en place mat couleur	SIGNALISATION NOUVELLE DE MARQ	25/08/2020	2020002663	1 800,00
231312	2020003738	Plomberie	SIMAT ENERGIE	27/11/2020	2020003738 19080TX	894,89
231312	2020003576	F et P écussons et porte drapeau	SIGNALISATION NOUVELLE DE MARQ	13/11/2020	2020003576	735,00
231312	2020002461	Raccordement électrique	ENEOS	30/07/2020	2020002461	1 302,48
231735	2019000731	POSE BANDEAU MAGNETIQUE AVEC DIGICODE SECOURS	SPIE INDUSTRIE ET TERTIAIRE	30/12/2019	16051FS	748,09
231735	2020003833	MISE EN PLACE D'UNE SERRURE ELECTRIQUE	FENETRES DU DOUBS	04/12/2020	2020003833	960,00
TOTAL						450 468,48

Désignation de l'établissement
SDIS 25
Comptable assignataire

ARRETE A LA SOMME
DE *Quatre cent cinquante mille quatre cent soixante huit euros et quatre cent huit centimes*

Signature
La Présidente du conseil d'administration
du SDIS
Christine BOUTQUIN

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 20

Etablissement : SDIS 25
Budget : SDIS 25 - M61

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le **5 10**
ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Fiers	Date de l'engagement	Bon de commande / Marché / Contrat	Montant engagé
60622	2020003667	POUR LE CSP PONTARLIER	ROGNON CYPRIEN	08/12/2020	2020003667 19003AC	3 643,20
60622	2020003435	POUR LE CSP PONTARLIER	ROGNON CYPRIEN	09/11/2020	2020003435 19003AC	5 634,00
60623	2020003970	Repas livraison et formation des CSO	LES QUATRE VENTS PIZZERIA	11/12/2020	2020003970	298,99
60623	2020003921	Repas aménagement CESD	LES QUATRE VENTS PIZZERIA	10/12/2020	2020003921	103,50
60623	2020003958	SUCRE EN MORCEAU N°4 - 6 PQTS	ANCOPI SUPER U SAONE	11/12/2020	2020003958	4,44
60623	2020003968	REPAS CTA DU 01/01/21	SUPER U SOBEDOIS	11/12/2020	2020003968	90,00
60623	2020003959	CAFE CARTE NOIRE (24 ppts)	ANCOPI SUPER U SAONE	11/12/2020	2020003959	73,20
60623	2020003860	Repas aménagement CESD	LES QUATRE VENTS PIZZERIA	08/12/2020	2020003860	114,99
60623	2020003907	PLATEAUX REPAS A LIVRER LE JEUDI 19 NOVEMBRE	JULLIARD L AFFUTEUR DE CROCS	17/11/2020	2020003907	99,99
60623	2020003959	CAFE CARTE NOIRE (24 ppts)	ANCOPI SUPER U SAONE	11/12/2020	2020003959	73,20
60623	2020003861	Repas aménagement CESD	LES QUATRE VENTS PIZZERIA	09/12/2020	2020003861	137,99
60623	2020003972	Repas livraison et formation des CSO	LES QUATRE VENTS PIZZERIA	11/12/2020	2020003972	128,49
60623	2020003959	SUCRE EN MORCEAU N°4 - 6 PQTS	ANCOPI SUPER U SAONE	11/12/2020	2020003959	4,44
60623	2020003609	Repas accueil SDIS71	LES QUATRE VENTS PIZZERIA	17/11/2020	2020003609	92,00
60628	2020003595	Traitement Gasoil	BESANCON POIDS LOURDS	16/11/2020	2020003595	728,84
60632	2020003762	FOURNITURE ET LIVRAISON DE 5 CLEFS	PROLIANS BURDIN MARINGUE	30/11/2020	2020003762	111,30
60632	2020003879	SANGLE ARRIMAGE Larg 50mm L 9m TMU 2T	SMBI	08/12/2020	2020003879	273,60
60632	2020003879	SANGLES ARRIMAGE larg 25mm L 3m TMU 0,4T - AERO	SMBI	08/12/2020	2020003879	358,80
60632	2020003683	SANGLE D'ARRIMAGE SIMPLE A CLIQUET 2T	PROLIANS BURDIN MARINGUE	20/11/2020	2020003683	69,26
60632	2020003683	JEU DE COUSSINS DE REGLAGE	PROLIANS BURDIN MARINGUE	20/11/2020	2020003683	300,19
60632	2020003973	Plaque de contre plaqué filmé aménagement CESD	VEILLE MATERIAUX	08/12/2020	2020003973	247,50
60632	2020003876	AQUAFASH AL-16A LED AQUATYS	AQUADIF CO	08/12/2020	2020003876	244,00
60632	2020003663	PINCE MULTIPRISES ISOLE 1000V	PROLIANS BURDIN MARINGUE	20/11/2020	2020003663	114,70
60632	2020003875	C-5 ADHESIFS ASSORTIS 15MM*10M CELLPACK	LERROY MERLIN BESANCON	08/12/2020	2020003875	8,00
60632	2020003875	RUBAN ADHESIF ORANGE 5CMX33M	LERROY MERLIN BESANCON	08/12/2020	2020003875	17,70
60632	2020003655	SERVIETTES DE TOILETTE JETABLES 50CM X 70CM	G PLUS DISTRIBUTION	19/11/2020	2020003655	338,00
60632	2020003708	COUPE BOULON L 600mm	LIGAP	24/11/2020	2020003708	74,94
60632	2020003663	CLE PLATE ISOLEE 1000V - 10mm	PROLIANS BURDIN MARINGUE	20/11/2020	2020003663	103,03
60632	2020003663	LUNETTES DE PROTECTION	PROLIANS BURDIN MARINGUE	20/11/2020	2020003663	38,40
60632	2020003104	GAINE THERMORETRACTABLE PAROI ADHESIVEE	REXEL FRANCE	13/10/2020	2020003104	204,70
60632	2020003874	OUTIL DE DECOUPE S-CUT QE	WESCUE	08/12/2020	2020003874	540,00
60632	2020002972	BATTERIE CASQUE AUDIO	ALLBATTERIES UPERGY	25/09/2020	2020002972 18071FS	60,90
60632	2020003663	CLE PLATE ISOLEE 1000V - 13mm	PROLIANS BURDIN MARINGUE	20/11/2020	2020003663	129,82

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2020

Etablissement : SDIS 25
Budget : SDIS 25 - M61

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-202500016-20210309-DCA129_20210304-DE

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande / Marché / Contrat	Montant engagé
60632	2020003616	Adhésifs polymère BRS14	VISTO COURVOISIER PUBLICITE	03/12/2020	2020003616	101,35
60632	2020003653	SANGLE D'ARRIMAGE CROCHETS 2T	PROLIANS BURDIN MARINGUE	20/11/2020	2020003653	66,26
60632	2020003878	Divers accessoires aménagement CESD MONTBELIARD	BRICOMARCHE SAONE TIMOSA	08/12/2020	2020003878	157,80
60632	2020003876	CADENAS ALU 36MM DIAM 5 COMBI COUL	LEROY MERLIN BESANCON	09/12/2020	2020003876	297,00
60632	2020003653	CISEAUX COUPE-TOUT	PROLIANS BURDIN MARINGUE	20/11/2020	2020003653	90,36
60632	2020003708	COUPE BOULON L 900 mm	UGAP	24/11/2020	2020003708	128,46
60632	2020003367	TVA EXTRA-COMUNAUTAIRE CDE N°2020003364	SIE BESANCON	22/12/2020	2020003367	180,00
60632	2020001924	FOURNITURE DE LAMPES	TEREVA	23/06/2020	2020001924	220,80
60632	2020003653	CLE PLATE ISOLEE 1000V - 8mm	PROLIANS BURDIN MARINGUE	20/11/2020	2020003653	81,66
60632	2020003488	Matériel électrique divers pour chauffages CSO	TEREVA	06/11/2020	2020003488	321,08
60632	2020003691	Divers accessoires aménagement CESD MONTBELIARD	WELDOM BMC SERVICES BAUME LES	09/12/2020	2020003691	50,30
60636	2020003340	Pantalon de sortie homme	DI BARTOLOMEO BLANC DBB	27/10/2020	2020003340	136,00
60636	2020003430	Pantalon d'atelier	UGAP	03/11/2020	2020003430	216,86
60636	2020003748	Gants type C2	UGAP	30/11/2020	2020003748	2 017,44
60636	2020002962	Vareuse femme	DI BARTOLOMEO BLANC DBB	22/09/2020	2020002962	179,10
60636	2020003881	COMBINAISON POLYCOMBI	OJURY	08/12/2020	2020003881	3 348,00
60636	2020003430	Pantalon d'atelier	UGAP	03/11/2020	2020003430	323,78
60636	2020003430	Pantalon d'atelier	UGAP	03/11/2020	2020003430	269,82
60636	2020003922	GANTS ULTRANITRIL 49223 11	RG FRANCE EX FIPROTEC	10/12/2020	2020003922	200,40
60636	2020002962	Pantalon de sortie homme	DI BARTOLOMEO BLANC DBB	22/09/2020	2020002962	276,00
60636	2020003400	Pantalon P1 TSI	UGAP	02/11/2020	2020003400	2 538,72
60636	2020003748	Gants type C2	UGAP	30/11/2020	2020003748	504,38
60636	2020002962	Pantalon de sortie femme	DI BARTOLOMEO BLANC DBB	22/09/2020	2020002962	138,00
60636	2020003224	Vareuse homme	DI BARTOLOMEO BLANC DBB	15/10/2020	2020003224	184,20
60636	2020002962	Vareuse homme	DI BARTOLOMEO BLANC DBB	22/09/2020	2020002962	184,20
60636	2020002962	Vareuse homme	DI BARTOLOMEO BLANC DBB	22/09/2020	2020002962	184,20
60636	2020003748	Gants type C2	UGAP	30/11/2020	2020003748	1 513,08
60636	2020001302	POSE DE VELCRO SUR BLOUSES TEXTILES	BTS BLANCHISSERIE	22/04/2020	2020001302	119,02
60636	2020003224	Pantalon de sortie homme	DI BARTOLOMEO BLANC DBB	15/10/2020	2020003224	138,00
60636	2020003430	Pantalon d'atelier	UGAP	03/11/2020	2020003430	215,60
60636	2020003748	Gants type C2	UGAP	30/11/2020	2020003748	1 008,72
60636	2020003430	Pantalon d'atelier	UGAP	03/11/2020	2020003430	161,89
60636	2020003193	Pantalon de sortie homme	DI BARTOLOMEO BLANC DBB	13/10/2020	2020003193	138,00
60636	2020002904	BRETELLES ROUGES AMOVIBLES	LHD FRANCE	17/09/2020	2020002904	860,00
60636	2020003430	Pantalon d'atelier	UGAP	03/11/2020	2020003430	215,66

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 20

Etablissement : SDIS 25

Budget : SDIS 25 - M61

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le **5/3/2021**
 ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande / Marché / Contrat	Montant engagé
			RG FRANCE EX FIPROTEC	10/12/2020	2020003922	333,60
60636	2020003922	COUVE-BOTTES TYCHEM 2000 C	UGAP	03/11/2020	2020003430	269,82
60636	2020003430	Pantalon d'atelier	DI BARTOLOMEO BLANC DBB	13/10/2020	2020003193	184,20
60636	2020003193	Vareuse homme	TG INFORMATIQUE	07/12/2020	2020003857 19096FS	183,14
6064	2020003857	TONER NOIR SWITCH COMPATIBLE HP LASER JET PRO	TG INFORMATIQUE	13/11/2020	2020003577 19096FS	104,51
6064	2020003577	CARTOUCHE HP59A	BRICOMARCHE SAONE TIMOSA	29/05/2020	2020002038	32,40
6064	2020002038	SCOTCH DOUBLE FACE - REF 03104739130834	TG INFORMATIQUE	04/12/2020	2020003822 19096FS	61,04
6064	2020003822	TONER NOIR SWITCH COMPATIBLE HP LASER JET PRO	EKSAE EX CEGID PUBLIC CIVITAS	30/12/2019	16010FS	654,00
611	2019002371	YOURCEGID SECTEUR PUBLIC SIRH CIVI	EKSAE EX CEGID PUBLIC CIVITAS	30/12/2019	16010FS	450,00
611	2019002371	YOURCEGID SECTEUR PUBLIC SIRH CIVI	EKSAE EX CEGID PUBLIC CIVITAS	22/09/2020	2020002954 16010FS	630,00
611	2020002954	ADAPTATION MISE EN PLACE INTERFACE TDT PASTELL	EKSAE EX CEGID PUBLIC CIVITAS	30/12/2019	16010FS	450,00
611	2019002371	YOURCEGID SECTEUR PUBLIC SIRH CIVI	SYNACOM	23/11/2020	2020003681	459,00
611	2020003681	DEVELOPPEMENT SPECIFIQUE	SYNACOM	23/11/2020	2020003681	351,00
611	2020003681	INTERVENTION CHEF DE PROJET/GESTION DE PROJET	2SI	10/11/2020	2020003533	160,80
611	2020003533	NUIT HOTEL + REPAS	2SI	10/11/2020	2020003533	840,00
611	2020003533	INSTALLATION SERVEURS ESX	EKSAE EX CEGID PUBLIC CIVITAS	30/12/2019	16010FS	450,00
611	2019002371	YOURCEGID SECTEUR PUBLIC SIRH CIVI	ESSOR INFORMATIQUE	03/11/2020	2020003410	1 800,00
611	2020003410	Prestation réseau	APX INTEGRATION	18/11/2020	2020003642	5 480,00
611	2020003642	MIGRATION VERS EXCHANGE 2016	SPORKRONO	05/10/2020	2020003115	2 401,88
611	2020003115	20 - FORM - 315 NA/EC	EKSAE EX CEGID PUBLIC CIVITAS	30/12/2019	16010FS	694,00
611	2019002371	YOURCEGID SECTEUR PUBLIC SIRH CIVI	SFCA ST F COMTOISE D'APPLICATI	22/09/2020	2020002928 18008FS	3 690,00
615221	2020002928	Contrôle fixations sur panneaux sandwichs de toit.	FRANCHE COMTE INCENDIE	06/07/2020	2020002094 19125FS	294,20
615221	2020002094	Remplacement d'une cellule	SIGNALISATION NOUVELLE DE MARQ	26/03/2020	2020001101	423,26
615221	2020001101	REPLACEMENT ECUSSON DEPARTEMENTAL	SIGNALISATION NOUVELLE DE MARQ	26/03/2020	2020001095	244,31
615221	2020001095	REPLACEMENT ECUSSON DEPARTEMENTAL	PATEU ET ROBERT	10/12/2020	2020003933 20006TX	5 110,00
615221	2020003933	Réfection couverture zinc suite à éristre	ENGIE AXIMA CONCEPT EX COFELY	19/05/2020	2020001614 17047FS	232,43
615221	2020001614	AMENAGEMENT D'UNE PROTECTION	MENETRIER CUBE	14/12/2020	2020003931 19089TX	4 017,60
615221	2020003931	REPARATION COMMANDE MENUISERIE GYMNASE	SIGNALISATION NOUVELLE DE MARQ	26/03/2020	2020001105	423,26
615221	2020001105	REPLACEMENT ECUSSON DEPARTEMENTAL	SIGNALISATION NOUVELLE DE MARQ	26/03/2020	2020001096	423,26
615221	2020001096	REPLACEMENT ECUSSON DEPARTEMENTAL				

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2020

Etablissement : SDIS 25
Budget : SDIS 25 - M01

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le **5/3/2021**
ID : 025-282500016-20210309-DCAI29_20210304-DE

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande / Marché / Contrat	Montant engagé
615221	2020001097	REPLACEMENT ECUSSON DEPARTEMENTAL	SIGNALISATION NOUVELLE DE MARQ	26/03/2020	2020001097	423,28
615221	2020001693	REPLACEMENT ECUSSON DEPARTEMENTAL	SIGNALISATION NOUVELLE DE MARQ	22/06/2020	2020001693	345,28
615221	2020001100	REPLACEMENT ECUSSON DEPARTEMENTAL	SIGNALISATION NOUVELLE DE MARQ	26/03/2020	2020001100	345,28
615221	2020001882	REPLACEMENT ECUSSON DEPARTEMENTAL	SIGNALISATION NOUVELLE DE MARQ	22/06/2020	2020001882	423,28
615221	2020001885	REPLACEMENT ECUSSON DEPARTEMENTAL	SIGNALISATION NOUVELLE DE MARQ	22/06/2020	2020001885	244,31
615221	2020001096	REPLACEMENT ECUSSON DEPARTEMENTAL	SIGNALISATION NOUVELLE DE MARQ	26/03/2020	2020001096	244,31
615221	2020001099	REPLACEMENT ECUSSON DEPARTEMENTAL	SIGNALISATION NOUVELLE DE MARQ	26/03/2020	2020001099	345,28
615221	2020001884	REPLACEMENT ECUSSON DEPARTEMENTAL	SIGNALISATION NOUVELLE DE MARQ	22/06/2020	2020001884	345,28
615221	2020001104	REPLACEMENT ECUSSON DEPARTEMENTAL	SIGNALISATION NOUVELLE DE MARQ	26/03/2020	2020001104	423,28
615221	2020001103	REPLACEMENT ECUSSON DEPARTEMENTAL	SIGNALISATION NOUVELLE DE MARQ	26/03/2020	2020001103	423,28
61551	2020003890	BATTERIE COFFRE POUR GERBEUR PLD	TDY ENERGIE FC BATTERIES	09/12/2020	2020003890	1 392,00
61551	2020003843	REPARATION VTU AX-673-CZ - CS SAINT HIPPOLYTE	BOURLIER MONTBELIARD	07/12/2020	2020003843	1 058,20
61551	2020003832	REPARATION CARROSSERIE - VLU AR-034-BR	GCMP AUTOMOBILES	04/12/2020	2020003832	1 331,48
61551	2020003695	REPARATION SUITE A SINISTRE - VLU AR-891-BQ	GARAGE BOISSENN	23/11/2020	2020003695	405,60
61551	2020003683	REPARATION SUITE A SINISTRE - VSAV EH-413-RD -	GARAGE BOISSENN	23/11/2020	2020003683	1 085,89
61551	2020001220	REPARATION COTE DROIT VSAV DM-050-JF	GCMP AUTOMOBILES	09/04/2020	2020001220	447,12
61551	2020000769	REPARATION VTU CP-511-DK (CSP BESANCON EST)	CARROSSERIE DOLE	20/02/2020	2020000769	952,60
61556	2020003950	Pièces détachées ARI	HONEYWELL RESPIRATORY SAFETY	11/12/2020	2020003950 18004FS	10 175,77
61558	2020003782	Requalifications bouteilles d'air	CARON SECURITE	02/12/2020	2020003782 19097FS	228,00
61558	2020003684	VERIFICATION MATERIEL STOCK	DEKRA INDUSTRIAL VALENTIN	08/12/2020	2020003684	529,92
61558	2020003727	Requalifications bouteilles d'air	CARON SECURITE	26/11/2020	2020003727 19097FS	684,00
61558	2020003449	Etalonnage de 4 clés dynamométriques	BESANCON POIDS LOURDS	04/11/2020	2020003449	124,75
61558	2020003727	Mise en peinture	CARON SECURITE	26/11/2020	2020003727 19097FS	144,00
61558	2020003684	VERIFICATION LOTS ENGIN / RESERVE	DEKRA INDUSTRIAL VALENTIN	08/12/2020	2020003684	1 504,20
61558	2020003961	Cables de treuils suite à contrôles	CABLAC	11/12/2020	2020003961	2 000,00
61558	2020003572	SX-2R REMPLACEMENT PM	LORYON	13/11/2020	2020003572	451,20
61558	2020003769	CONTRAT MAINTENANCE DETECTION SDIS 25	DRAGER SAFETY FRANCE	01/12/2020	2020003769	1 255,39
61558	2020003684	VERIF ANNUELLE VERIFICATEUR ABSENCE TENSION	DEKRA INDUSTRIAL VALENTIN	08/12/2020	2020003684	1 170,00
61558	2020002681	MAINTENANCE SX-2R	LORYON	27/09/2020	2020002681	608,58
61558	2020003280	ETALONNAGE STATIONS MICRODOCK	ACTEMIUM CEGELEC LORRAINE ALSA	21/10/2020	2020003280	360,00
6156	2019004170	ABONNEMENT PESMACHELINK	EKSAE EX CEGID PUBLIC CIVITAS	30/12/2019		144,00
6156	2020001286	RENOUVELLEMENT NOM DE DOMAINE .SI POUR 1 AN	OVH SAS	17/04/2020	2020001286	10,99

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 20

Etablissement : SDIS 25
Budget : SDIS 25 - M61

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
 Reçu en préfecture le 09/03/2021
 Affiché le **SLD**
 ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande / Marché / Contrat	Montant engagé
6156	2020002728	MAINTENANCE MINI 6 ONDULEURS LEGRAND	LEGRAND ENERGIES SOLUTION EXS2	01/09/2020	2020002728	2 234,78
6156	2019004170	IFORMATION DEMATERIALISATION ACHATS PUBLICS	EKSAE EX CEGID PUBLIC CIVITAS	30/12/2019		275,00
6156	2019002372	MAINTENANCE ANNUELLE	EKSAE EX CEGID PUBLIC CIVITAS	30/12/2019	16010FS	1 800,00
61821	2020003936	L'ESSENTIEL (nouvel abonnement 1 an)	ARCHIMAG	10/12/2020	2020003936	137,00
61821	2020003955	Commande réglettes pédiatriques	LIFE SUPPORT FRANCE	11/12/2020	2020003955	600,08
6184	2020002302	20 - FORM - 221 GB/EC	ANIMS	20/07/2020	2020002302	3 600,00
6184	2020000100	20-FORM-13 MB/NM FMA chef de site Col FOURNEROT	ENSOSP	10/01/2020	2020000100	997,00
6184	2020001535	20-FORM-138 MB/NS SIP, mise en œuvre	ORSYS	20/05/2020	2020001535	2 058,56
6184	2020000827	20 - FORM - 95 YB/EC	ENSOSP	27/02/2020	2020000827	935,00
6184	2020003901	20 - FORM - 425 YB/EC	SDIS DU HAUT-RHIN	09/12/2020	2020003901	122,18
6184	2020003901	20 - FORM - 425 YB/EC	SDIS DU HAUT-RHIN	09/12/2020	2020003901	973,99
6184	2020001539	20-FORM-138 MB/NS Formation Linux avancée	ORSYS	20/05/2020	2020001539	2 450,18
6184	2020000549	20-FORM-60 FI SPV Module TC Sécurité Civile	ENSOSP	05/02/2020	2020000549	431,00
6184	2020000107	20-FORM-19 Mb/NM FAE Groupement SSSM C PEUGEOT	ENSOSP	10/01/2020	2020000107	3 697,00
6184	2020000101	20-FORM-14 Mb/NM FMA Chef de site (Col TOURAIN)	ENSOSP	10/01/2020	2020000101	997,00
6184	2020001532	20-FORM-132 MB/NS SQL Server, administration	ORSYS	20/05/2020	2020001532	3 138,86
6184	2020003496	20 - FORM - 377 YB/EC	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	06/11/2020	2020003496	591,00
6241	2020002681	FRAIS DE PORT	LORYON	27/08/2020	2020002681	55,20
6241	2020003861	FRAIS DE PORT	OUVRY	06/12/2020	2020003861	42,00
6241	2020003782	Transport	CARON SECURITE	02/12/2020	2020003782 19097FS	24,00
6241	2020002727	FRAIS DE PORT ET GARANTIE	ONEDIRECT	01/09/2020	2020002727	14,82
6241	2020003655	FRAIS DE PORT	G PLUS DISTRIBUTION	19/11/2020	2020003655	34,80
6241	2020003280	Frais de port	ACTEMIUM CECELEC LORRAINE ALSA	21/10/2020	2020003280	120,00
6241	2020002904	FRAIS DE PORT	LHD FRANCE	17/09/2020	2020002904	18,60
6241	2020003727	Transport	CARON SECURITE	28/11/2020	2020003727 19097FS	24,00
6241	2020001071	FRAIS DE PORT	2SI	24/03/2020	2020001071	52,20
6241	2020003880	FRAIS DE PORT	SECURITLAND	06/12/2020	2020003880	33,60
6241	2020002806	GESTION DE DOSSIER ET TRANSPORT	DALLARD J SOCIETE	08/09/2020	2020002806	270,00
6241	2020003874	FRAIS DE PORT	WESCUE	08/12/2020	2020003874	15,00
6251	2020002302	20 - FORM - 221 GB/EC	ANIMS	20/07/2020	2020002302	1 000,01
6251	2020000107	20-FORM-19 Mb/NM FAE Groupement SSSM C PEUGEOT	ENSOSP	10/01/2020	2020000107	1 155,00
6251	2020000549	20-FORM-60 FI SPV Module TC Sécurité Civile	ENSOSP	05/02/2020	2020000549	75,00
6251	2020000101	20-FORM-14 Mb/NM FMA Chef de site (Col TOURAIN)	ENSOSP	10/01/2020	2020000101	255,00

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SDIS 25

Budget : SDIS 25 - M61

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
6251	2020003901	20 - FORM - 425 YB/EC	SDIS DU HAUT-RHIN	09/12/2020	2020003901	1 082,19
6251	2020003496	20 - FORM - 377 YB/EC	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	06/11/2020	2020003496	188,00
6251	202000627	20 - FORM - 95 YB/EC	ENSOSP	27/02/2020	202000627	210,00
6251	202000100	20-FORM-13 MB/AM FMA chef de site Col FOURNEROT	ENSOSP	10/01/2020	202000100	255,00
6251	2020002870	Hébergement Congrès national des SP Marseille 2020	VOYAGES C. MATHEZ	14/09/2020	2020002870	181,95
6355	2020009983	CARTE GRISE FPT	UGAP	11/03/2020	2020009983	750,00
6355	2020001197	CARTE GRISE REMORQUE POUR MOTONEIGE	MOTO PERFORMANCES	06/04/2020	2020001197	120,00
6355	2020001196	CARTE GRISE POUR CPCE C360 PEX2	UGAP	06/04/2020	2020001196	1 770,76
6355	2020001217	CARTE GRISE POUR VTU MASTER 135CV	UGAP	09/04/2020	2020001217	448,76
6355	2020000864	CARTE GRISE FPT	UGAP	11/03/2020	2020000864	750,00
6355	2020001214	PRESTATION D'IMMATRICULATION	UGAP	08/04/2020	2020001214	67,39
6355	2020001245	CARTE GRISE EXPERT COMBI LONG 1.5I BLUEHDI	UGAP	14/04/2020	2020001245	1 386,76
6355	2020001664	CARTE GRISE RIFTER ACTIVE BLUE HDI 100CH	UGAP	04/08/2020	2020001664	451,76
6355	2020001692	CARTE GRISE RIFTER ACTIVE BLUE HDI 100CH	UGAP	04/08/2020	2020001692	451,76
6355	2020003393	CARTE GRISE CLIO BUSINESS TCE90	UGAP	02/11/2020	2020003393	785,28
6355	2020000583	7 CARTES GRISES	UGAP	06/02/2020	2020000583	2 905,00
6355	2020001214	CARTE GRISE POUR VTU MASTER 135CV	UGAP	08/04/2020	2020001214	448,76
6355	2020002132	CARTE GRISE POUR CHASSIS VPS IVECO DAILY	UGAP	07/07/2020	2020002132	337,76
6355	2020001663	CARTE GRISE RIFTER ACTIVE BLUE HDI 100CH	UGAP	04/08/2020	2020001663	451,76
6355	2020001242	CARTE GRISE POUR EPC32 CAMIVA	UGAP	14/04/2020	2020001242	750,00
6355	2020001666	CARTE GRISE RIFTER ACTIVE BLUE HDI 100CH	UGAP	04/08/2020	2020001666	451,76
6355	2020001249	CARTE GRISE RANGER DOUBLE CABINE XL	UGAP	16/04/2020	2020001249	383,76
6355	2020001393	CARTE GRISE CCFM	UGAP	07/05/2020	2020001393	1 071,00
6355	2020001391	CARTE GRISE CCFM	UGAP	07/05/2020	2020001391	1 071,00
6355	2020001217	PRESTATION D'IMMATRICULATION	UGAP	09/04/2020	2020001217	67,39
6355	2020001665	CARTE GRISE RIFTER ACTIVE BLUE HDI 100CH	UGAP	04/08/2020	2020001665	451,76
TOTAL						138 058,92

Designation de l'établissement SDIS 25	ARRETE A LA SOMME DE cent trente huit mille cinquante huit euros et quatre vingt deux centimes	Signature Le Président du conseil d'administration du SDIS Christine BOUQUIN
Comptable assujettie Nicolas		

025090
P.DEP DOUBS



Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 09/03/2021
ID : 025-282500016-20210309-DCA129_20210304-DE

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	15 272 432,82	57 119 738,97	72 392 171,79
Titres de recettes émis (b)	13 584 568,25	51 071 707,84	64 656 276,09
Réductions de titres (c)	531,84	25 314,61	25 846,45
Recettes nettes (d = b - c)	13 584 036,41	51 046 393,23	64 630 429,64
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	15 272 432,82	53 016 726,70	68 289 159,52
Mandats émis (f)	13 553 254,18	51 014 909,51	64 568 163,69
Annulations de mandats (g)	20 670,37	1 289 800,55	1 310 470,92
Dépenses nettes (h = f - g)	13 532 583,81	49 725 108,96	63 257 692,77
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	51 452,60	1 321 284,27	1 372 736,87
(h - d) Déficit			



025090
P.DEP DOUBS

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 10/03/2021
ID : 025-202500016-20210309-DCA129_20210304-DE

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	-592 914,84		51 452,60		-541 462,24
Fonctionnement	7 494 486,01	1 200 000,00	1 321 284,27		7 615 770,28
TOTAL I	6 901 571,17	1 200 000,00	1 372 736,87		7 074 308,04
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	6 901 571,17	1 200 000,00	1 372 736,87		7 074 308,04

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le 09/03/2021

ID : 025-282500016-20210308-DCA13A_20210304-DE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

***INDEMNITES SUITE A SINISTRE DOMMAGES
OUVRAGE AU CSP BESANCON EST
BARDAGE ETERNIT***

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 04 mars à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni à l'Hôtel du Département, 7 avenue de la gare d'eau à Besançon, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 15 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

En présentiel :

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Philippe GONON, M. Jean-Luc GUYON, Mme Géraldine LEROY, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Joël VERNIER, M. Philippe MARECHAL.

En visioconférence :

- ▶ M. Alain LORIGUET, Mme Florence ROGEBOZ, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe ALPY, Mme Catherine CUINET, Mme Martine VOIDEY, M. Patrick GENRE.

Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin-hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Capitaine Arnault ANGININ, M. l'Adjudant Philippe MENDY, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. Didier MOREAU, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

Membre de droit

- ▶ M. Jean RICHERT, directeur de cabinet de M. le Préfet du Doubs.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, Mme Françoise BRANGET, M. Thierry VERNIER, Mme Virginie CHAVEY, M. Ludovic FAGAUT, M. Claude DALLAVALLE, M. Philippe GAUTIER, M. Damien CHARLET, M. Cédric BÔLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant Jean-Michel TOURMAN, M. Michel PETITCOLAS.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 026-282500016-20210308-DCA13A_20210304-DE

PROCURATION

- ▶ M. Claude DALLAVALLE, représentant du Département, donne pouvoir à Mme Martine VOIDEY, représentante du Département.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ M. le Lieutenant-colonel Christophe FOURNEROT, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, M. Stéphane ECARNOT, M. le Capitaine Charles CLAUDET, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de mars 2021.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021
Reçu en préfecture le 09/03/2021
Affiché le 
ID : 025-282500016-20210308-DCA13A_20210304-DE

**INDEMNITES SUITE A SINISTRE DOMMAGES
OUVRAGE AU CSP BESANCON EST
BARDAGE ETERNIT**

Le centre de secours principal de Besançon Est est réceptionné depuis le 30 mars 2012.

En septembre 2019, un désordre relevant de l'assurance dommages ouvrage a été déclaré : des fixations des plaques de bardage ETERNIT se désolidarisent de leur support sur l'ensemble du secteur administratif.

Par mail du 3 mars 2020, le cabinet Leo et associés transmet les éléments à la compagnie AXA afin d'instruire le dossier. L'expert, provoque une première expertise le 9 avril 2020 par visioconférence. Par courrier du 5 mai 2020, l'assureur dommages ouvrage informe que la garantie dommages ouvrage s'applique. Suite à une seconde expertise en juin 2020, l'entreprise DEOBAT transmet en juillet un devis à l'expert.

Par courrier du 11 décembre 2020, l'assureur dommages ouvrage, après diagnostic, a apporté les conclusions suivantes :

- les fixations des plaques de bardage ETERNIT doivent être reprises ;
- quatre plaques de bardage doivent être remplacées.

Le montant des travaux est estimé à 28 067,20 € HT par l'entreprise DEOBAT (titulaire du lot bardage extérieur à la construction initiale).

Aussi, l'assureur dommages ouvrage propose de transmettre au SDIS une indemnité de 28 067,20 € par un chèque libellé à l'ordre de la société DEOBAT (le montant retenu par l'assureur dommages ouvrage correspond au montant hors taxe du devis pour une réalisation des travaux par l'entreprise d'origine). Par mail du 18 janvier 2020, l'entreprise DEOBAT a transmis son accord de principe pour cette procédure et une réalisation des travaux à partir de mars 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- *valident la procédure proposée par l'assureur et les services ;*
- *autorisent la signature de la proposition d'indemnité (chèque libellé à l'ordre de la société DEOBAT) ;*
- *autorisent la réalisation des travaux par la société DEOBAT à qui le chèque sera remis par les services après réception des travaux correspondant.*

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 08/03/2021

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN



**Le Préfet du Doubs,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Arrêté 25-2021-02-22-006 fixant la liste d'aptitude opérationnelle du groupe d'intervention hélicopté du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, pour l'année 2021.

- Vu le code général des collectivités territoriales (parties législative et réglementaire) ;
- Vu la loi 96.370 du 03 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les Corps de sapeurs-pompiers ;
- Vu la note d'information DSC8/PPF/LB n° 93-897 du 03 juin 1993 ;
- Vu l'arrêté du 18 août 1999 fixant le Guide national de référence relatif au Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux ;
- Vu l'arrêté du 23 novembre 1999 fixant le Guide national de référence relatif aux secours subaquatiques ;
- Vu l'arrêté du 07 novembre 2002 fixant le Guide national de référence relatif au sauvetage aquatique ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 330 du 27 janvier 1998 portant création du Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux (GRIMP) du Doubs ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 25-2016-07-11-017 du 11 juillet 2016 modifié portant approbation du SDACR du Doubs ;
- Vu l'arrêté n° 2007-1712-07105 du 17 décembre 2007 portant création d'une équipe spécialisée en intervention en milieu aquatique et subaquatique au sein du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 25-2021-01-04-006 du 4 janvier 2021 fixant la liste d'aptitude opérationnelle du groupe d'intervention hélicopté des sapeurs-pompiers du département du Doubs, pour l'année 2020 ;
- Vu la circulaire NOR INT/E/92/00007/C du 13 janvier 1992 relative à l'aptitude opérationnelle des plongeurs de la sécurité civile ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Doubs ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Sont habilités à exercer au sein du groupe d'intervention hélicopté des sapeurs-pompiers du département du Doubs au titre de l'année 2021, sans restriction, les personnels désignés ci-dessous :

EQUIPE SPECIALISEE	NIVEAU D'EMPLOI	Hélicoptage de nuit	NOM - PRENOM
GIH	Conseiller technique Départemental (IMP 3)	Oui	PATTON Bruno
	Conseiller technique Départemental adjoint (IMP 3)	Oui	LARRIERE Didier
	Conseiller technique Départemental (SAL 3/SAV)	Non	SCHAER Dominique

EQUIPE SPECIALISEE	NIVEAU D'EMPLOI	Hélicoptère de nuit	NOM - PRENOM
GIH	Chefs d'unité (IMP 3)	Oui	GRANCHER Romaric JEANNIN Maël LIEVRE David MARTIN Ludovic MINOLETTI Benoît PATTON Bruno PELLIER Olivier TISSOT Jérôme TROY Rodolphe VIENNET Aurélien
	Sauveteurs (IMP 2)	Non	BRIDE Mickaël COLLIARD Sébastien DEFRASNE Jérôme DEFRASNE Nathalie GRIMANI Alain HORCKMANS Alexandre HUGUENARD Arnaud RUDE Alexandre VUILLET Johann
	Sauveteurs aquatiques (SAV)	Oui	MARTIN Ludovic TISSOT Jérôme
		Non	DECKMIN Richard DROSZEWSKI Yann GAHIDE Eddy POTIER Cyril ROUSSEY Eric SCHAER Dominique TREFF Damien
Médecin SSSM (IMP 1)	Non	PEUGEOT-MORTIER Caroline PILLER Laure-Estelle	

Article 2 | Sont habilités à exercer au sein du groupe d'intervention hélicoptère uniquement dans le cadre des exercices et des formations, les personnels désignés ci-dessous :

EQUIPE SPECIALISEE	NIVEAU D'EMPLOI	Hélicoptère de nuit	NOM - PRENOM
/	/	/	/

Article 3 | L'arrêté préfectoral n° 25-2021-01-04-006 du 4 janvier 2021 susvisé est abrogé.

Article 4

Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Doubs est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs.

Fait à Besançon, le 22 FEV. 2021

Pour le préfet, par délégation,



Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX
Directeur départemental des services
d'incendie et de secours,
Commandant le 25e CDSP

Certifié conforme
Contrôleur général Stéphane
BEAUDOUX

Directeur départemental des
services d'incendie et de secours
Commandant le 25^e CDSP